

Le Président de la République

Dakar, le 15 02 1967

29/67

13428

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, un décret de présentation à l'Assemblée nationale d'un projet de loi portant ajustement du 2ème Plan quadriennal de Développement économique et social.

Je vous serais obligé de bien vouloir soumettre ce projet à la délibération de l'Assemblée nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

LEOPOLD SEDAR SENHOR

- Monsieur le Président de l'Assemblée nationale -

--: D A K A R :--

N° 006941 PR/SG/BL

Le Président de la République

4
1B428

Dakar, le 29 JUIN 1967

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, à titre d'information, l'avis du Conseil économique et social sur le projet de loi modifiant la loi n° 65-50 du 1er Juillet 1965 instituant un deuxième Plan quadriennal de développement pour la période 1965-1969.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération./.



LEOPOLD SEDAR SENGHOR

Monsieur le Président de l'Assemblée
nationale -

D A K A R

116428

REPUBLIQUE DU SENEGAL

=====

CONSEIL ECONOMIQUE & SOCIAL

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1967

R A P P O R T

fait

par la Commission du Plan, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

SUR L'AFFAIRE n° 6/67 : Projet de loi modifiant la loi n°65-50 du 1er Juillet 1965 instituant un deuxième Plan Quadriennal de Développement pour la période 1965-1969

présenté par :

M. Issa DIOP
Rapporteur ad hoc

Monsieur le Président,

Mes Chers Collègues,

Nous n'avons pas de chance avec les lois de Plan ! En 1965, le Conseil avait disposé d'une courte semaine pour analyser le 2ème Plan. Cette fois, nous n'avons eu que 48 heures pour examiner le projet de loi de réajustement.

Votre Rapporteur déplorera moins la brièveté de ces délais que le caractère forcément superficiel de l'avis émis dans ces conditions.

Avec la meilleure bonne volonté, nous n'avons pas pu descendre dans le détail des chapitres et nous le regrettons car le document qui nous est soumis, par sa nature et sa forme, ne peut guère être analysé autrement. Mais semblable travail n'aurait pu se concevoir qu'après avoir entendu longuement aussi bien les agents de la Planification que ceux des Ministères techniques. A l'évidence c'était impossible.

.../...

Nous avons quand même pu, et nous l'en remercions particulièrement, entendre Monsieur le Ministre du Plan en séance plénière et recevoir de ses adjoints, en commission, un certain nombre de précisions.

Mais la généralité inévitable de ces trop brefs entretiens a laissé encore dans l'ombre certains points qui auraient pourtant mérité de plus longs débats.

Il en va ainsi en particulier des renseignements que nous aurions aimé obtenir sur les équilibres généraux et sur la cohérence des programmes inscrits. Comme en 1965, force nous a été en ce domaine de nous contenter d'assurances. Nous pensons qu'il y a ici une lacune. Sans doute très peu parmi nous, si même il en est, seraient en mesure de discuter des calculs économiques de base qui sont l'essence de la planification. Mais nous pensons qu'il ne serait pas inutile de nous tenir informés des grandes lignes de ces calculs sur lesquels doivent être fondées les orientations générales et les options qu'on nous soumet.

Toutes ces raisons expliquent que votre Commission s'est contentée de formuler des remarques générales, souhaitant appeler l'attention du Conseil sur deux points qui lui sont apparus essentiels :

.../...

- 1°- Le projet de loi qui nous est soumis est moins le réajustement d'un Plan qu'un aménagement qui se veut réaliste de programmes sectoriels.
- 2°- L'exécution du Deuxième Plan est fondamentalement subordonnée à l'Aide Extérieure qui ajoute ses propres contraintes aux difficultés nationales.

o

o o

I

REAJUSTEMENT DU PLAN OU AMENAGEMENT
DE PROGRAMMES SECTORIELS ?

En son introduction le texte qui nous est proposé répond lui-même qu'il ne saurait prétendre être un réajustement du Deuxième Plan, dont il se garde bien de modifier les orientations générales.

En fait, c'est un aménagement secteur par secteur des programmes initiaux en fonction essentiellement des financements réellement obtenus ou raisonnablement espérés pendant le quadriennat.

.../...

C'est donc un travail réaliste où la part du calcul économique est devenue secondaire. Il s'agit moins de savoir si les opérations réalisées pendant les deux premières années du Plan, ou celles que l'on prévoit comme réalisables dans les deux années restant à courir, s'inscrivent de manière équilibrée dans les perspectives de développement que de faire le point de ces opérations en elles-mêmes.

Le Conseil Economique qui avait regretté en 1965, lors de l'examen du Deuxième Plan, de n'avoir pas eu connaissance des calculs fondamentaux ayant présidé à sa construction, a quelque peine à se contenter de ce strict bilan, bien qu'il admette avec les experts du Plan qu'il soit difficile, après seulement deux ans, de remettre à jour les calculs de base et qu'au demeurant leur connaissance n'aurait qu'un intérêt très théorique après une aussi brève période.

En réalité, cette absence de référence aux calculs initiaux nous amène à douter sinon de leur existence du moins de leur influence sur la confection des programmes; le Planificateur sénégalais ne paraissant plus maintenant s'y référer.

A travers le texte qui nous est proposé aujourd'hui, le Plan se réduit à un ensemble de projets par secteur.

.../...

Peut-être ne pouvait-il en être autrement ?

On le sait, le Premier Plan français lui-même n'était rien d'autre qu'un ensemble de programmes (énergie, transports) et ce n'est que progressivement, au cours des cinq Plans successifs, que les mécanismes de la Planification ont été mis en place.

La situation actuelle du Sénégal en ce domaine ne lui permet pas de dépasser ce stade : l'insuffisance de nos moyens en techniciens qualifiés, tant Sénégalais que de l'Assistance Technique, que nous a soulignée le Ministre du Plan, se conjugue avec celle de nos moyens et de nos techniques d'information économique (statistique en voie de constitution - comptabilité nationale par trop élémentaire - absence de tableaux de bord - ... etc...).

Dans ces conditions, nous ne saurions faire grief au Planificateur sénégalais de son souci d'action qui lui fait porter son effort sur des opérations concrètes, programmées en fonction des orientations générales retenues par la Nation plus que sur une Planification véritable qui, en l'état actuel des choses, risquerait fort de demeurer théorique.

Sous cet angle, on peut dire que le projet qui nous est soumis fait preuve de réalisme.

.../...

Il reste qu'il convient de souhaiter que soit rapidement mis en place un appareil de Planification minimum qui aurait pour charge de faire apparaître les incidences élémentaires des programmes retenus au niveau des quantités globales (Production nationale - Revenu - Formation de capital - Endettement de l'Etat - Niveau de l'emploi).

Ces indications sont indispensables pour juger des orientations et de leur adaptation aux contraintes fondamentales de l'économie (démographie ... etc ...).

Il n'était sans doute pas possible, pour les raisons déjà exprimées, que l'aménagement biennal, objet de nos réflexions, atteigne ce niveau de précision. Mais on est en droit de regretter qu'il n'insiste pas plus sur les conséquences déjà constatées ou à attendre des opérations inscrites.

Par **ex**emple, nous aurions aimé trouver quelques indications chiffrées sur les améliorations de productivité enregistrées à la suite de l'action SATEC.

Nous aurions aussi souhaité trouver des indications plus précises sur les équilibres financiers réajustés. L'exemple du programme d'investissement du Port de Dakar est à cet égard significatif. Si nous y constatons une diminution de quelque 200 millions du programme global, le texte ne nous dit rien en revanche des conditions différentes par rapport au programme initial dans lesquelles le financement sera réalisé

.../...

(modification des taux d'intérêt et de la durée du prêt BIRD). Ces nouvelles conditions modifient de manière substantielle la politique économique et financière du Port. Il était nécessaire de le dire.

Par ailleurs, rien n'empêchait de faire apparaître dans le document d'ajustement la nouvelle situation de la Dette telle qu'elle résulte de la conclusion de l'ensemble des emprunts passés ou prévus.

En l'absence de ces indications, le Conseil ne peut exprimer un avis très sérieux. Il est dans l'obligation de se limiter à la constatation des variations ~~de masse sans~~ même pouvoir juger du degré de certitude des financements restant à réaliser.

Votre Commission a noté à cet égard la confiance des Planificateurs qui lui ont assuré que le financement de la seconde tranche biennale se réaliserait à 80 % des prévisions, tout au moins dans les secteurs à intervention publique dominante. Nous acceptons de partager cette confiance, mais au simple vu du texte cela demeure pour nous un acte de foi.

.../...

Quant aux secteurs à intervention privée dominante, les objectifs initiaux n'en ont guère été modifiés faute évidemment pour le Planificateur de pouvoir apprécier en si peu de temps la justesse de prévisions sur lesquelles il ne peut agir que très indirectement, par incitation. Le Conseil prend note que des enquêtes sont en cours sur ce point et que d'ici peu des précisions devraient être apportées sur la situation dans ces secteurs. Il souhaite vivement être tenu informé des indications qui seront recueillies.

Pour conclure ces considérations sur le niveau de Planification, problème que pose le texte qui nous est soumis, votre Rapporteur vous adressera une suggestion. Ne serait-il pas utile de rechercher si la solution adoptée par d'autres Etats africains d'un Bureau National d'Etudes et de Planification ne pourrait pas être transposée au Sénégal ? Nous verrons plus loin que cette formule aurait à nos yeux certains avantages par rapport aux Sociétés d'Etudes. En particulier, elle permettrait peut être de conduire à bien les indispensables études de base qui rendraient plus cohérente notre Planification.

o
o o

.../...

II

AIDE EXTERIEURE ET EFFORT PROPRE
DU SENEGAL

Si l'on compare le montant de l'aide extérieure à l'effort sénégalais de financement public, on ne peut manquer d'être frappé par leur disproportion : 58 milliards d'Aide extérieure contre 15 milliards de financement **sur le Budget national sénégalais.**

Encore conviendrait-il de nuancer ce dernier chiffre en notant deux restrictions à la liberté d'investissement sur fonds publics sénégalais :

- d'une part, les opérations financées sur aide extérieure exigent parfois une contrepartie interne, sorte d'apport personnel sénégalais qui peut atteindre la moitié du montant de l'opération;
- d'autre part, certaines ressources sénégalaises sont par nature obligatoirement affectées à des programmes particulier (Fonds routier - SICAP - OHLM - ...).

Ces affectations a priori réduisent d'autant la masse de crédits nationaux laissés en quelque sorte à la

.../...

"libre disposition" du Ministre sénégalais du Plan.

Les actuelles difficultés budgétaires, marquées par l'épuisement de la caisse de réserves, par la disparition des excédents budgétaires et par un accroissement des charges de trésorerie (résorption des déficits des Etablissements publics) ne sont pas favorables à un accroissement de l'enveloppe annuelle du Ministre du Plan, qui du même fait doit bon gré, mal gré se tourner encore plus vers l'Aide extérieure.

Le Conseil aurait souhaité que ces données, d'autant plus fondamentales pour lui qu'il lui a été impossible d'effectuer des analyses sectorielles, aient été précisées dans le document d'ajustement. Il aurait notamment apprécié de disposer d'un tableau synthétique des financements classés selon leur origine.

Dans le même ordre d'idée, il aurait été utile de disposer d'un tableau faisant apparaître "les goulots d'étranglement" du financement, dans lequel les opérations auraient pu être classées selon leur niveau d'exécution ou de probabilité et l'origine de leur financement. De cette façon il nous eut été possible de nous faire rapidement une opinion des probabilités de réalisations au cours du Quadriennat, ainsi que du même fait, des opérations dont on peut dès maintenant

.../...

estimer qu'elles seront reportées en tout ou partie sur le Troisième Plan.

Quoi qu'il en soit, l'Aide extérieure est donc la ressource essentielle.

Il ne faut pas aller chercher plus loin la raison des distorsions enregistrées, des retards pris, des modifications apportées, ainsi que des incertitudes pesant encore sur certaines opérations. Un financement extérieur est en effet toujours aléatoire et susceptible d'être remis en cause.

Les procédures d'obtention de l'Aide sont en outre très variables, de même que les exigences formulées par les divers Organismes intéressés.

Des facteurs externes aux deux parties ou plus simplement des variations dans les critères de choix d'un Organisme donné peuvent brusquement entraîner la prise en considération de projets qui étaient jusqu'alors demeurés en instance de financement. Tel est le cas au Sénégal de certains aménagements rizicoles que le FED estimait ne pouvoir admettre au titre des actions de diversification et qui auraient maintenant de meilleures chances par suite de la hausse des cours mondiaux du riz. Sans juger des motifs invoqués par l'Organismes d'Aide, on ne peut que plaindre le Planificateur national soumis à

.../...

semblable réaction. Comment bâtir un Plan cohérent dans ces conditions ? Comment travailler dans le cadre d'un Plan Quadriennal si certains dossiers ou certaines études attendent 5 et 6 ans dans les antichambres des Organismes ?

Sans doute, il a été dit et reconnu, et le Chef de l'Etat lui-même l'a souligné, que les dossiers sénégalais n'avaient pas toujours la qualité requise et qu'ils n'étaient pas toujours préparés avec la diligence souhaitable. D'où des retards et des refus qui auraient pu être évités.

Si cela a été vrai, la plus élémentaire objectivité amène à constater que les mesures décidées pour remédier à ces insuffisances portent leurs fruits. Les spécialistes sénégalais se sont rodés aux habitudes et aux procédures des Organismes d'Aide. Par ailleurs, le recours plus systématique à des Sociétés d'Etudes réputées et rompues aux techniques de préparation des dossiers a complété et renforcé la position du Sénégal.

Cet effort ne serait pas encore suffisant. Des difficultés sont toujours rencontrées. On se refuse à croire qu'elles tiennent au caractère le plus souvent agricole et donc moins immédiatement rentable, plus risqué, des projets sénégalais : le développement du secteur rural ne peut, en effet, être envisagé autrement que par des interventions publiques.

.../...

Les exigences techniques ne suffisant plus à expliquer cette situation, force est d'admettre qu'il convient de rechercher au plan des liaisons la raison de cet état de chose.

Dans le cas du Fonds Européen de Développement, il apparaît bien qu'il en est ainsi. La centralisation à BRUXELLES des pouvoirs de décision entraîne, pour chaque affaire, d'interminables navettes génératrices de retards.

Il n'appartient pas au Conseil Economique de formuler des recommandations quant à l'organisation du F.E.D. Il peut cependant recommander au Gouvernement de rechercher comment, pour sa part, améliorer ses liaisons avec cet Organisme en leur donnant au besoin une certaine permanence, gage d'une meilleure efficacité.

L'un des effets les plus paradoxaux et les plus nocifs en matière de planification, des délais excessifs rencontrés dans l'agrément de certaines opérations, est l'acceptation par le pays assisté d'une aide destinée à une action anciennement projetée, mais dont la réalisation ne s'impose plus compte tenu des évolutions et des expériences enregistrées. On l'accepte cependant, craignant de ne pouvoir obtenir le report sur d'autres actions des crédits correspondants.

.../...

Ces difficultés ajoutent considérablement à la tâche du Planificateur national.

La loi de réajustement en est une illustration; les abattements ou les étalements retenus par rapport au Plan initial sont souvent dus aux incertitudes et aux réserves de l'Aide extérieure.

A ce problème, le Sénégal ne pourra faire face qu'en améliorant constamment ses méthodes de travail et l'organisation de ses liaisons avec les Aides extérieures dans un véritable esprit de "Relations publiques".

Plus ses plans seront cohérents, moins il risquera de voir ses projets attendre; plus il mettra en valeur son effort propre, plus il aura de chance d'y associer l'Aide extérieure.

Concrètement, l'installation du Bureau d'Etudes et de Planification déjà préconisée devrait aider à cette amélioration.

°
° °

.../....

Les deux points sur lesquels nous avons choisi d'attirer votre attention, nous ont conduit à constater une certaine désintégration de la Planification.

Ce phénomène a ~~pour~~ conséquence d'entraîner des reports très importants d'un Plan sur l'autre.

Le texte qui nous est proposé ne paraît pas s'en inquiéter outre mesure, voyant au contraire dans ses reports la marque de la continuité de la Planification.

Nous ne partageons pas ce sentiment, les reports étant plus souvent imposés que voulus.

En fait, c'est le principe du Quadriennat qui est remis en cause.

A l'intérieur même du Plan Quadriennal le déséquilibre constaté entre le volume des actions effectuées au cours de la première période biennale et celui beaucoup plus important de la seconde période, a des effets regrettables sur l'économie.

La première phase est, en effet, consacrée à la confection des études et à la recherche du financement, tandis que la seconde voit s'amorcer les réalisations. On comprendra aisément quels à-coups se produisent de ce fait dans l'économie et, notamment, dans l'activité des industries de biens d'équipement et des entreprises de travaux publics.

.../...

Dans ces conditions, on peut même craindre que l'accumulation sur la seconde période de la majorité des actions se heurte à une insuffisance des moyens matériels d'exécution, elle-même causée par le sous-emploi de la période précédente.

Cette situation entraîne de nouveaux reports sur le Quadriennat suivant et ainsi de suite ...

La Planification qui a justement pour but de répartir harmonieusement dans le temps les opérations d'investissement, aboutit ainsi à la limite à une situation contraire .

Une illustration de ce danger peut être trouvée dans les retards enregistrés dans le secteur de l'Habitat-Edilité. Il est à craindre que ces retards ne puissent être rattrapés d'ici la fin du second Plan.

Or, le secteur bâtiment-travaux publics subit depuis quelques temps les effets d'une conjoncture défavorable aux conséquences importantes au plan de l'emploi et des fournitures de matériaux.

Une reprise à la fois brusque et massive risque de se heurter à un secteur anémié incapable de répondre aux incitations des nouveaux investissements.

.../...

Il convient donc de veiller à la continuité des actions et d'éliminer autant que possible les temps morts.

Le cadre étroit de quatre années se prête mal à cette exigence. Seuls des programmes à plus long terme permettraient d'y répondre.

En matière d'éducation, la loi de réajustement annonce une évolution en ce sens. Le Conseil approuve entièrement cette attitude et bien qu'elle soit moins évidente **pour les autres secteurs,** suggère que ceux-ci soient traités à l'avenir dans le même esprit.

Il ne s'agit pas de recommander une pause dans la planification. Il y a, en effet, suffisamment de projets déjà prêts qui peuvent être mis à exécution. Il s'agit plutôt d'un étalement de la programmation, seul susceptible à notre avis de régulariser par **paliers** les opérations d'investissement, et par là d'obtenir leur efficacité optimale.

.../...

En conclusion, si nous n'avons pas trouvé dans le projet de loi soumis à notre avis le bilan de synthèse que nous aurions souhaité, nous ne saurions pour autant marchander notre avis favorable à l'inventaire loyal et somme toute réaliste qui nous est présenté.

Les quelque 12 milliards d'abattement enregistrés au titre des interventions publiques, n'ont pas dû être acceptés de gaieté de coeur par le Gouvernement. Les difficultés du financement en sont la cause.

Les étalements et les reports correspondants garantissent toutefois le respect des grandes options. Ce travail difficile mérite notre estime.

A cet avis, votre Rapporteur voudrait ajouter un voeu.

Le peu de temps dont nous avons disposé, joint aux défauts signalés dans la présentation du projet qui nous était soumis, nous ont contraints à un examen trop général. Cet examen nous aura cependant permis de constater combien il était difficile de procéder ex abrupto à des études valables en un domaine aussi essentiel.

°
° °

.../...

Cela est d'autant plus grave que notre Loi organique fait du Plan le seul domaine où notre consultation est obligatoire. Semblable obligation, qui nous lie autant qu'elle lie le Gouvernement, nous interdit à l'avenir d'aborder ces problèmes sans le maximum de moyens d'information et de délais de réflexion.

Nous souhaitons donc très vivement qu'une liaison plus étroite s'établisse entre le Conseil et les Services du Ministère du Plan. Il serait particulièrement utile, sinon nécessaire, qu'au moins à chacune de nos sessions ordinaires ce Département vienne nous informer de l'état d'avancement de ses travaux, des difficultés qu'il rencontre et des réajustements qu'il envisage.

Seule semblable collaboration nous permettra de remplir notre rôle.-

1B 428

ASSEMBLEE NATIONALE DU SENEGAL

2ème LEGISLATURE

2ème SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1967

R A P P O R T

présenté au nom

de la Commission du Travail, de la Santé et des Affaires Sociales saisie

pour avis

concernant

le projet de loi n° 39/67 portant ajustement du 2ème plan de développement économique et social (chapitre 5 santé et affaires sociales).

Par Dr. Babacar KANDJI

Rapporteur.

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

La Commission du Travail, de la Santé et des Affaires Sociales, s'est réunie le 24 Juin 1967 pour examiner le projet de loi n° 39/67 modifiant la loi n° 65-50 du 1er Juillet 1965 instituant un 2ème plan quadriennal de développement économique et social pour la période 1965-1969.

Après étude minutieuse du document singulièrement de son chapitre 5 Santé et Affaires Sociales, après un large débat, la Commission s'est tout d'abord félicitée de la réaffirmation par le Gouvernement de la nécessité d'accentuer les efforts en faveur de la médecine collective et préventive et notamment la lutte contre les grandes endémies. La Commission constate avec satisfaction que par rapport aux prévisions primitives, les engagements financiers pour la santé seront très proches des prévisions initiales.

Elle déplore cependant que certaines formalités administratives retardent ou perturbent certaines actions dont d'urgence n'échappe à personne.

En dehors de ces remarques d'ordre général, la Commission attire particulièrement l'attention de l'Assemblée Nationale sur la nécessité urgente de doter la ville de Dakar d'un pavillon pour tuberculeux et quand nous disons tuberculeux, nous pensons à cette catégorie de malades qui crachent tout autour d'eux des Bacilles de Koch constituant ainsi un réservoir et un vecteur d'un microbe qui est d'autant plus dangereux et nocif que nos populations sont très vulnérables dans le domaine de l'hygiène et de la protection sanitaire. Nos habitudes, nos traditions ne veulent-elles pas, par exemple qu'une pot à boire serve ainsi bien à la famille qu'à l'étranger ou au passant qui désire se désaltérer.

.../...

2.-

Actuellement le pavillon des tuberculeux du cap manuel qui contenait 100 lits, à disparu et n'a pas été encore remplacé et ce parcequ'il était prévu la construction sur cet emplacement d'un hôtel touristique de classe internationale. C'est donc 100 lits de moins pour ce service essentiel et 100 malades libérés qui sèment littéralement la mort dans une ville surpeuplée (le terme employé est peut-être un peu fort) qui constitue un milieu idéal pour la propagation de cette redoutable maladie.

La Commission émet donc le voeu ardent pour la construction dans les meilleurs délais de ce pavillon de tuberculeux. C'est là un problème national qui postule une priorité absolue.

Si votre Commission a cru devoir insister particulièrement sur ce point, il ne peut cependant pas passer sous silence la situation sanitaire en casamance où certaines corrections sont nécessaires et où il faut créer les conditions d'un équilibre dans le domaine de l'équipement et de l'infrastructure.

Enfin la Commission attire votre attention sur l'état de la maternité de Louga, un pavillon insalubre, vétuste, inadapté aux conditions nouvelles d'un service efficace pour les populations de ce département.

Des sources de financement doivent être trouvées bien que nous n'ignorions point les efforts faits par le Gouvernement dans le domaine de la politique sociale. En tout cas c'est un voeu que la commission exprime. Ce faisant et sous réserve de ces observations, elle émet un avis favorable et vous demande d'adopter le chapitre 5 du projet de loi n° 39/67.-

1B428

ASSEMBLEE NATIONALE DU SENEGAL

2ème LEGISLATURE

1ère SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1967

R A P P O R T

présenté au nom

de la Commission de l'Education, de la Culture, de l'Information
des Arts, de la Jeunesse et des Sports

sur le

projet de loi N° 39/67 modifiant la loi n° 65-30 du 1er Juillet
1965 instituant un deuxième Plan Quadriennal de Développement
pour la période 1965-1969 (Chapitre IV).

Par M. Babacar Sédikh DIOUF

Rapporteur.

Monsieur le Président,

Mes Chers collègues,

La Commission de l'Education a étudié le Chapitre 4 du Plan ajusté et j'ai l'honneur de vous présenter ses conclusions et ses constatations.

L'autorisation de programme global portait sur 2.598 Millions répartis entre l'Enseignement Général, Technique, les Arts et Lettres, la Jeunesse et les Sports, l'Information.

Au bout de la 2ème année, le taux de réalisation est de 67,5 %. Distorsion crieront les extrémistes ! A l'issue de la troisième année, si tout se passe comme prévu, le taux sera de 84,5 %. Le coup de frein a été efficace.

Dans le détail, seuls quelques Sous-Secteurs ont largement débordé :

	<u>2ème Année</u>	<u>3ème Année</u>
Enseignement Général.....	56,8 %	75,4 %
Enseignement Technique.....	76,59 %	84 %
Arts et Lettres.....	64,6 %	98,6 %
Jeunesse et Sports.....	74 %	100 %
Information - Radio.....	91,90 %	100 %

.../...

L'avance des trois derniers secteurs ne signifie pas distorsion, mais Extériorise un dynamisme Interne intense.

Elle correspond également à un élan national vers un plus-être physique et mental.

De plus, elle n'entraîne pas de dépenses récurrentes très sérieuses, embarrassantes pour l'équilibre du budget de l'Etat.

Tandis que l'Enseignement, plus lourd de conséquences, suit une évolution normale, avec une légère accusation du secteur de la formation, sûrement à cause de sa rentabilité immédiate et de son caractère de plus en plus rural.

Plus nous avançons, mieux nous constatons qu'il est difficile de solariser tous les enfants d'un pays. Aussi est-il sage de faire la politique de nos moyens. La limitation des constructions est un frein efficace pour réduire le risque de distorsion grave dans ce secteur. On le dit en gémissant certes, mais on le dit quand même courageusement, car cela permettra à la longue une bonne sélection parmi les maîtres et par voie de conséquence, une hausse du niveau général de l'enseignement.

Malgré ce frein, malgré l'ajustement des effectifs de 14.500 à 11.500^{élèves}/par an, le programme corrigé porte

.../...

sur 2.514 Millions, accusant une augmentation nette par rapport au plan initial.

La formation des Maîtres reçoit un cachet de 428 Millions dont 98 sur le Budget national.

L'Enseignement Secondaire prévoit pour la 1^{ère} tranche un programme de 335 Millions et pour la 2^{ème} tranche un programme de 800 Millions

Total.... 1.135

dont 328 sur le Budget national.

Tout le programme de l'enseignement supérieur 138 et 330 = 468 Millions est gagé sur l'aide extérieure. Les 770 Millions autres ne pouvant être obtenus dans l'immédiat, les projets correspondants ne sont pas retenus au 2^{ème} plan.

Dans les deux tranches biennales de l'Enseignement Technique (154 et 644 Millions) le Budget National participe pour 373 Millions.

D'autres opérations moins prioritaires sont retenues dans leur principe pour 470 Millions, tandis que 202 Millions de crédits sont reportés au 3^{ème} plan.

Certes, l'Enseignement Technique doit planifier la formation, mais il ne peut le faire qu'à long terme et le résultat n'apparaît pas immédiatement, surtout que l'évolution économique n'est pas toujours définissable dans le

.../...

même temps.

Il faut cependant déplorer que l'action Expérimentale d'éducation des jeunes ruraux ne soit pas mieux pourvue en crédit (40 Millions) alors que dans ce domaine tous les espoirs sont permis, les débouchés faisant rarement défaut dans le domaine agricole.

Il faut noter aussi qu'au paragraphe "D" alinéa 2 de la page 79, le libellé devient : "Centre Professionnel de Pêche Maritime."

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports nous propose un aménagement intérieur à la page 82. A la 2ème Tranche biennale 67-69, lire :

- Installations sportives et socio-culturelles....	63
- Chantiers de service civique	7
	<hr/>
Total	70

Le programme global du sous-secteur, compte tenu aussi des prévisions de l'Education Nationale dans les Etablissements Scolaires, porte sur 230 Millions.

Il est à signaler que l'Education Nationale omet souvent les installations sportives, quand elle se sent à l'étroit dans ses crédits, lors de la réalisation pratique des projets. D'où des retards dans le domaine sportif scolaire. Une collaboration étroite s'impose entre les deux départements.

.../...

En Information, les prévisions corrigées s'évaluent à 402 Millions dont 186 sur le Budget National, le reste étant gagé sur l'aide extérieure. C'est là un secteur clé qui mérite toutes les attentions parce qu'il est arme et outil en même temps. L'amélioration et le perfectionnement du système sont donc indispensables. Il est normal, quand la radio fait un effort pour s'aider et s'équiper, qu'on la soutienne.

Aux Arts et Lettres, le paiement partiel du Théâtre National est omis pour la 2ème Tranche et l'on ne peut faire le total des prévisions. Logiquement, il aurait dû rester 5 Millions à ouvrir selon les estimations du plan initial, mais il y a les corrections et il faut poser la question.

Votre Commission n'ignore pas que le Secteur Social est difficile à serrer de près, et elle ne peut que se féliciter des résultats obtenus de part et d'autre.

Elle vous propose d'adopter ce projet sous réserve des observations que voilà./-

1B428

ASSEMBLEE NATIONALE DU SENEGAL

..X..X..X-X-X-X-X-X-X-X-X-

2ème LEGISLATURE

2ème SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1967

II) A P P O R T
-X-X-X-X-

présenté au nom de la

Commission des Finances, des Affaires
Economiques, du Développement
et du Plan

====

Sur le Projet de Loi n° 39/67 modifiant la Loi n° 65-50
du 1er Juillet 1965 instituant un deuxième Plan
Quadriennal de développement pour la
période 1965 - 1969

Par Monsieur Mamour Ousmane BA
Rapporteur Général

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Votre Commission des Finances, des Affaires Economiques, du Développement et du Plan, saisie sur le fond, s'est réunie le 27 Juin 1967 à l'effet d'examiner le projet de loi n° 39/67 modifiant la loi n° 65-50 du 1er Juillet 1965 instituant un deuxième Plan quadriennal de développement pour la période 1965-1969.

Dans mon rapport introductif du Second Plan, que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Assemblée Nationale au nom de votre Commission des Finances, je disais que les objectifs retenus constituaient un cadre nécessairement révisible à mi-période, eu égard aux sources de financement réelles d'une part, et compte tenu du fait que le coût des projets découle d'évaluations provisoires, d'autre part.

Les moyens de financement demeurent, comme vous le savez, une question préoccupante, angoissante. Notre objectif restera, dans ce domaine, de conserver une maîtrise suffisante du développement national par la contribution le plus élevé possible de l'épargne sénégalaise, conjuguée à l'appel de l'aide extérieure.

En conclusion de ces remarques, je disais qu'il conviât, dès lors, de ne pas se dissimuler les difficultés auxquelles nous serons confrontés du fait de la conjoncture délicate que traverse le Sénégal et que reflètent la situation tant du Budget de l'Etat que celle des collectivités secondaires.

./.

Il faut croire que nos pronostics ont été réalisés. En effet, comme vous le savez, sur le plan interne, les ressources budgétaires dépendent essentiellement de la conjoncture économique. Les sources de financement extérieures n'ont pas toujours répondu à notre attente. Les dossiers présentés ont été soit rarement acceptés, soit modifiés, quelquefois même rejetés.

Il faut aussi tenir compte du fait que certains dossiers subissent des modifications profondes dans leur conception, avant même leur présentation aux investisseurs intéressés éventuels. Parfois, d'autres dossiers sont abandonnés en raison des facteurs indépendants de notre volonté.

Pour toutes ces raisons, nous sommes amenés à faire le point et à ajuster notre Plan en fonction d'une part, des résultats déjà obtenus et d'autre part, de l'évolution budgétaire de l'Etat et des accords réalisés avec les sources de financement extérieures.

Cela étant, nous allons examiner les différents secteurs initialement prévus au Plan afin de nous rendre compte de l'importance des modifications envisagées.

CHAPITRE I - ETUDES ET RECHERCHES

Les actions prévues au Second Plan initial, en matière d'études et de recherches, donnaient la priorité aux objectifs de production d'une part, et à l'étude des problèmes qui conditionnent le développement du pays (diversification et problème de l'hydraulique, etc...), d'autre part.

./.

Les options sont maintenues, un effort particulier a été entrepris pour assurer une meilleure coordination de la recherche.

Les investissements initialement prévus s'élevaient à 8.537.000.000 se décomposant :

- en financement public : 3.877.000.000
- et en financement privé : 4.660.000.000

Le total de ces investissements est ramené à 7.258.000.000, ce qui représente une faible diminution.

L'on se félicite que les financements privés, retenus primitivement, n'ont pas été modifiés et seront à coup sûr réalisés entièrement. Ils concernent essentiellement la recherche pétrolière.

CHAPITRE II - PRODUCTION RURALE

La deuxième année du Second Plan a coïncidé avec une campagne marquée par une sécheresse particulièrement préjudiciable à notre agriculture, dont il convient d'obtenir le redressement très rapide. Les objectifs de production retenus peuvent être considérés, dans leur ensemble, comme valables.

Les investissements globaux initialement prévus pour ce secteur essentiel, 33.291.000.000, sont ramenés à 23.862.000.000 se répartissant comme suit :

a/- Agriculture.

Les actions générales de productivité se déroulent normalement.

./.

L'équipement du monde rural, en matière de culture attelée, se poursuit selon les prévisions du plan. On note un certain équilibre entre les différents matériels (houe, semoir).

Les actions particulières, arachide de bouche, coton, ~~cane~~ à sucre, etc... évoluent de façon satisfaisante comme l'avait souhaité votre Commission des Finances. Cependant, les difficultés de financement rencontrées, obligent à réviser le programme du secteur agricole de la façon suivante :

- Investissements primitivement retenus	
sur financement public	22.644.000.000
ramenés à	= 16.632.000.000

b/- Elevage.

Votre Commission s'est penchée sur le problème du frigorifique du Port de Dakar qui demande une remise en état pour son fonctionnement optima. On note, avec satisfaction, le démarrage prévu cette année du ranch de Doli.

- Prévisions initiales sur fonds	
publics	4.310.000.000
- Prévisions ajustées	2.230.000.000

c/- Forêt et Pêche fluviale.

En ce qui concerne ce sous-secteur, votre Commission note que les prévisions initiales, 818 millions sur fonds publics, n'ont été que légèrement modifiées, soit 553 millions.

./.

d/- Pêche industrielle et maritime.

La pêche thonière reste l'élément essentiel de la pêche sénégalaise. Son développement revêt, en conséquence, un caractère prioritaire. Ce problème exige un armement sénégalais, susceptible de rentabiliser l'usine du complexe thonier et d'approvisionner le marché de poissons.

- Prévisions initiales sur fonds	
publics	3.699.000.000
ramenés à	<u>2.597.000.000</u>

Les prévisions sur fonds privés étant maintenues à 180.000.000
soit au total = 2.777.000.000

e/- Encadrement.

L'on se félicite du renforcement de ce sous-secteur, car le paysan sénégalais est analphabète. Dès lors, on ne saurait trop insister sur l'importance et la nécessité de l'encadrement du monde rural.

- Investissements prévus initialement	1.640.000.000
portés à	1.670.000.000

CHAPITRE III - INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT
ET DES COMMUNICATIONS.

- Prévisions globales initiales sur	
fonds publics	17.567.000.000
ramenées à	14.772.000.000

./.

Cependant, votre Commission des Finances note, avec satisfaction, le renforcement du programme du réseau routier et attire l'attention sur la nécessité d'élargir les routes bitumées existantes, construites à des largeurs anormales (investissement porté de 7.765 millions à 7.846 millions). Elle fait siennes les conclusions de la Commission des Travaux Publics concernant l'aménagement des terrains d'atterrissage de l'intérieur, l'équipement en moyens de communications radiophoniques de Kédougou et de Bakel, l'installation d'une bascule électronique à la sortie de Dakar permettant, d'une part de contrôler plus efficacement le chargement des véhicules et d'autre part, de chiffrer en poids le trafic marchandises par route.

Les prévisions sur fonds publics, par sous secteur, se décomposent comme suit :

- Chemins de fer de	4.339.000.000
ramenées à	3.430.000.000
- Port et voies navigables de	2.561.000.000
à	1.780.000.000
- Aéronautique de	706.000.000
à	555.000.000
- Postes et Télécommunications de ...	1.196.000.000
à	1.161.000.000

./.

CHAPITRE IV - ENSEIGNEMENT - CULTURE ET INFORMATION

Les investissements retenus s'élevaient à 8.829 millions qui ont été ramenés à 5.551 millions, compte tenu de l'insuffisance des disponibilités du Budget national, pour faire face aux dépenses de construction et surtout aux charges de fonctionnement, et des retards constatés dans la réalisation des programmes de constructions scolaires engagés sur aides extérieures.

CHAPITRE V - HYGIENE ET SANTE

En ce qui concerne ce chapitre, plusieurs problèmes ont retenu l'attention de votre Commission qui approuve les suggestions présentées par la Commission des Affaires sociales. Il s'agit :

1^o- de la nécessité de construire un pavillon des tuberculeux à Dakar, l'ancien pavillon du Cap-Manuel, qui contenait 100 lits, ayant été supprimé. Ces 100 malades, extrêmement contagieux doivent être récupérés. C'est un problème national d'une extrême urgence ;

2^o- de la révision de l'infrastructure sanitaire en Casamance ;

3^o- de la nécessité de trouver des fonds pour ériger une maternité à Louga.

- Investissements initialement prévus	
au niveau de	2.343.000.000
ajustés à	2.218.000.000

CHAPITRE VI - HABITAT - EDILITE

En ce qui concerne ce secteur, les prévisions de financements privés (3.940 millions) sont maintenues. Les financements publics étant ramenés de 11.775 millions à 6.970 millions.

CHAPITRE VII - HYDRAULIQUE

En raison de son importance dans la vie de la Nation, l'hydraulique a fait l'objet d'un large débat, car l'eau conditionne le développement. Certains commissaires ont souligné les difficultés de toutes sortes, rencontrées par le paysan pour son ravitaillement en eau. Il n'est pas rare de le voir parcourir 15 à 20 kilomètres à la recherche de sa ration quotidienne, indispensable.

Votre Commission se félicite de l'attention que les Pouvoirs Publics portent à ce problème.

Les programmes retenus sont révisés en hausse. De 8.728 millions, ils sont portés à 9.049 millions.

Certains forages doivent cependant être équipés. Il en est notamment du forage de Colobane, dans le département de Gossas.

CHAPITRE VIII - INDUSTRIE - ARTISANAT

Il n'y a pas lieu de modifier les indications du plan, relatives à la politique d'industrialisation qui demeure inchangée.

./.

On note une légère diminution des investissements, c'est-à-dire 19.640 millions, au lieu de 20.600 millions initialement prévus.

CHAPITRE IX - COMMERCE

Les équipements du secteur public, dans le commerce, seront plus importants qu'on ne le prévoyait initialement. Les conditions, entièrement nouvelles, de placement de l'arachide par l'O.C.A., ont amené le Gouvernement à modifier le programme primitif d'aide à la production sur crédits en subvention de la C.E.E. (Accord de Yaoundé). Un important programme d'équipement de l'O.C.A., en centres de stockage, va être réalisé de ce fait.

- Programmes initialement prévus	2.520.000.000
portés à	3.390.000.000

CHAPITRE X - TOURISME

Le tourisme étant une véritable industrie, rentable immédiatement, votre Commission se félicite des efforts particulièrement importants portés sur ce secteur d'activité.

- Prévisions initiales	172.000.000
portées à	725.000.000

./.

CHAPITRE XI - TRANSPORTS (et autres services)

Investissements, essentiellement prévus sur fonds privés, ramenés de :

7.200.000.000
à 6.200.000.000

CHAPITRE XII - EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS.

Les investissements prévus à ce secteur sont portés de :

834.000.000
à 1.066.000.000

Dans leur ensemble, les prévisions quadriennales du Plan ont été ramenées de :

126.336.000.000
à 104.647.000.000

Telles sont, Monsieur le Président, mes chers collègues, les principales dispositions du projet de loi dont l'Assemblée Nationale est saisie.

Le résultat attendu du Deuxième Plan, diversification des productions, l'intégration de l'économie sénégalaise, consolideront l'indépendance de notre pays et assureront un meilleur équilibre des échanges, autant qu'une base saine de croissance économique.

Votre Commission des Finances vous invite à adopter ce projet de loi, qui ne comporte qu'un article unique, s'il ne soulève aucune objection de votre part.

ASSEMBLEE NATIONALESESSION EXTRAORDINAIRE DE 1967

18428

R A P P O R T .-

présenté au nom

de la Commission des Travaux Publics, des Transports, des Télécommunications, de l'Habitat, de l'Urbanisme, des Mines et du Tourisme
sur le

Projet de loi n° 32/67 complétant la loi de Finances n° 67-30 du 13 Juin 1967 pour l'année financière 1967/1968 (dépenses en capital) :

- chapitre 800 - Etudes générales - page 2
 - sous-secteur 801 - Etudes sur le milieu et ressources naturelles
 - sous-secteur 806 - Etudes hydrauliques
 - sous-secteur 807 - Etudes d'infrastructures et des travaux publics
- chapitre 810 -Hydraulique
 - sous-secteur 811 -Hydraulique humaine urbaine
- chapitre 830 - sous-secteur 832 - sous-secteur 837 - Hotellerie et Tourisme
- chapitre 840 -Transports et Télécommunications
 - sous-secteur 841 - Routes et ponts - voies navigables et transports fluviaux
 - sous-secteur 843 - Ports et travaux maritimes - transports maritimes
 - sous-secteur 845 - Infrastructures aéronautiques et transports aéronautiques
 - sous-secteur 846 - Postes et Télécommunications
 - sous-secteur 856 - Habitat -Edilité

et le

Projet de loi n° 39/67 modifiant le loi n° 65-50 du 1er Juillet 1965 instituant un deuxième plan quadriennal de développement pour la période 1965/1969 :

- Introduction
 - chapitre 3 - Les infrastructures de Transport et communications
 - chapitre 6 - Habitat et Edilité
 - chapitre 7 - L'hydraulique
 - chapitre 3 - Le Tourisme

Monsieur le Président,

Mes Chers collègues,

La Commission des Travaux Publics, des Transports, des Télécommunications, de l'Habitat, de l'Urbanisme, des Mines et du Tourisme, s'est réunie le lundi 26 Juin 1967 à 16 heures dans sa salle de conférences à l'effet d'examiner, en leurs parties qui la concerne, les projets de loi n° 32/67 complétant la loi des Finances du 13 Juin 1967 et n° 39/67 modifiant la loi du 1er Juillet 1965 instituant un 2ème plan quadriennal de Développement pour la période 1965/1969.

Etaient présents, les Commissaires du Gouvernement représentant les différents ministères intéressés.

A la demande du Président de la Commission, le représentant du Plan a pris la parole le premier, dans un exposé clair et complet. Il a d'une part, brossé les caractéristiques du projet de budget d'équipement et d'autre part, fourni tous renseignements sur les motifs qui ont conduit à la modification du 2ème plan.

Ensuite, les représentants des ministères intéressés ont tour à tour pris la parole pour chacun, en ce qui le concerne, compléter l'exposé du représentant du Plan et donner son point de vue. Ils ont presque tous regretté l'ajournement de projets qui leur tenaient à coeur, étant donné l'intérêt certain que revêtent ces projets.

Pour le représentant des Travaux Publics, il s'a-
.../...

git de l'aménagement des terrains d'atterrissage, d'équipement en moyens de communication radiophonique Kédougou et Bakel, de la clôture du terrain de Matam, de l'installation d'une bascule électronique à la sortie de Dakar pour permettre d'une part, de contrôler plus efficacement le chargement des véhicules et d'autre part, de chiffrer en poids, le trafic marchandises à la sortie et à l'entrée de Dakar, par route etc...etc.

Le Directeur de l'O.H.L.M. a souligné les difficultés devant lesquelles il doit se trouver au début de l'exercice budgétaire qui vient, avec un service de l'Habitat rural qu'un texte organique rattache à son office, sans que pour autant on lui alloue des crédits supplémentaires.

Le représentant du Plan a repris la parole et dans sa réponse, il a expliqué clairement, qu'on était par les moyens dont on dispose. Nos besoins sont énormes a-t-il précisé et nos possibilités réduites. D'où l'absolue nécessité de ramener ceux-là dans les limites de celles-ci.

A la demande d'un membre de la Commission, le représentant du Plan a précisé que le choix des priorités n'est pas fait et imposé par le Plan et les Finances, mais arrêté d'un commun accord en Conseil de Cabinet, compte tenu de l'enveloppe financière disponible.

Au cours du débat général qui a succédé, des questions d'ordre particulier ont été posées aux représentants du Gouvernement par les membres de la Commission.

.../...

Il s'agit du rapport de la Compagnie des Eaux de Dakar et ses clients, notamment pour le paiement d'arriérés - l'équipement du forage de M'Barr, l'achèvement des puits commencés dans le Département de Kafrine etc... etc...

Des assurances leur ont été données pour le règlement dans les meilleurs délais de ces problèmes.

Ensuite il a été procédé à l'examen détaillé des deux projets de loi qui ont été adoptés sans aucun amendement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures.

REPUBLICQUE DU SENEGAL

CON SEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

18428

- AVIS N° 67-06 -

sur l'affaire n° 6/67 ; Projet de loi modifiant
la loi n° 65-50 du 1er Juillet 1965 instituant
un deuxième Plan Quadriennal de Développe-
ment pour la période 1965-1969

LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL,

Saisi par Monsieur le Président de la Républi-
que d'un projet de loi modifiant la Loi n° 65-50 du 1er Juillet
1965 instituant un Deuxième Plan Quadriennal de Développe-
ment pour la période 1965-1969,

Sur le rapport de la Commission du Plan, du
Développement et de l'Aménagement du Territoire,

A adopté dans sa séance du 28 Juin 1967

l'avis suivant :

.../...

- CONSIDERANT les difficultés auxquelles se heurte la Planification sénégalaise tant au plan intérieur (cadres - moyens et technique d'information - insuffisance des études de base) qu'au plan extérieur (variations des politiques d'Aide - complexité et durée des procédures ...);
- CONSIDERANT la faiblesse des moyens financiers proprement sénégalais et constatant la dépendance croissante envers l'Aide extérieure à laquelle est subordonné le Développement du Pays;
- CONSIDERANT dans ces conditions que le réajustement envisagé est imposé par les faits et que le projet de loi en cause l'opère avec réalisme tout en s'efforçant de conserver autant que possible les orientations générales du Deuxième Plan;

EMET UN AVIS FAVORABLE à l'adoption du Projet de Loi modifiant la loi n° 65-50 du 1er Juillet 1965 instituant un Deuxième Plan Quadriennal de Développement pour la période 1965-1969.

REGRETTE NEANMOINS :

- 1°- de n'avoir pu disposer des délais suffisants pour mener à bien l'analyse qu'il aurait aimé entreprendre, d'autant que

.../...

le document lui-même ne présentait pas les indispensables tableaux de synthèse permettant de juger dans leur ensemble les modifications envisagées (il en est ainsi notamment des financements).

2°- les généralisations excessives du projet au niveau des quantités globales. Il s'agit moit ici de regretter l'absence de référence à des calculs économiques fondamentaux, dont le Conseil doute, pour les raisons précédemment indiquées, qu'ils puissent être valablement conduits, que de relever l'insuffisance des informations relatives à certaines données indispensables (endettement, incidences économiques ou financières de certains réajustements).

CONSTATANT que la planification sénégalaise n'est en fait qu'une programmation sectorielle, soumise à des contraintes tant intérieures qu'extérieures, qui rendent assez artificielle son inscription dans le cadre étroit d'un Quadriennat,

SOUHAITE, afin d'éviter les à-coups en résultant dans l'économie, que soient repensées dans un cadre à plus long terme les actions de planification, la continuité n'étant pas assurée d'office par des chevauchements dont, en fin de compte, on n'est pas maître.

.../...

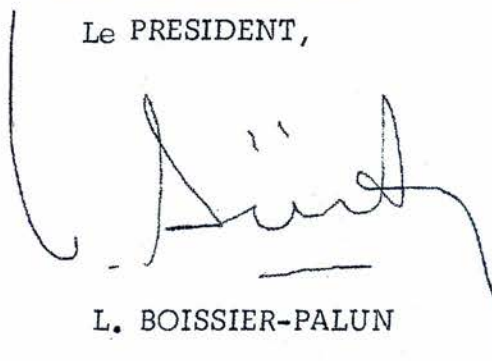
SOUHAITE que soit recherchée une meilleure coordination des Services d'études économiques, l'institution à cet égard d'un Bureau National d'Etudes et de Planification pouvant être recommandée.

SUGGERE enfin que tout soit mis en oeuvre pour améliorer les liaisons avec les Organismes d'Aide extérieure.

ET DEMANDE pour l'avenir qu'à chacune de ses Sessions Ordinaires, il puisse être tenu informé de l'évolution de la planification, de ses problèmes, de ses effets. Seule cette information systématique lui permettra de remplir valablement l'obligation que lui fait la Loi d'exprimer un avis **sur le Plan.**

Dakar, le 28 Juin 1967

Le PRESIDENT,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Boissier-Palun', with a long horizontal line extending to the right.

L. BOISSIER-PALUN

REPUBLIQUE DU SENEGAL

18428

670038

Assemblée Nationale

modifiant la loi n° 65-50 du 1er Juillet 1965 instituant un deuxième Plan quadriennal de Développement pour la période 1965 - 1969.

L'ASSEMBLEE NATIONALE a délibéré et adopté,

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE :

Sont approuvées, telles qu'elles ressortent du document annexé à la présente loi, les modifications apportées au deuxième Plan quadriennal de Développement approuvé par la loi n° 65-50 du 1er Juillet 1965.

La présente Loi sera exécutée comme Loi de l'Etat.

FAIT à DAKAR, le 30 JUIN 1967

LEOPOLD SEDAR SENGHOR

AB 428

°
I INTRODUCTION

1- Le principe de l'ajustement, à mi-période des programmes publics entraînant des charges récurrentes pour l'Etat, a été posé dans le 2ème Plan.

Ce travail ne constitue pas une remise en cause des principales options. Il doit permettre au contraire de vérifier que l'avancement inégal, inévitable, de l'exécution et des engagements dans les différents secteurs n'entraîne pas de très graves distorsions, et de prendre éventuellement des mesures utiles pour les redresser.

En second lieu, il doit constituer une information valable sur les engagements réels publics.

Une telle mise à jour est imposée par les aléas des financements aussi bien extérieurs qu'internes, ces derniers étant la conséquence de l'évolution budgétaire.

Elle a également des raisons techniques, certains projets évoluant différemment de ce que l'on prévoyait initialement.

Il est normal que la précarité des moyens en cadres spécialisés, qu'ils soient nationaux ou expatriés, entraîne des insuffisances ou des erreurs de conception, dont les nations plus développées ne sont pas exemptes. L'important est de corriger ou d'apporter des améliorations à temps, sans remettre en cause l'essentiel.

C'est d'ailleurs cette pauvreté dans les moyens d'études (et de réalisation) des projets, qui interdit de consacrer à nouveau beaucoup de temps à des travaux de conception générale, la priorité devant être réservée à l'élaboration, à la négociation, à la correction puis à la réalisation des projets.

Aussi a-t-on voulu ne procéder qu'à un ajustement rapide en évitant une procédure trop lourde, qui eût mobilisé trop de cadres et de responsables.

.../...

- 2 -

2- Les orientations générales ne sont donc pas modifiées.

Les actions de diversifications et d'accroissement de la production doivent être intensifiées simultanément. Les premières n'auront d'effet déterminant qu'à moyen ou long terme, les secondes sont imposées par la situation générale, pour faire face aux difficultés immédiates.

D'une part la substitution, aux accords bilatéraux franco-sénégalais sur les produits arachidières, de l'accord de Yaoundé avec la C.E.E. qui jouera dans le sens d'une diminution des protections et, d'autre part, le déficit vivrier en céréales et la pénurie mondiale du riz, accompagnée d'une forte hausse des prix, justifient le développement prioritaire d'actions importantes pour l'accroissement des rendements d'arachide et de mil. Sans doute la situation justifie-t-elle également la recherche de moyens plus rapides d'accroître la production de riz que ceux que l'on a initialement projetés, et qui étaient presque exclusivement basés sur des aménagements coûteux, posant de nombreux problèmes socio-économiques et de gestion.

Dans le secteur rural qui risque d'être très touché en raison des perspectives décrites ci-dessus, et qui de plus groupe 80 % de la population, les seules interventions possibles de quelque envergure sont le fait du secteur public.

L'Etat poursuivra la recherche, auprès des sources extérieures de financement, des aides accrues et des soutiens plus rapides que la situation exige. Sur le plan interne, il maintiendra la priorité à l'Economie Rurale, à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement des structures publiques d'encadrement rural.

Dans les autres secteurs de la production, l'Etat continuera à agir d'une manière concertée avec les promoteurs privés, en orientant, en stimulant et en aidant les investisseurs. Cette politique, maintes fois affirmée, d'accueil, de soutien et d'accompagnement n'exclut ni les mesures de contrôle, qui entrent dans les responsabilités normales de la puissance publique, ni les actions de promotion dans les domaines susceptibles de développement et appelant des impulsions publiques, en raison de l'absence ou de l'insuffisance des initiatives privées.

.../...

L'industrialisation dans le sens d'une meilleure intégration et d'une plus grande création d'emplois, directs et indirects, doit s'effectuer parallèlement à la diversification des productions rurales. Malgré des incitations publiques importantes, elle ne peut être toujours le fait du secteur privé agissant isolément, car de telles actions comportent parfois trop de risques, ou du moins un attrait financier jugé insuffisant ou trop lointain.

Dans ce domaine le rôle de l'Etat est multiple. D'une part le Gouvernement ne cessera pas de rechercher, par la négociation extérieure, l'élargissement réciproque des débouchés au niveau régional ouest africain ainsi que de meilleures conditions dans le commerce mondial susceptibles de favoriser l'essor des productions locales.

Mais d'autre part, il continuera également de prendre l'initiative de la création d'unités de productions nouvelles présentant un grand intérêt, à terme, sur le plan économique national, en assumant une part des risques résultant d'une certaine anticipation. Pour cela il continuera de recourir à l'aide publique extérieure spécialisée qui présente une double garantie financière et technique, et de s'associer aux entrepreneurs privés de la profession.

Actions directes dans l'économie et actions dans l'enseignement et la formation constituent le diptyque des interventions publiques prioritaires. L'une des leçons du bilan que comporte le présent ajustement des programmes est la nécessité d'harmoniser les multiples actions engagées dans l'éducation et la formation.

L'essentiel était certes qu'en un premier temps, fussent accélérées et multipliées les réalisations dans ce domaine, et que de nombreuses expériences fussent engagées, plutôt que de laisser s'aggraver les retards, dans la scolarisation principalement.

Mais il convient maintenant de faire le bilan des différentes actions entreprises puis de procéder à une étude prospective d'ajustement des besoins et des moyens sur le plan des ressources humaines.

.../...

- 4 -

Cet important travail, probablement le plus important et le plus difficile de la planification, ne peut se concevoir que débordant très largement la programmation quadriennale. Des concours extérieurs spécialisés sont assurés au Sénégal, mais l'essentiel du travail ne pourra résulter que de ses propres efforts notamment dans le sens d'une meilleure coordination entre tous les départements intervenant dans la formation.

L'étude de la planification de la formation et, d'une manière plus générale, des ressources humaines, sera entreprise au cours de la deuxième période biennale du 2ème Plan, avant que ne soient abordés les travaux d'élaboration du 3ème Plan Quadriennal, et de manière que l'on puisse tenir compte des premiers résultats de cette étude au moment des travaux de cohérence et de synthèse qui devraient intervenir en début 1969.

3 Sont exposées ci-après, l'évolution des programmes d'investissements publics tant dans les engagements constatés que dans les perspectives de réalisation, ainsi que les propositions particulières qui en découlent. Cette analyse est faite dans le même ordre que dans le document du 2ème Plan.

L'ajustement du 2ème Plan est limité aux rectifications ainsi apportées aux programmes sectoriels publics. La réalisation de certains projets débordera sur le 3ème Plan suivant un calendrier que l'on a indiqué chaque fois qu'il était connu. Ainsi les mesures d'ajustement des programmes du 2ème Plan préfigurent dans une certaine mesure la troisième période quadriennale, de même que la réorientation du 1er Plan préparait l'adoption des interventions à prévoir, au niveau des programmes, sur le 2ème Plan.

Assurer une meilleure continuité dans la planification, dans laquelle doivent s'insérer les tranches biennales et quadriennales des programmes, est une nécessité si l'on veut éviter dans l'avenir les retards constatés chaque fois au début des deux plans, et pallier les difficultés considérables que représentent, pour la programmation des actions, les incertitudes

.../...

- 5 -

relatives à l'aide extérieure auxquelles s'ajoutent les aléas du financement interne.

Préparer et négocier des projets à plus long terme, anticiper au besoin sur les programmes quadriennaux futurs, s'avère donc indispensable. Afin d'éviter les hiatus entre les tranches de réalisation, un certain chevauchement des programmes est inévitable et même nécessaire. Cela est conforme au caractère continu de la planification.

C'est pourquoi dans la réorganisation du Ministère du Plan une place particulière est donnée à la nouvelle direction des projets et programmes ; une coordination meilleure entre les services financiers, les services du plan et les services techniques sera également recherchée en priorité.

Mais c'est aussi avec les aides extérieures sur le plan de l'allègement des procédures et de l'établissement de relations permanentes et confiantes que le Sénégal recherchera la réalisation d'importants progrès.

J. E S P R O G R A M M E S D ' A C T I O N

S E C T E U R S A I N T E R V E N T I O N P U B L I Q U E D O M I N A N T E

Chapitre 1

ETUDES ET RECHERCHES

CHAPITRE I -

ETUDES ET RECHERCHES

Les actions prévues au IIème Plan en matière d'études et de recherches se présentaient comme suit :

En Millions Francs CFA	Budget National				Aide Extérieure				TOTAL
	65-66	66-67	67-68	68-69	65-66	66-67	67-68	68-69	
ACTIONS									
Fonctionnement des Instituts de Recherche	255	342	406	425	255	342	406	425	2 856
Contrepartie études Inter-Etats	27	85	85	88					285
Recherche Economique	53	56	73	146	18	43	96	146	631
Recherche Agronomique					448	301	145	123	1 017
Botanique	18	1	1	1					21
Alimentation et Santé	38	23	19	16	22	12	12	12	154
Energie					40	35	35	35	145
Géologie	39	154	150	150	178	120	120	140	1 051
Hydraulique, Hydrologie, Hydrogéologie...	62	47	24	14	213	142	71	92	655
Cartographie et Etudes Technologiques ...	12	12	16	-	54	38	38	33	203
TOTAUX GENERAUX	504	719	774	839	1228	1033	923	1 006	7 018

Priorité était ainsi donnée aux objectifs de production, d'une part, et à l'étude des problèmes qui conditionnent le développement du pays, d'autre part (diversification, problème de l'eau...). Ces priorités demeurent inchangées. Un effort particulier a été entrepris par ailleurs pour assurer une meilleure coordination de la Recherche au Sénégal./.-

1- 2 - PRESENTATION DES PROGRAMMES :1 - 21- ECONOMIE ET STATISTIQUESA - BILAN DES ETUDES ENGAGEES : 1ère tranche biennale 1965/67

Les études engagées visaient d'une part à compléter l'information statistique au Sénégal, et, d'autre part à assurer rapidement la préparation du 3ème Plan. Elles ont été financées comme suit :

NATURE DE LA RECHERCHE	Budget National			Aide Extérieure		Obtenu
	Estimations du Plan		Ouvert	Estimations du Plan		
	1965-69	1965-67	1965/67	65-69	65-67	
Statistiques agricoles	50	10	10	-	-	-
Enquêtes budgets familiaux ruraux	30	30	30	-	-	-
Commerce frontalier distri- bution	17	17	10	-	-	-
Industrialisation	-	-	-	20	10	20
Préparation recensement agricole mondial	2	-	-	-	-	-
Etudes de Terroirs	-	-	-	40	20	-
Plan directeur des villes et campagnes	-	-	-	8	4	-
Etudes démographiques par sondages	54	27	27	-	-	-
Préparation 3ème Plan	150	-	40	150	-	-
Planification de l'Ensei- gnement	-	-	-	10	2	10
Etudes régionales	25	25	50	75	25	-
T O T A L	328	109	167	303	61	30

a) - ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES SUR BUDGET NATIONAL :

On notera que :

- l'étude sur les budgets familiaux ruraux a été retardée dans son déroulement, en raison des conditions exceptionnelles créées par la sécheresse ; les résultats de l'enquête, de ce fait, n'auraient pas eu grande signification.

- Pour l'opération "études régionales" qui recouvre les études de régionalisation, de projets locaux, et des actions coopératives, 25 Millions prévus par le Plan sur aide extérieure ont été, en fait, ouverts sur budget national.

b) - ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES SUR AIDE EXTERIEURE :

- Les études d'industrialisation ont reçu un accord de principe général, dont le montant est actuellement indicatif.

- Pour l'opération planification de l'enseignement, un accord de principe est acquis - une approche des options à long terme constitue un préalable à cette étude.

- Pour la préparation du 3ème Plan, il est prévu sur aide extérieure, en complément des crédits du budget d'équipement, une enveloppe de 150 Millions, sur laquelle diverses études sont envisagées : comptes économiques et études sectorielles.

B - AJUSTEMENT DES PREVISIONS : 2ème tranche biennale 1967-69

Les mesures d'ajustement peuvent se résumer ainsi :

- Les études d'industrialisation, les études de terroirs, le plan directeur des villes et campagnes, la préparation du 3ème Plan (compte tenu des études déjà réalisées), et la planification de l'enseignement ne subissent aucune modification pour les deux dernières années du Plan.-

../..

- Les études statistiques agricoles, la préparation du recensement agricole mondial, les études démographiques par sondages, devront être assurées en deuxième priorité,

- Le financement à prévoir se présente comme suit :

NATURE DE LA RECHERCHE	Prévisions du Plan 1967/69	Nouvelles Estimations 1967/69	FINANCEMENT A ASSURER			
			1967/1968		1968/1969	
			Budget National	Aide Extérieure	Budget National	Aide Extérieure
Statistiques agricoles	40	-	-	-	-	-
Industrialisation	10	10	-	5	-	5
Préparation recensement agricole mondial	2	-	-	-	-	-
Etude de terroirs	20	-	-	-	-	-
Plan directeur des villes et campagnes	4	4	-	2	-	2
Etudes démographiques par sondages	27	-	-	-	-	-
Préparation 3ème Plan	300	260	70	50	40	100
Planification de l'Enseignement	8	(°) 10	-	(°) 5	-	(°) 5
Etudes régionales et d'aménagement du territoire	50	-	-	25	-	25
T O T A L	461	284	70	87	40	137

°) estimation maintenue provisoirement, à titre indicatif - Il est probable que l'étude, dépassant le cadre du IIème Plan, sera d'un montant plus élevé.

1-22- RECHERCHES CONCERNANT LE SECTEUR RURAL

Ces recherches étaient inscrites :

en investissement	pour	1 017 millions
en fonctionnement	pour	2 856 "

1-22-1- LES INVESTISSEMENTS étaient entièrement demandés sur aide extérieure. Pour les deux années écoulées, aucune réalisation n'a été effectuée. Pour les deux années à venir il faut retenir les réalisations suivantes :

- station rizicole de Djibelor	90 Millions
- centre de recherche zootechnique de Kolda	135 "
- projet d'amélioration de mil par utilisation des radios-isotopes	100 "
- projet d'enquête sur les ressources en poissons pélagiques	65 "

Les deux premiers projets font l'objet de conventions avec le FED, le 3ème élaboré avec le concours de l'EURATOM doit être financé par le FED également - Le 4ème fait l'objet d'une convention en cours de signature avec le Fonds Spécial des Nations Unies (PNUD).

Notons enfin que la recherche agronomique dans la vallée du Sénégal doit être reprise dans le cadre du **projet** Fonds Spécial ce qui pourrait se traduire en particulier par un investissement nouveau qu'il n'est pas encore possible d'estimer

1-22-1- RECHERCHE AGRONOMIQUE : CREDITS D'INVESTISSEMENTS

(sur aide extérieure)

I PREVISIONS 2ème Plan

	: 1965/66	: 1966/67	: 1967/68	: 1968/69	: TOTAL
recherche agronomique	: 189	: 146	: 92	: 67	: 494
" vétérinaire et zootechmique	: 196	: 104	: 33	: 33	: 366
" forestière et pisci- cole	: 9	: 8	: 8	: 8	: 33
" océanographique	: 54	: 43	: 12	: 15	: 124
TOTAUX :	: 448	: 301	: 145	: 123	: 1 017

II REALISATIONS ET PREVISIONS RAJUSTEES.

rech. agronomique	: -	: -	: 190	: -	: 190
" vété. et zoot.	: -	: -	: 135	: -	: 135
" forestière et piscicole	: -	: -	: -	: -	: -
" océanographique	: -	: -	: 57	: 8	: 65
TOTAUX	: -	: -	: 382	: 8	: 390

- 7 -

I-22-2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT, inhérentes à l'exécution de la convention générale sur la recherche font l'objet d'un financement paritaire Sénégal - FAC. A partir de l'exercice 1967-68, des mesures d'ajustement doivent être prises à la charge de l'Etat. Elles peuvent se résumer ainsi :

-rajustement subvention convention générale (1)	12 500 000
-régularisation avance consentie par l'IRAT pour permettre le fonctionnement de la recherche sur le Fleuve de Janvier à Juin 1967	15 000 000
Total.....	27 500 000

D'autre part des mesures nouvelles doivent intervenir sur budget national en contre partie de convention nouvellement conclues :

	1967/68	1968/69
Recherche agronomique vallée Sénégal	15 700 000	15 700 000
" rizicole Djibelor	15 960 000	30 000 000
" zootechnique Kolda	3 510 000	3 510 000
" poissons pélagiques	5 000 000	6 000 000
TOTAL	40 170 000	55 210 000

Sur aide extérieure les contributions FAC resteront au niveau actuel, avec augmentation prévisible de 5% en 1968/69.

Le projet "amélioration des mils" entraînera une contribution du FED de 57 Millions par an.

Le projet "étude des ressources en poissons pélagiques" comporte une subvention du PNUD/FS de 40 millions en 1ère année, de 60 millions 2ème année.

- (1) Un prélèvement de 12 500 000 a été opéré par décision IO49 MF/DB/2 du 26.I.67 sur les crédits réservés à l'exécution de la convention générale pour financer en 1966 la recherche sur le fleuve (quote-part sénégalais)

.../...

1-22-2- a/ RECHERCHE : BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recherche	Budget National		Aide extérieure	
	Estimations du Plan 1965-69	Ouverts 1965-67	Estimations du Plan 1965-69	Ouverts 1965-67
- agronomique	843	360	843	360
- vétérinaire et zooteknique	429	135,5	429	135,5
- forestière et pisci- cole	52	29,5	52	29,5
- océanographique	104	31	104	31
Totaux partiels	1 428	556	1 428	556

1-22-2- b/ BUDGET FONCTIONNEMENT RECHERCHE

	Dépenses réalisées				Prévisions			
	1965/66		1966/67		1967/68		1968/69	
	B.N.	FAC	B.N.	FAC	BN	Aide extéri- eure	BN	Aide extérieure
Recherche								
-agronomique	173,5	173,5	186,5	186,5	218	243,5	242	253
-vétérinaire et zooteknique	66	66	69,5	69,5	73	69,5	76,5	73
-forestière et piscicole	14,5	14,5	15	15	15	15	16	16
-océanographi- que	15,5	15,5	15,5	15,5	20,5	55,5	22,5	76
	269,5	269,5	286,5	286,5	326,5	383,5	357	418
Prévisions 2° Plan	255	255	342	342	406	406	425	425

1-22-2- c/ RECHERCHE : PREVISIONS BUDGET DE FONCTIONNEMENT
(Sur Budget National)

	Prévisions 2° Plan		Nouvelles estimations	
	1967/68	1968/69	1967/68	1968/69
Recherche				
- agronomique	233	246	218	242
- vétérinaire et zootechnique	123	127	73	76,5
- forestière et pisci- cole	13	15	15	16
- océanographique	37	37	20,5	22,5
TOTAUX	406	425	326,5	357

1-23 RECHERCHE SUR L'ALIMENTATION ET LA NUTRITION

Deux organismes sont inclus dans cette rubrique :

l'O.R.A.N.A. et l'I.T.A.

Le programme de recherche de l'O.R.A.N.A. nécessite la construc-
tion d'une animalerie, qui doit être réalisée en 1967/68, sur aide
extérieure.

18 millions de Frs CFA ont été ouverts en 1966/67, sur budget
national, au profit de l'I.T.A., pour la réfection de bâtiments,
l'installation d'ateliers et la construction d'un nouvel immeuble -
20 millions de Frs CFA sont prévus au budget 1967/68, pour le projet
du programme agricole mondial, et la deuxième tranche du nouvel
immeuble.

Recherche	Budget National		Aide Extérieure	
	1967/68	1968/69	1967/68	1968/69
O.R.A.N.A.	-	5	12	12
I.T.A.	20	5	-	-

1-24- ETUDES INTER-ETATS

Dans le programme du Comité Inter-Etats pour l'aménagement du Fleuve Sénégal, trois projets d'études de préinvestissements ont déjà obtenu l'accord du Fonds Spécial des Nations-Unies :

- a) Projet d'aménagement hydro-agricole - phase I -
- b) Projet de régularisation du Fleuve Sénégal.
- c) Projet du Haut-Bassin.

La contribution du Sénégal, pour ces 3 projets, s'élève à 175 millions de Fcfs CFA, sur 4 années à partir de 1966/67 (soit 115 millions pour 67/68 et 68/69) : 19 en espèces + 96 en nature).

Un quatrième projet, sur la navigation et les ports, s'inscrira également en partie dans la deuxième tranche Biennale du Deuxième Plan, pour un montant à préciser, d'environ 17,5 millions de Fcfs CFA.

1-25- ENERGIE

Deux études étaient prévues au Plan, concernant l'énergie solaire, et l'énergie éolienne -

Seule, l'étude sur les pompes solaires a pu être poursuivie, avec une participation du budget national, pour un montant de 7 millions.

1- 26 - RECHERCHES GEOLOGIQUES, MINIERES, HYDRAULIQUES1- 26 - 1 GEOLOGIE ET MINESA - BILAN DES ETUDES ET RECHERCHES ENGAGEES :1ère tranche biennale 1965/67

Les études et recherches minières se sont déroulées normalement dans le cadre du Plan - Le financement des opérations a été le suivant :

NATURE DE LA RECHERCHE	Budget National			Aide Extérieure		
	Estimations du Plan		Ouvert	Estimations du Plan		OBTENU
	1965/69	1965/67		1965/69	1965/67	
Etudes des latérites	-	-	-	38	38	39,5
Biochimie des minerais	-	-	-	20	20	22,2
Recherche générale	-	-	-	140	60	77,9
Argiles industrielles	20	10	10	-	-	-
Pierres d'ornement	8	8	8	-	-	-
Phosphates	60	30	25	-	-	-
Pétrole (1)	300	100	-	-	-	-
Minerais métalliques	30	10	10	40	20	76,2
Métaux Sénégal-Or.	15	15	10	-	-	-
Pierres et Métaux précieux	60	20	20	-	-	-
Recherches minières Sénégal Oriental FSNU	-	-	-	320	160	160
T O T A L	493	193	83	558	298	375,8

(1) = Non compris 4 600 Millions sur fonds privés.-

Les études et recherches générales, ainsi que les recherches de minerais métalliques (molybdène notamment), ont été financées sur crédits FAC et crédits propres du B.R.G.M.

Un programme important de recherches minières au Sénégal Oriental s'est poursuivi dans le cadre d'un projet du Fonds Spécial des Nations-Unies.

B - AJUSTEMENT DES PREVISIONS : 2ème tranche binnale 1967/69

- Les recherches de minerais métalliques, de métaux du Sénégal Oriental, et de pierres et métaux précieux, sont regroupées au sein du projet de recherches minières du Fonds Spécial des Nations Unies (chromite, diamant et or)-
- Les recherches de phosphate, qui n'ont pas révélé la présence de nouveau gisement actuellement exploitable, ne seront pas poursuivies en dehors des gisements déjà reconnus -

Les prévisions de financement sont donc les suivantes :

NATURE DE LA RECHERCHE	Prévisions du Plan 1967-69	Nouvelles Estimations 1967-69	Financement à assumer			
			1967 - 1968		1968 - 1969	
			Budget National	Aide Ex- térieure	Budget National	Aide Ex- térieure
Etude des Latérites	-	15	-	15	-	-
Biochimie des Minerais	-	15	-	15	-	-
Recherche générale	80	100	-	100	-	-
Argiles industrielles	10	10	5	-	5	-
Pierres d'ornement	P.M.	-	-	-	-	-
Phosphates	30	-	-	-	-	-
Pétrole	200	-	-	-	-	-
Recherches minières Sénégal Oriental	240	240	40	80	40	80
TOTAL	560	380	45	210	45	80

1 - 26 - HYDRAULIQUE, HYDROGEOLOGIE, HYDROLOGIE

A - BILAN DES ETUDES ET RECHERCHES ENGAGEES : 1ère tranche
biennale 1965/67

Les études hydrauliques financées sur budget national se sont déroulées pour l'essentiel conformément aux prévisions du Plan pour la tranche biennale 1965/67-

Les études sur le lit majeur et mineur du Fleuve Sénégal, ainsi que sur l'aménagement de la Falémé ont été intégrées au programme d'études du Comité Inter-Etats pour l'aménagement du Fleuve Sénégal.

Les opérations Kédougou-Bakel, Zone Est de Tambacounda, et étude de la nappe entre le Saloum et la Gambie ont été différées, pour être reprises dans un nouveau programme à prévoir sur aide extérieure.

Le financement des études et recherches engagées se présente comme suit :

NATURE DE LA RECHERCHE	Budget National			Aide Extérieure		OBTENU
	Estimations du Plan		Ouvert	Estimations du Plan		
	1965/69	1965/67	1965/67	1965/69	1965/67	
Centres d'Etudes et de Documentation de l'hydraulique	32	22	7	-	-	-
Lit majeur du Fleuve Sénégal	-	-	-	90	45	(°)
Lit mineur du Fleuve Sénégal	-	-	-	40	20	(°)
Hydrologie de la Casa mance	55	35	35	-	-	-
Hydrogéologie de la nappe de Casamance	22	22	22	-	-	-
Aménagement de la Falémé	-	-	-	77	21	(°)
Carence en phosphate du Chep tel	-	-	-	9	9	-
Salinité et Bilan de nappe du maestrichien	-	-	-	30	20	17,6
Recherche eau dans les îles du Sine-Sal.	7	7	7	-	-	-
Kédougou-Bakel (1)	-	-	-	44	22	-
Zone de Tambacounda(1)	-	-	-	84	83	-
Région Joal Fadiouth	3	3	3	-	-	-
Nappe entre le Saloum et la Gambie (1)	-	-	-	37	30	-
Inventaire des mares	18	10	6	-	-	-
Protocole d'accord USAID (Saloum)	-	-	-	107	107	107
T O T A L	137	99	80	518	355	124,6

(°) Programme du Comité Inter-Etats par l'aménagement du Fleuve Sénégal-

(1) Etudes regroupées dans un nouveau programme, pour un montant de crédits identique.-

B - AJUSTEMENT DES PREVISIONS : 2ème tranche biennale 1967/69 :

- L'équipement du centre d'études et de documentation de l'hydraulique devra être financé sur aide extérieure -

- 20 Millions seront prévus sur Budget National au chapitre de l'hydrologie de la Casamance, en contrepartie de la requête déposée au Fonds Spécial des Nations-Unies.

- Les études sur Kédougou-Bakel, la zone Est de Tambacounda, et la nappe entre le Saloum et la Gambie, ont été regroupées en un nouveau programme, pour un montant de crédits identique à obtenir sur aide extérieure :
 - Points d'eau région Kédougou-Bakel : 44 Millions
 - Inventaire des ressources hydrauliques : 121 Millions
(dont Casamance : 13 Millions,
Sine-Saloum, Gambie : 58 Millions,
Sénégal-Oriental : 50 millions) -

- Les trois dernières opérations du tableau ci-après : prolongation de l'étude de Pout et forage d'essai, poursuite des études hydro-pastorales, n'avaient pas été prévues explicitement par le Plan.

La première de ces opérations est en cours de réalisation sur crédits FAC et la troisième reprend partiellement l'inventaire des mares prévu sur budget national -

Les prévisions de financement sont les suivantes
pour 1967/69 :

NATURE DE LA RECHERCHE	Prévisions du Plan 1967/69	Nouvelles Estimations 1967/69	Financement à assurer			
			1967/ 1968		1968/ 1969	
			Budget National	Aide Ex- térieure	Budget National	Aide Ex- térieure
Centre d'études et de documentation de l'hydraulique	10	10	-	5	-	5
Lit majeur du Fleuve Sénégal	47	47	-	23	-	24
Lit mineur du Fleuve Sénégal	20	20	-	10	-	10
Aménagement de la Falémé	56	56	-	20	-	36
Hydrologie de la Casam.	20	20	10	-	10	-
Hydrogéologie de la nappe de Casamance	PM	-	-	-	-	-
Carence en phosphate du Cheptel	PM	-	-	-	-	-
Salinité et bilan de la nappe du maestrichien	10	10	-	3	-	7
Recherche eau dans les îles du Saloum	PM	-	-	-	-	-
Kédougou - Bakal	22	44	-	22	-	22
Inventaire des ressources hydrauliques	8	121	-	60	-	61
Inventaire des mares	8	-	-	-	-	-
Protocole d'accord USAID	PM	-	-	-	-	-
Prolongation étude de Pout	-	20	-	10	-	10
* Nappe de Pout, rive Ouest lac Tamna	-	38	-	19	-	19
* Etudes hydro-pastorales	-	22	-	11	-	11
T O T A L	201	408	10	183	10	205

1 - 27 - CARTOGRAPHIE ET PEDOLOGIE

A - BILAN DES ETUDES ENGAGEES : 1ère tranche biennale 1965/67

- La réalisation de la carte géologique au 1/20 000° de la Région du Cap-Vert, et au 1/6000 ° pour Dakar a été menée à bien par le Laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences.

- La "carte géographique" correspond aux travaux effectués pour l'I.G.N. sur crédits FAC-

- L'exécution de la carte pédologique est effectuée sous la direction de l'O.R.S.T.O.M.

- La carte géologique au 1/200 000 ° de la Région du Fleuve a été réalisée, sur crédits FAC, par la Direction des Mines et de la Géologie, et le B.R.G.M.

- Le projet d'étude des chaînes hercyniennes n'a pas eu de suite .

Le financement des opérations
engagées se présente comme suit :

NATURE DE LA RECHERCHE	Budget National			Aide Extérieure		
	Estimations du Plan		Ouvert	Estimations du Plan		Obtenu
	1965-69	1965-67	1965-67	1965-69	1965-67	
Carte 1/20 000 Cap-Vert et 1/6000 Dakar	-	-	-	5	5	5
Carte géographique	-	-	-	17	12	12
Carte Pédologique du Sénégal Oriental	40	24	24	-	-	-
Carte géologique	-	-	-	9	9	9
Chaînes hercyniennes	-	-	-	32	16	-
T O T A L	40	24	24	63	42	26

B - AJUSTEMENT DES PREVISIONS : 2ème tranche biennale 1967/69 :

Après l'achèvement des 5 cartes géologiques de la Région du Fleuve, l'essentiel de la recherche en matière de cartographie et de pédologie sera consacré à la réalisation de la carte pédologique du Sénégal Oriental

Les prévisions de financement sont les suivantes :

NATURE DE LA RECHERCHE	Prévisions du Plan 1967/69	Nouvelles Estimations 1967-69	FINANCEMENT A ASSURER			
			1967 - 1968		1968 - 1969	
			Budget National	Aide extérieure	Budget National	Aide Ex- térieure
Carte 1/20 000 Cap-Vert et 1/6000 Dakar	PM	-	-	-	-	-
Carte géographique	5	5	-	5	-	-
Carte pédologique du Sénégal Oriental	16	16	12	-	4	-
Carte géologique	PM	-	-	-	-	-
Chaînes hercyniennes	16	-	-	-	-	-
T O T A L	87	21	12	5	4	-

RECAPITULATIF DES ETUDES ET RECHERCHES :

Pour l'ensemble des études et recherches, le programme réajusté pour les deux dernières années du Plan se présente comme suit:

A C T I O N S	Budget National		Aide extérieure	
	67/68	68/69	67/68	68/69
Fonctionnement des Instituts de recherches.....	326,5	358	383,5	418
Contrepartie études inter-Etats (nature)	52,5	77		
Contrepartie études inter-Etats (espèces)	20,5	22,5	-	-
Recherche économique	70	40	87	137
Recherche agronomique	-	-	382	8
Recherche botanique	1	1	-	-
Recherche sur l'alimentation et la santé.....	20	10	12	12
Energie.....	-	-	15	15
Géologie et mines.....	45	45	210	80
Etudes hydrauliques et hydrogéologiques	10	10	183	205
Cartographie.....	12	4	5	-
Etudes technologiques.....	-	-	-	-
Total partiel.....	178,5	132,5	894	457
T O T A L	557,5	567,5	1277,5	875

p.i = plan initial

p.a = plan ajusté

Etudes et Recherches

Investissements (fonctionnement Instituts recherche exclus)

en Millions F CFA

1ère tranche 1965/1967		2ème tranche 1967/1969		TOTAL	
p.i	p.a	p.i	p.a	p.i	p.a
2 169	936	1 708	1 662	3 877	2 598

Ces totaux résument les constatations, et les propositions, faites
au chapitre 1 des Etudes et Recherches -

ANNEXE au chapitre 1

PROGRAMME D'ETUDES DU COMITE
INTER-ETATS POUR L'AMENAGEMENT
DU FLEUVE SENEGAL

A-1

ANNEXE AU CHAPITRE 1 - ETUDES ET RECHERCHES -

PROJETS DU COMITE INTER-ETATS POUR L'AMENAGEMENT
DU FLEUVE SENEGAL

La suite des accords signés avec le Fonds Spécial des Nations Unies, des programmes très importants ont été engagés pour l'aménagement du Fleuve Sénégal, dans le cadre du Comité Inter-Etats -

I - PROGRAMME DU COMITE INTER-ETATS POUR L'AMENAGEMENT DU FLEUVE SENEGAL

I-1- Projets d'études de préinvestissements déjà adoptés :

Trois projets d'étude ont été déjà acceptés par le Conseil d'Administration du Fonds Spécial :

- a) - Projet d'aménagement hydroagricole - phase I -
- b) - Projet de régularisation du Fleuve Sénégal
(barrage de Gouina)
- c) - Projet du Haut-Bassin (utilisation rationnelle des eaux)

Pour ces trois projets, le montant total des crédits accordés par le Fonds Spécial est de : 1.560.000.000 Frs CFA, et la participation du Sénégal s'élève à : 175 millions de Frs CFA.

Le plan d'opérations concernant un quatrième projet est en voie d'élaboration. Il s'agit de l'étude sur la "navigation et les ports".

I - 2 - Projets d'étude non encore présentés au Fonds Spécial :

- a) - Hydroagriculture - phase II (casiers - pilotes agricoles et zones-pilotes d'élevage).
- b) - Erosion des sols du Fouta Djallon
- c) - Etudes minières industrielles

ce dernier projet d'étude ne devant démarrer que dans le cadre du IIIème Plan de Développement.

II - CALENDRIER DE REALISATION DES ETUDES :

Le calendrier de réalisation des études du Comité Inter-Etats s'établit comme indiqué au tableau suivant. La contribution du Sénégal est donnée à titre indicatif, selon une estimation provisoire.

.../...

A - 2

- F.S.N.U. -

Désignation des Opérations	1967/68	1968/69
Hydro-agriculture Phase I	30	50 (14,5 + 3 (espèce+ne
Régularisation (Gouina)	4	10 (3 + 1
Haut-Bassin	35	15 (3 + 12
Total partiel	73	75
Navigation et ports	-	35
Hydro-agriculture phase II	-	82
Fouta Djallon	-	20
Stule minière industrielle	-	37,5
Fonctionnement du Comité Inter-Etats	8,75	67
TOTAL GENERAL	81,75	16,5

A-3

2-1- On retiendra en priorité les opérations suivantes dans le cadre de l'ajustement du Plan :

Opération	Prévisions du Plan	Nouvelles estimations			Crédits à prévoir au III ^e Plan		
		Espèce	Nature	Total	Espèce	Nature	Total
Hydroagri- culture phase I	27 M par an	30	80	110	5	15	20
Régularisa- tion (Gouina)		3	7	10	-	-	-
Haut-Bassin		7	28	3	-	-	-
TOTAL	81 M	40	115	155 =====	5	15	20 =====

A ces trois projets d'étude, s'ajoutera le projet sur la navigation et les ports pour un montant de l'ordre de 17,5 millions, dans le cadre du 2^e Plan -

2-2- Aux crédits d'étude, s'ajoutent les crédits de fonctionnement du Comité Inter-Etats. Ces crédits sont inscrits au budget de fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères -

C H A P I T R E 2

LA PRODUCTION RURALE

2. LA PRODUCTION RURALE -

2.1. Les objectifs généraux -

Dans le domaine de l'agriculture la 2ème année du Plan (année 1966/67) a coïncidé avec une campagne marquée par des conditions climatologiques exceptionnellement défavorables.

Les productions agricoles annuelles ont ainsi été fortement influencées, ce qui a fait apparaître clairement les inconvénients qui peuvent résulter d'une comparaison année par année de ces productions.

Par ailleurs un examen détaillé des statistiques de production de l'arachide au cours des vingt dernières années a permis de constater que cette production semblait, avec de bonnes probabilités, s'inscrire dans un cycle quadriennal comportant une récolte forte, une faible et deux moyennes.

Bien sûr il faut se garder d'en déduire une règle mathématique absolue mais il conviendra à l'avenir, et pour serrer de plus près la réalité, d'en tenir compte en substituant la notion de production moyenne (sur 4 ans), à celle de production annuelle.

Notons enfin que l'incidence d'une campagne comme celle de 1966, très mauvaise dans la zone nord du bassin arachidier-, résultant des conditions météorologiques que l'on ne rencontre qu'une fois toutes les 3 ou 4 décennies, ne doit pas être placée sur le même plan que celle de l'année faible que l'on retrouve régulièrement dans le cycle quadriennal dont il est fait état ci-dessus.

Ces conclusions évidentes pour l'arachide dont on suit facilement l'évolution de la production au travers de la commercialisation, sont également valables pour les autres productions, vivrières en particulier.

Sous cette réserve on peut admettre que les objectifs de production fixés par le Plan restent valables à l'exception peut-être de la production maraichère pour laquelle les difficultés rencontrées pour l'aménagement de la zone des Niayes ris-

quent d'entraîner un certain retard, et de la production rizicole, la réalisation des aménagements ne suivant pas le rythme prévu.

En ce qui concerne les productions animales et la pêche maritime il semble que les objectifs du Plan étaient un peu optimistes à moyen terme, et qu'il faudra les réévaluer compte tenu :

- de l'évolution du marché de la viande, la commercialisation ne semblant pas progresser au rythme prévu.
- de l'étalement du programme prévu pour l'armement thônier qui se traduira probablement par la mise en oeuvre du programme retenu en hypothèse basse.

Il n'en reste pas moins que les perspectives à plus long terme pour ces secteurs sont très favorables, ce qui justifie un certain nombre d'actions nouvelles à engager avant la fin du 2ème Plan et qui se développeront en cours du 3ème Plan.

2.2.- SECTEUR AGRICULTURE

a)- Les actions générales de productivité se déroulent dans l'ensemble, de façon satisfaisante et suivant les prévisions du Plan.

C'est ainsi que le programme engrais évalué à 5.500 millions pour les quatre années a été réévalué à 5.270 millions.

L'évolution en tonnage est la suivante :

	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	TOTAL
<u>Prévisions 2^e Plan</u>					
Engrais arachide	34.000	42.000	55.000	66.000	197.000
" mil	7.100	9.900	13.600	20.000	50.600
" riz	1.820	3.070	4.320	5.670	14.880
" maraîcher	400	600	800	1.000	2.800
TOTAUX	43.320	55.570	73.720	92.670	265.280
<u>Réalisations et prévisions rajustées</u>					
Engrais arachide	26.107	38.423	52.600	64.550	181.680
" mil	4.685	9.122	13.135	19.000	45.942
" riz	834	990	1.775	2.100	5.699
" maraîcher	310	552	820	1.000	2.682
TOTAUX	31.936	49.157	68.330	86.650	236.000

- 21 -

De ces chiffres il apparait que l'évolution est satisfaisante pour l'arachide, quoique un certain décalage subsiste toujours, pour le mil qui rattrape son retard, et pour les culture maraîchères. Par contre l'action en riziculture ne progresse que d'une façon insuffisante, ce qui constitue pour ce secteur d'intérêt primordial un handicap grave.

Une action de vulgarisation intensive serait susceptible d'améliorer cette situation qui reflète malheureusement le retard pris dans ce domaine par la Casamance, région rizicole par excellence du Sénégal.

L'action phosphatage de fonds n'a pas encore dépassé le domaine de la pré vulgarisation et souffre du retard constaté dans le programme d'aménagement des terroirs pour lequel l'aide extérieure escomptée n'a pu être obtenue; 160 millions étaient prévus pour l'emploi de 20.000 tonnes de phosphates, le programme a dû être réduit dans de fortes proportions et ramené à 36 millions.

Le 3ème Plan devrait voir le démarrage réel de cette action qui conditionne le relèvement des potentialités du sol, avec l'avantage d'employer une matière première produite localement et d'un bas prix de revient.

Le programme quadriennal d'équipement en matériel de culture attelée, avait été évalué à 2.662 millions. Compte tenu des deux programmes exécutés, ce montant sera respecté.

Par rapport aux prévisions (cf. tableau p.101) les mises en place effectuées ou à prévoir s'établissent ainsi :

.../...

DESIGNATION	Réalizations				Prévisions				TOTAL	
	1965/66		1966/67		1967/68		1968/69		Q	V
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V		
Semoirs	16,5	198	14,1	168,5	19	226,6	17	204	66,6	797,1
houes	12,2	83	21,5	153,5	32,2	236,1	24	178,4	89,9	651,0
souleveuses	1,7	16	0,9	8,6	10,3	46,8	14,4	60	27,3	131,4
charrues	1,7	16,6	1	9,7	1,6	16,4	1,8	19,1	6,1	61,8
charrettes	3,5	94	7	182	9,7	255,4	11,5	300	31,7	831,4
polyculteurs et multiculteurs	0,3	23,7	0,1	8,4	0,7	44,5	1,2	53	2,3	129,6
TOTAUX		431,3		530,7		825,8		814,5		2602,3

Q = quantités en milliers d'unités

V = valeur en millions frs CFA.

L'examen de ce tableau fait ressortir les points suivants :

- ralentissement de l'acquisition des semoirs traduisant une saturation des besoins et surtout des moyens de traction disponibles (ânes et chevaux). Le recours à la traction bovine s'imposera dans les prochaines années, ce qui requiert un effort particulier dans ce secteur.
- progrès spectaculaire de la houe reflétant l'intérêt bien compris d'une action technique éminemment rentable. On se rapproche ainsi d'un équilibre semoir-houe, base d'un développement rationnel de l'exploitation.
- vulgarisation rapide de la souleveuse et de la charrette, deux instruments susceptibles d'améliorer la rentabilité de l'exploitation.

D'importantes aides financières extérieures destinées à couvrir les besoins de la B.N.D.S. pour la distribution des crédits aux coopérateurs pour l'achat des matériels sont en cours de négociation.

Ces aides devraient permettre de réaliser les programmes d'équipement en matériel non seulement au cours du 2ème Plan, mais aussi de les poursuivre au cours des campagnes ultérieures.

L'opération de développement de la productivité arachide-mil

(action SATEC) a donné des résultats très encourageants et la décision de prolonger cette action a été prise par le gouvernement - Le financement sera assuré sur aide extérieure. Le coût total avait été estimé à 1.548 millions pour les quatre années du Plan. L'aide déjà obtenue du FED (1.272 millions) couvre l'opération jusqu'en fin 1967. Pour les années 1968, 69 et 70, le coût a été estimé à 1.390 millions dont 344 pour les cadres de relève.

b) - Actions particulières

Le projet de développement de l'arachide de bouche prévu pour 4.000 ha et une production de 4.800 tonnes, a été réévalué de façon à atteindre 7.000 hectares (dont 4.500 dans le Sine Saloum) et 8.500 tonnes en 1970. Le coût de l'opération Sine Saloum est estimé à 55 millions.

Le projet coton conduit avec le concours de la CFDT, se déroule de façon très satisfaisante et suivant le rythme prévu au plan. Compte tenu d'ailleurs des résultats obtenus tant sur le plan global que sur celui des rendements à l'hectare, il a été décidé de présenter au financement extérieur un programme portant sur 12.500 hectares, répartis dans le Sénégal Oriental, la Haute Casamance et le Sine Saloum et susceptible de produire environ 12.000 tonnes de coton graine, soit près de 4.500 tonnes de coton fibre, ce qui correspondra sensiblement aux possibilités d'absorption des industries textiles sénégalaises. En plus de la 1ère usine dont l'implantation à Tambacounda est décidée, une 2ème usine sera édifiée dans le Sine Saloum.

Le financement de l'action (investissement et encadrement) était évalué à 255 millions pour la durée du 2ème Plan. Il sera porté à 1.060 millions, dont 448,5 sur les quatre années du 2ème Plan (173 millions pour les deux années écoulées).

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les dépenses résultant de la relève des cadres C.F.D.T. par du personnel sénégalais. Ces dépenses peuvent être évaluées à environ 4 millions par an et par agent (solde et fonctionnement), soit une charge pour le budget national qui passerait de 4 millions, chiffre actuel pour un chef de secteur en place, à 40 millions en fin de

- 24 -

3ème Plan où 10 chefs de secteur sénégalais devront être en place.

Parallèlement la valeur des produits utilisés (engrais et insecticides) passera de 78 à 100 millions pour la période quadriennale. Elle sera de l'ordre de 460 millions pour les quatre années suivantes.

Le projet canne à sucre qui vise à la réalisation d'un complexe agro-industriel dans la région de Richard-Toll a évolué de façon satisfaisante et entre dans une phase active.

Les négociations pour la recherche du financement sont en bonne voie et la création d'un groupement d'études, préfigurant la société d'exploitation, a permis de déboucher sur un programme d'aménagement dont la 1ère tranche sera lancée à la fin de l'année 1967. La 1ère plantation industrielle pourrait ainsi être effectuée à partir d'octobre 1968, ce qui permettrait de démarrer la 1ère campagne sucrière début 1970, c'est-à-dire avec un retard d'un an sur les prévisions. Par ailleurs la cadence annuelle d'aménagement sera inférieure pour des raisons techniques à ce qui avait été prévu.

Dans l'état actuel du projet, il n'est pas possible de préciser les coûts estimés de l'opération. Un dossier définitif est en cours de préparation et sera présenté en juin 1967 aux instances financières extérieures. Il permettra d'avoir une vue plus exacte du coût global.

Aussi les évaluations portées dans le document 2ème Plan ne sont reprises et maintenues qu'à titre provisoire et indicatif.

Signalons que le projet de rectification de la Laguy dont le financement a été proposé à l'aide extérieure, doit être rattaché au projet canne à sucre qui lui apporte une meilleure justification économique et technique.

L'amélioration des cultures maraîchères devrait se faire essentiellement dans la zone des Niayes en s'appuyant sur l'action de la SODENIA. Mais les études préalables n'ont pu jusqu'ici déboucher sur l'engagement des réalisations. Les prévisions initiales devront être étalées et l'on peut en l'état actuel estimer que seule la première

- 25 -

phase de l'opération consistant en l'aménagement de casiers pilotes, dans quatre zones des Niayes, et sur une centaine d'hectares, sera réalisée dans les limites du 2ème Plan, sur aide extérieure. Cette phase sera toutefois d'une grande importance car c'est en fonction des résultats de l'expérience sur les plans de la production et de la commercialisation et sur le plan de l'organisation de la gestion, que des extensions ultérieures pourront être entreprises dans ce secteur riche de possibilités pour l'avenir.

Parmi les opérations de développement des cultures fruitières, le projet banane occupait la 1ère place. Après de nombreuses difficultés et contre temps, il a été décidé d'implanter 3 blocs de 10 ha chacun sur budget national et de demander à l'aide extérieure le financement d'une tranche de 50 hectares et l'établissement d'un dossier d'exécution portant sur 220 hectares.

Le programme rizicole, très important pour l'économie du pays, comporte d'une part, l'amélioration de la riziculture traditionnelle, d'autre part, la réalisation sur aménagements hydro agricoles de nouveaux périmètres rizicultivables. Ces deux objectifs n'étant pas forcément distincts.

Le premier relève d'actions traditionnelles (semences, engrais, culture attelée, ...) qui pour être mises en oeuvre avec toute l'efficacité voulue doivent s'appuyer sur un encadrement dense et spécialisé.

Sur des périmètres nouvellement aménagés, il va de soi que ce même encadrement est indispensable.

Dans ce domaine il faut pourtant constater un grand retard puisque les inscriptions du plan au titre de l'encadrement (352 millions) n'ont pas été matérialisées, sauf pour une très faible part dans la zone des 30.000 hectares. Il faut dire que le recours prévu aux aides extérieures n'a pu se concrétiser que très partiellement.

En ce qui concerne les aménagements, la situation se présente ainsi pour les trois régions intéressées :

./.

a) REGION DE LA CASAMANCEBasse Casamance

• Du fait des difficultés de toutes sortes rencontrées lors des négociations avec les sources de financements extérieures, aucun des aménagements prévus n'a pu dépasser le stade des études ou des avant-projets. Pour les deux prochaines années, il faut prévoir l'aménagement de 600 hectares dans les vallées de Nyassia et Guidel, et le début d'une prospection qui devra aboutir à des projets portant sur environ 6.400 hectares de rizières de mangrove.

Dans les vallées de Bignona, une lère tranche d'aménagement portant sur 1.450 hectares pourra vraisemblablement être réalisée si les études prévues ne sont pas retardées davantage, comme c'est le cas actuellement.

Moyenne Casamance et Haute Casamance

Les études en cours ou à réaliser pourront difficilement se traduire en projets d'exécution avant l'achèvement du 2ème Plan. Il est nécessaire de prévoir un étalement sur le 3ème Plan, d'autant que la recherche des financements n'est pas très concluante.

b) REGION DU SINE-SALDUM

Là aussi, le retard des études et la recherche du financement ne permettent pas d'espérer une réalisation correcte des objectifs du Plan et un étalement est également à prévoir.

c) REGION DU FLEUVE

La situation est un peu plus satisfaisante grâce à la mise en valeur du Delta par la SAED. La cadence annuelle de mise en culture, initialement fixée à 3.000 ha, devra cependant être revue en fonction des aménagements internes à réaliser dans les cuvettes en vue d'assurer une exploitation plus correcte. Ceci se traduira par un certain ralentissement qui sera compensé par une augmentation des superficies réellement cultivables et par un meilleur rendement à l'hectare. Il reste entendu, cependant, que, comme initialement prévu, l'opération devra

•/•

être réalisée en 10 ans au maximum.

Les autres opérations prévues dans la vallée, en particulier les périmètres de Nianga et Démet, ne pourront démarrer que si la recherche du financement actuellement en cours est positive.

SUPERFICIES A AMENAGER (en hectares)

<u>R E G I O N S</u>	Prévu 2ème Plan	Réalisé 1965 à 1967	Objectifs révisés 1967 à 69	Prévoir sur 3ème Plan
<u>CASAMANCE</u>				
Balantacounda.....	1.200	-	1.000	200
Tanaffe, Lingueto, etc	2.000	-	-	2.000
Bignona.....	1.760	-	1.450	450
Séfa.....	500	-	500	-
Nyassia et Guidel.....	2.100	-	600	6.400
Lebal et Dioulacolon..	1.400	-	-	1.400
TOTAL CASAMANCE.....	8.960	-	3.550	10.450
<u>SINE-SALOUM</u>				
Bao Bolon.....	1.500	-	1.200	300
Bas-Saloum.....	1.600	-	1.000	600
TOTAL SINE-SALOUM.....	3.100	-	2.200	900
<u>FLEUVE</u>				
S.A.E.D.....	11.000	9.300 (1)	3 à 6.000	12 à 15.000
O.A.V.....	1.500	-	-	1.500
Démet, Nianga.....	5.000	-	2.500	10.000
TOTAL FLEUVE.....	17.500	9.300	5.500 à 8.500	23.500 à 26.500

(1) dont 3.300 ex. O.A.D.

Le tableau ci-dessus montre une fois de plus qu'il n'est pas possible de compter sur les seuls aménagements hydro-agricoles pour faire progresser la production du riz, objectif prioritaire compte tenu des perspectives du marché mondial et des ressources céréalières du Sénégal.

- 28 -

Les efforts tentés pour améliorer la riziculture traditionnelle n'ont guère abouti à des résultats notables en raison de la faiblesse et de l'éparpillement des moyens.

Il semble que, par analogie avec ce qui a été fait dans le bassin arachidier, une action de productivité, dotée de moyens importants, devrait être engagée au cours des prochaines années en Casamance et dans la vallée du Fleuve Sénégal.

Une telle intervention devrait d'ailleurs conjuguer encadrement dense et spécialisé, petits aménagements et organisation du paysannat? Elle sera à l'étude au cours de la 2ème période biennale du Plan.

- 29 -

En résumé le programme de réalisation du secteur "Agriculture" doit être révisé comme suit :

A - Première tranche biennale (1965/66 et 1966/67)	Estimation du coût (en millions) (CFA)	Source de financement
- Aménagement des terroirs....	12	B.N.
- Phosphatage fonds.....	20	F.M.D.R.
- Opération productivité arachide-mil (SATEC).....	900	FED
- Matériel de culture attelée	962	B.N. = 18, F.M.D.R. = 40 B.N.D.S. = 904
- Traction bovine.....	77	FED
- Culture motorisée.....	46	B.N.
- Engrais.....	1.704	F.M.D.R. = 217, B.N.D.S. = 1970, FED = 517
- Insecticides.....	4	B.N.
- Semences arachides.....	97	FED
- Arachide de bouche.....	p.m.	(crédits de fonctionnement du service)
- Matériel de traitement.....	47	B.N.
- Equipements de production...	32	B.N.
- Aménagements Casamance (études)	140	B.N. = 24, FED = 116
- " Bao-Bolon (études)	20	B.N.
- " Bas-Saloum (études)	35	B.N. (dont compte de liquidation 12)
- " Delta (SAED) (dont études).....	837	B.N. = 398, prêt FAC = 169 subv. FAC = 270
- " Vallée (D.A.V.).....	50	B.N.
- Action coton (C.F.D.T.).....	124	B.N. = 38, FED = 86
- " canne à sucre (dont études).....	135	B.N. = 75, FAC = 60
- " cultures maraîchères (études).....	16	B.N.
- " banane.....	15	B.N.
- Bâtiments et véhicules du service.....	45	B.N.
Total 1ère tranche.....	5.318	
dont (financement interne 3026 (aide extérieure.... 2292 (au lieu de 9072 millions d'in		

B - Deuxième tranche biennale 1967/68 et 1968/69	Estimation du coût	Source de financement
- Aménagement des terroirs....	38	B.N.
- Phosphatage de fonds.....	36	F.M.D.R.
- Opération productivité ara- chide-mil (SATEC).....	972	Aide extérieure
- Matériel culture attelée....	1.650	F.M.D.R.= 80, B.N.D.S.= 1560 (sur prêt extérieur, B.N.=10)
- Opération productivité ri- zicole.....	50	B.N.
- Traction bovine.....	103	FED
- Culture motorisée.....	44	B.N.
- Engrais.....	3.566	F.M.D.R.= 281, FED = 1085, B.N.D.S.= 2200
- Semences arachides.....	126	FED
- Arachide de bouche.....	39	Aide extérieure
- Matériel de traitement.....	30	B.N.
- Equipement Sodaica Casamance	150	B.N.
- Equipements autres.....	20	B.N.
- Aménagement Casamance Nyassia et Guidel.....	120	FED
Bignona.....	160	Aide extérieure
- Aménagements Bao-Bolon.....	240	Aide extérieure
- " Bas-Saloum.....	200	Aide extérieure
- " Delta (SAED).....	650	B.N. = 100, FAC = 550
- " O.A.V.....	50	B.N.
- " Demet, Nianga.....	500	Aide extérieure
- Canne à sucre.....	1.000	Aide extérieure (prêt)
- Rectification Taouey.....	650	Aide extérieure
- Action coton (C.F.D.T.).....	314	B.N. = 50, FED = 264
- Casiers pilotes de cultures maraîchères (Niayes).....	100	Aide extérieure
- Projet bananes et ananas Casamance.....	200	B.N.=100, Aide ext.=100
- Projet USAID en Casamance...	278	U.S.A.I.D.
- Bâtiments et véhicules (services)	28	B.N.
Total 2ème tranche.....	11.314	
(au lieu de 13.572 millions prévus au Plan) dont finance- ment interne.....	4.827	
Aide extérieure.....	6.487	
Soit pour l'ensemble des 2 tranches	16.632	
Financement interne.....	7.853	
Aide extérieure.....	8.779	
(au lieu de 22.644 millions prévus initialement		

- 30 bis -

C'est à ce niveau qu'il convient d'arrêter les prévisions d'engagement des actions dans les limites du 2ème Plan, sous réserve, il faut le souligner à nouveau, que la recherche des financements sur aide extérieure en ce qui concerne les aménagements hydro-agricoles s'avère positive.

2-3 - Secteur Elevage

Le développement dans ce secteur reste tributaire d'une part de l'augmentation de la production liée à des actions sur le milieu et l'animal, d'autre part de l'amélioration ou de la création de circuits rémunérateurs.

- a) l'action viande (bovins, ovins et caprins) comporte la réalisation d'aménagement de base parmi lesquels il faut citer :
- le ranch de Doli qui doit démarrer courant 1967 sur une unité pilote. Il est nécessaire de prévoir les fonds de roulement indispensables au lancement de l'opération, soit 95 millions destinés en particulier à l'achat du troupeau ;
 - la zone sylvo pastorale de Gallayel, où les études pour la création d'un centre de vie sont en cours. Il est permis d'escompter une mise en oeuvre dans un délai d'un an ;
 - les neufs forages dans la région dite "forêt classée des 6 forages" au Sud de Podor. Une convention FAC de 245 millions a été signée, le lancement de l'appel d'offres est en cours et cette opération pourra être achevée, sauf retard imprévisible, dans les limites du 2ème Plan. Le déroulement de l'instruction surtout de ce projet déjà ancien a permis de constater combien les délais prévus pour le mener à bien avaient été sous-estimés. Ceci conduit à procéder à une révision des prévisions de réalisation des programmes de forages inscrits au 2ème Plan, dans le sens d'un large étalement ;
 - les parcs à vaccination et gîtes d'étapes qui faisaient l'objet d'un projet d'un montant de 240 millions soumis au FED et qui a reçu un accord de principe de celui-ci. Des renseignements complémentaires doivent cependant être rassemblés pour donner satisfaction au FED et lui être transmis courant juin 1967. De ce fait on peut escompter, si aucune autre objection n'est soulevée, un démarrage des travaux sur le terrain en juin 1968. La durée de réalisation doit être estimée à un an au minimum ;
 - la protection des pâturages, action conduite sur fonds de l'Etat a subi un ralentissement pour des raisons budgétaires. Il serait nécessaire que les travaux annuels soient repris au rythme prévu (40 à 50 millions par an), mais il ne semble pas que cette éventualité puisse être respectée ;

./.

- 32 -

- les centres de dressage des boeufs, dont le financement est acquis sur FED, aide à la production, pour un montant de 180 millions dont 37 millions d'infrastructures pourront fonctionner en 1967. Le programme qui comporte outre les frais de dressage, la fourniture de matériel et de produits de protection sanitaire (médicaments, drogues, compléments minéraux et vitaminiques) sera réalisé suivant le rythme prévu ;
 - l'opération fenaison a été réévaluée à 35 millions. Elle bénéficiera d'une aide du PAM répartie en 5 tranches annuelles dont trois au-delà de la durée du 2ème Plan ;
 - l'opération assainissement des Niaves n'a pu être entreprise jusqu'ici faute de crédits.
- b) la commercialisation de la viande pose deux sortes de problèmes relatifs à l'abattage et à la conservation et étroitement liés.

Il était prévu :

- d'une part :

- la réalisation de 4 complexes régionaux d'abattage à Saint-Louis, Thiès, Diourbel et Louga pour un montant de 241 millions. Une convention signée avec le FED permettra de réaliser une première tranche évaluée à 100 millions (Thiès et Saint-Louis). L'examen des résultats conditionnera le démarrage de la 2ème tranche qui, de ce fait, devra être étalée sur le 3ème Plan.
- la réalisation de réparations urgentes à l'abattoir de Dakar, dont la gestion est confiée à la SERAS, sur fonds municipaux (31 millions en emprunt).

- d'autre part :

- l'équipement frigorifique du territoire basé sur :
la remise en état ou le remplacement de l'entrepôt frigorifique du port de Dakar, et la réalisation d'une chaîne du froid

Ces deux points ont fait l'objet de plusieurs missions du FAC.

Le rapport attendu devrait permettre de prendre, en fonction de la

Sur le plan formation des cadres il faut noter que l'internat de l'école des infirmiers vétérinaires de Saint-Louis auquel sera ad-joint un centre de formation des préposés laitiers fait l'objet d'un projet repris au titre du Ministère de l'Enseignement Technique avec le concours de l'UNICEF.

Le programme de réalisation dans le secteur de "l'élevage", se pré-sente donc comme suit :

A - <u>Première tranche biennale</u> (1965-66 et 1966-67)	Estimation du coût (en mil- lions CFA)	Source de financement
- ranch de Doli.....	190	B.N.
- centres de dressage.....	14	FED
- équipements.....	49	B.N.
- campagne conjointe lutte contre peste bovine.....	37	Aide ext. (FED)
- porcheries.....	4	B.N.
- cuirs et peaux.....	2	B.N.
- centre ramassage et de traite- ment du lait St-Louis.....	49	B.N. = 29, UNICEF = 20
Total 1ère tranche.....	345 millions	
dont financement interne.....	274	
aide extérieure.....	71	
(au lieu de 2165 millions prévus initialement)		

B - Deuxième tranche biennale (1967-68 et 1968-69)

- ranch Doli (achèvement de l'équi- pement et dotation au fonds de roulement.....	145	B.N. et/ou Aide ext.
- assainissement des Niayes.....	20	B.N.
- centres de vie Gallayel (études et travaux).....	66	Aide extérieure
- hydraulique pastorale (*).....	245	FAC
- parcs à vaccination et gites d'étapes.....	240	FED
- protection des pâturages.....	50	B.N.
- centres dressage des boeufs...	96	FED

* L'important programme d'hydraulique humaine, rurale et pastorale engagé sur crédits FED, d'un coût total de 1.010 millions, est comptabilisé au chapitre 7 "hydraulique humaine". Il faut noter qu'une importante fraction de ce programme concerne l'hydraulique rurale ou pastorale (environ 15 forages puits d'une valeur d'environ 400 millions).

- 35 -

- outillage de fenaison.....	18	B.N. = 6, Aide ext.(PAM)=12
- complexes régionaux d'abattage.....	100	Aide extérieure
- abattoirs de Dakar (engagement).....	31	Emprunt bancaire
- chaîne du froid (engagement).....	300	Aide extérieure
- entrepôt frigorifique du port (engagement),.....	300	-
- quais d'embarquement et de débarquement,.....	30	B.N.
- campagne conjointe lutte contre peste bovine,.....	35	FED
- étable laitière (Makhana).....	25	Aide extérieure
- centres de ramassage et de traitement du lait (Saint-Louis - Kaolack).....	50	" "
- aviculture.....	99	" "
- porcins.....	5	B.N.
- équins et asins.....	5	B.N.
- apiculture.....	25	Aide extérieure
<hr/>		
- Total deuxième tranche.....	1885 millions	
dont (financement interne... 292		
(aide extérieure..... 1.593		
(au lieu de 2.145 millions prévus initialement)		
soit pour l'ensemble des deux tranches biennales :		
financement interne.. 566 millions		
aide extérieure..... 1.664 millions		
Total	2.230	
(au lieu de 4.310 millions prévus initialement)		

C'est à ce niveau que doivent être arrêtés les engagements prévisibles sur le 2ème Plan. Le financement complémentaire correspondant aux objectifs fixés devra être recherché pour que la poursuite sur le 3ème Plan des opérations déjà entamées se fasse sans nouveau retard. Les incertitudes relatives au calendrier des réalisations sur aide extérieure interdisant une plus grande précision dans le calendrier d'exécution.

2 - 4 - Secteur Forêts et Pêche fluviale

Au titre des opérations forestières, il faut noter que :

- les opérations teck et gmélina en Casamance en cours d'exécution sur financement budget national (30 millions) et F.A.C. (60 Millions).
- les plantations du Delta dont le démarrage était prévu en 1967, devront être reportées car une nouvelle année d'expérimentation s'avère nécessaire.
- les trois opérations protection des Niayes, aménagement des peuplements pastorals et semaines forestières ont pu être conduites comme prévu sur ressources nationales.
- les deux opérations cadde et darcassou ont démarré sur budget national. Prévu au titre du programme FED d'aides à la production, elles entreront cette année dans la phase de réalisation proprement dite.

Le programme de réalisation est le suivant :

A - Première tranche biennale (1965-66 et 1966-67)

	Estimation du coût (en millions CFA)	Source de financement
- Pêche fluviale	10	B.N.
- teck et gmélina	10	B.N.
- plantations Delta	2	B.N.
- aménagements peuplements natircls ..	24	B.N.
- protection des Niayes	31	B.N.
- c a d d e	19	B.N.
- darcassou	31	B.N.
- semaines forestières	36	B.N.
- parc National de Niokolokoba	3	B.N.
- Zoo de Hann	5	B.N.
- bâtiments et véhicules	32	B.N.

Total 1ère tranche	203 millions	
dont financement interne	203 millions.	

(au lieu de 304 millions prévus éinitialement)

- 37 -

B - Deuxième tranche biennale (1967-68 et 1968-69)

- pêche fluviale	14	B.N.
- teck et gmélina	80	B.N. 20 FAC 60
- plantations du Delta.....	78	B.N. et/ou Aide Extérieure
- aménagements peuplements naturels.....	24	B.N.
- protection des Niayes.....	31	B.N.
- cadde et darcassou	79	E.E.D.
- semaines forestières	36	B.N.
- parc National du Niokolokoba	3	B.N.
- Zoo de Hann	5	B.N.

Total 2ème tranche 350 millions

dont (financement interne 151 "

(aide extérieure 199 "

(au lieu de 514 millions prévus initialement)

soit pour l'ensemble des deux tranches biennales

- financement interne 354 millions

- aide extérieure..... 199 "

Total..... 553 millions

(au lieu de 808 millions prévus au Plan).

- 38 -

2-5 - Secteur Pêches Maritimes

Le problème qui domine le domaine de la pêche maritime est celui de la création d'un armement sénégalais bien adapté aux conditions locales et susceptible d'approvisionner les différents marchés du poisson.

Pour la pêche cordière qui traditionnellement se fait grâce à la pirogue, il s'agit :

- d'une part d'améliorer cet engin en particulier par la généralisation du moteur,
- d'autre part de construire des bateaux dotés d'une capacité et d'un rayon d'action plus étendus.

Ce nouveau type de bateau le "cordier" est construit sur les chantiers sénégalais et donne satisfaction encore qu'il semble pouvoir être amélioré sensiblement. Il conviendra surtout de la doter d'un appui logistique qui manque actuellement (service d'entretien, organisme de gestion) et éventuellement d'un nouveau port plus proche des lieux de pêche (St-Louis).

Les deux engins pirogue et cordier restent complémentaires, leur utilisation répond à des fins différentes et leur développement doit se faire de façon harmonieuse.

Le traitement du poisson se fait suivant les méthodes traditionnelles améliorées (claies de séchage, aires de Guedj, ateliers de métora).

Le déroulement du programme "pêche cordière" se poursuit comme prévu.

La pêche sardinière s'appuie sur la mise en oeuvre de bateaux spécialement conçus. En effet, s'il ne peut être question d'éliminer la production artisanale qui fait vivre de nombreuses familles de pêcheurs il ne fait pas de doute que l'importance du marché justifie la création d'une flotille nationale appuyée sur un organisme de gestion bien adapté. Le comptoir d'exportation du poisson a un rôle primordial à jouer dans ce domaine.

- 39 -

La réalisation de l'armement sardinier se poursuit normalement mais un retard dans la mise en place de l'usine de pilchard prévue à Joal est à déplorer.

La pêche chalutière repose elle aussi sur l'utilisation d'unités mieux adaptées aux conditions nouvelles, c'est-à-dire possédant une capacité et un rayon d'action supérieurs et dotés d'un équipement en froid convenable. Ce secteur semble accuser actuellement un certain retard.

La pêche thonière reste l'élément essentiel de la pêche sénégalaise. Son développement revêt un caractère prioritaire pour l'économie sénégalaise, ce qui justifie le rôle important de la SOSAP qui s'attache actuellement à réaliser un armement national puissant et moderne.

Le programme initial a dû être remanié sensiblement tant dans la conception même des bateaux que dans leur nombre et le calendrier de réalisation.

C'est ainsi que le type "réfrigérateur" a été abandonné au profit du type "congélateur".

Aux cinq premiers congélateurs acquis sur prêt et subvention FAC vont venir s'ajouter :

- dix thoniers prévus sur prêt soviétique et dont la livraison débutera fin 1968 (montant 880 millions). La fourniture des moteurs français qui doivent équiper ces bateaux étant prévue par ailleurs (montant 335 millions).
- quatre thoniers sur aide française dont le premier pourrait être livré vers la mi 1968 et qui constitueraient une tranche intérimaire d'un montant d'environ 640 millions.

Le Sénégal disposerait ainsi en 1970 de dix neuf bateaux ce qui lui permettrait de maintenir une production de 12.000 T. de conserve tout en développant la production de congelé qui offre un marché plus favorable.

./.

- 4J -

L'effort financier public dans l'équipement de la pêche porte :

- 1°- sur des installations et équipements publics (installations du Service des pêches, équipement en bateaux de la SOSAP, Société Publique).
- 2°- sur des équipements (embarcations et moteurs) des pêcheurs traditionnels avec prise en charge totale ou presque totale du financement initial (subventions B.N. et prêts B.N.D.S.)
- 3°- sur des équipements d'armateurs privés. Dans ce cas l'intervention publique est limitée à la subvention gouvernementale (pêche sardinière et chalutière).

Le programme de réalisation du "secteur pêches" doit donc être révisé comme suit :

A - Première tranche biennale 1965-66 et 1966-67

	Estimation du coût (en mil- lions CFA)	Source de financement
- pêche cordière		
. Chantiers de constructions.....	10	B.N.
. Claies de séchage.....	9	B.N.
. Aires de guedj.....	15	B.N.
. Ateliers de métora.....	18	B.N.
. Chantiers de démonstration.....	12	B.N.
. Embarcations.....	12	B.N.
- pêche sardinière embarcations....	5	B.N.
- pêche chalutière - matériel de conditionnement.....	2	B.N.
- pêche thonière		
. achat congélateurs français (5)	455	dont { SOSAP..... 100 { Crédits four- { nisseurs..... 80 { Aide ext. (FAC) { et C.C.C.E.... 275
- école agents techniques Thiaroye	12	B.N.
- complexe thonier (études).....	10	
Total première tranche.....	560	
dont financement interne.....	205	
aide extérieure et crédits fournisseurs	355	
(au lieu de 2014 millions prévus initialement)		

- 41 -

B - Deuxième tranche biennale (1967-68 et 1968-69)

- pêche cordière		
. claies de séchage.....	9	B.N.
. aires de guedj.....	9	B.N.
. ateliers de métora.....	20	Aide ext. (FED)
. chantiers de démonstration.....	6	B.N.
. embarcations et engins.....	574	B.N. et prêts
- pêche sardinière.....	131	B.N. et prêts
- pêche chalutière		
. embarcations.....	547	B.N. et prêts
- pêche thonière		
. achat congélateurs russes (10).....	900	Aide ext. (prêt russe)
. achat moteurs (10).....	330	Aide ext. (FAC)
. achat congélateurs français (4).....	600	Aide ext. (FAC)
	<hr/>	
Total deuxième tranche.....	3126	millions
dont financement interne.....	1276	millions (*)
aide extérieure.....	1850	millions

(*) dont prêts moyen et long terme 1133 millions.

Ce qui représente pour l'ensemble des deux tranches biennales :

financement interne.....	1381	millions (dont 1133 en prêts)
aide extérieure.....	<hr/>	1925 millions
Total.....	3306	millions

- 42 -

2 - 6 - Investissements administratifs d'installation de C.E.R. C.A.R., et de
l'ONCAD (ex-CRAD)

Les importants programmes de constructions de C.E.R. et C.A.R. prévus sur crédits F.E.D. sur le premier plan ont du être reportés et seront réalisés en 1968.

Les équipements de production des coopératives et de l'ONCAD (ex-C.R.A.D. jusqu'en 1966) effectivement réalisés ont été conformes dans l'ensemble aux prévisions. Il s'agit principalement du renouvellement du matériel du collecte.

Les prévisions dans l'ensemble doivent être réajustées comme suit.

			(millions de Frs C.F.A.)	
<u>A - Première tranche biennale</u>	Montant	Source		
1 - C.E.R. C.A.R.				
Formation études	50		(dont B.N. 35 aide extérieure 65 (estimation)	
Véhicules	100			
2 - O.N.C.A.D. (ex C.R.A.D. et Coopération)				
Véhicules	24	B.N.		
Renouvellement d'équipement et constructions	276	Budgets C.R.A.D.		
	450			
TOTAL première tranche biennale :	450			

.../...

.../...

- 43 -

B. Deuxième Tranche Biennale.

1. C.E.R. - C.A.R.		
Formation - Etudes	20	B.N.
Véhicules	10	B.N.
Constructions	990	F.E.D.
2. O.N.C.A.D.		
Renouvellement d'équipements (estimation)	200	Budget O.N.C.A.D.
	<hr/>	
TOTAL Deuxième tranche	I.220	

TOTAL GENERAL pour les quatre années du plan I.670 millions

(au lieu de I.640 millions prévus initialement)

dont ressources internes :	615
et aide extérieure :	I.055

.../...

- 43 a -

2-7 - Récapitulation des prévisions ajustées des interventions
publiques dans le secteur rural

<u>Sous Secteurs</u>	<u>1ère tranche</u> <u>(1965 - 67)</u>	<u>2ème tranche</u> <u>(1967 - 69)</u>	<u>T O T A L</u>
Agriculture.....	5.318	11.314	16.632
Elevage.....	345	1.885	2.230
Pêche Maritime.....	560	2.037	2.597
Forêts et Pêche Fluviale	203	350	553
CER, CAR, ONCAD.....	450	1.220	1.670
TOTAL ENSEMBLE DU SECTEUR.....	6.876	16.806	23.682
RAPPEL DES PREVISIONS INITIALES.....	14.447	18.264	32.711

Certaines opérations dont l'engagement est prévu sur la deuxième tranche du Plan, déborderont sur le troisième Plan. Il est impossible de préciser d'une manière définitive le calendrier d'une partie des actions dont le financement est prévu sur aide extérieure. En fait, on peut espérer voir engager au maximum, sur la période quadriennale, pour environ une vingtaine de milliards d'actions sur interventions publiques, dans le secteur rural, en tenant compte de la distribution des engrais (subventions et crédits publics) et d'autres actions à court terme (semences sélectionnées, encadrement SATEC et CFDT).

On constate donc, par rapport aux prévisions initiales un retard très important sur la 1ère tranche biennale du Plan, qui devrait être en partie rattrapé au cours de la 2ème tranche biennale. En se basant sur environ 20 milliards d'engagements effectifs prévisibles, le retard par rapport aux prévisions initiales du Plan serait de l'ordre de 38 %. Force est de constater qu'une révision des méthodes est nécessaire. Il est certain que tant que l'on ne parviendra pas à obtenir des aides extérieures des méthodes d'instruction des dossiers et des prises de décisions plus rapides il sera très difficile de procéder à une programmation correcte des opérations et à leur coordination.

- 43 b -

.../...

En outre des prises de décision portant sur des tranches réduites de projets compliquent la planification alors que des engagements à moyen terme sont généralement indispensables dans le secteur rural.

Tant d'aléas et d'incertitudes posent notamment de difficiles problèmes dans la programmation de l'encadrement et de la formation rurale.

Une amélioration sera recherchée par le recours accru à la collaboration de spécialistes des organismes extérieurs de financement pour l'élaboration ou le perfectionnement des dossiers de projets, ce qui permettra d'ailleurs une meilleure adaptation à des procédures et des critères qui varient sensiblement.

Chapitre 3

LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS
ET COMMUNICATIONS

Chapitre 3 - INFRASTRUCTURE DE TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS3-2 L'INFRASTRUCTURE ROUTIEREA - PREMIERE TRANCHE BIENNALE 1965/67

Les opérations suivantes ont été réalisées :

3-23-1 - Reports du Ier Plan :

	Estima- tion du coût (en millions)	Source de Finan- cement
- Route Sok one-Karang (bitumée) - 40 kms	280	B/N (Fonds R.)
- Chaussée de Tobor (en partie bitumée) 8 Kms)	
- Kolda-Tanaff (en terre) 70 kms	{	
- Djendé-Diana Malary (en terre) 51 Kms) 1.400	F.E.D.
- Kolda-Koukané-Vélingara - 128 Kms	{	
- Pont de Kolda	{	
T O T A L		
		<u>1.680</u>

3-23-2 - Etudes de projets :

- Kahone-Guinguinéo-M'Bos	4	B.N.
- Fuméla-N'Dangane Djiffère	5,4	(Fds.R)
- Routes de desserte des 30 000 ha	12	"
- Autoroute Dakar-Rufisque	5	"
- Voirie nouvelle du Cap-Vert	2	"
- Carrefours et échangeurs du Cap-Vert	4	"
- Pistes améliorées de la Région de Thiès..	1,6	"
- Gossas-Kaolack	5	"
- Nioufaye - Badi - Simenti	10	"
T O T A L		
		<u>49</u>

-45 -

Ce programme d'études a été doté de 40 Millions sur les Fonds Routiers 1965/66 et 66/67. 10 Millions sont à prévoir sur le Fonds Routier 1967/68.

3-23-3 et 4- Routes neuves :

Le programme de constructions routières a subi quelques modifications pour la première tranche biennale 1965/67. Les projets suivants ont été réalisés :

	Estimation du coût	Source de Financement
- Bitumage route Dagana	250	Fonds R.
- 1ère tranche N'Diayène-N'Dioum	75	"
- Achèvement Touba-Dara	45	"
- Breteille N'Doulo	8	"
- Desserte aérodrome Sénégal-Oriental.....	90	"
- PISTES du Delta-Armée	30,5	"
- Pistes Delta	45	"
- Pistes Delta (SAED)	5	"
T O T A L des routes neuves	548,5	

.../..

- 46 -

3-23-5 Renforcements et revêtements :

Les opérations suivantes ont été réalisées, ou engagées :

	Estima- tion du coût	Source de Fi- nance- ment
- Elargissement Thiès-Touba	150	F.R.
- Renforcement Thiès-Touba	120	"
- Renforcement Transgambienne	293	"
- Renforcement Guéoul-Sakal	208,5	"
- Renforcement traversée Diourbel	10	"
- Renforcement sorties Kaolack	25	"
TOTAL Renforcements	806,5	
<hr/>		
3-23-6 <u>Programme routier du Cap-Vert</u>		
- Elargissement ancienne route de Rufisque	85	F.R.
- Aménagement carrefour Pikine	10	F.R.
T O T A L	95	
<hr/>		
3-23-7 - <u>Autres opérations</u>		
- Matériel routier	150	FAC
- Camions citernes et pompes	32	FAC
T O T A L	182	
	===	
TOTAL première tranche biennale : 3 361 millions		

B - DEUXIEME TRANCHE BIENNALE 1967/69 :

Le programme suivant a été retenu :

1/ - Routes neuves

- Route du Diéri :

Dagana - N'Dioum

N'Dioum - Matam

- Route Tambacounda-Mako
(ouvrages d'art)2/ - Routes de production :

- Bretelles de Malème Hodar - 80 kms

Malème-Delbi

Dianké Souf-N'Diobène

Kounar-Dioum Guennt

Malème-Paté-Tiangaye

- Bretelles de Koungheul - 94 Kms

Koungheul-Lour

Koungheul-Maka Gouï

Lour-Ribo

Lour-Guenté Paté

- Koussanar - Maka 39 Kms..... 90

- N'Ganda - Kaffrine 35 Kms 93

- Colobane - Sadio 24 Kms 55

- Sokhone - Nioro du Rip 73 Kms 340

- N'Deffane - Mabo 31 Kms 155

- Diogo-Loumpoul 22 Kms 225

- Louga-Léona-Potou 33 Kms 240

TOTAL routes de production 1.653

=====

	Estimation du coût	Source de Finance- ment
- Route du Diéri :		
Dagana - N'Dioum	175	F.R.
N'Dioum - Matam	1.200	FED
- Route Tambacounda-Mako (ouvrages d'art)	440	Aide Ex.
2/ - <u>Routes de production :</u>		
- Bretelles de Malème Hodar - 80 kms	130	Aide Ex.
Malème-Delbi		
Dianké Souf-N'Diobène		
Kounar-Dioum Guennt		
Malème-Paté-Tiangaye		
- Bretelles de Koungheul - 94 Kms	325	Aide Ex.
Koungheul-Lour		
Koungheul-Maka Gouï		
Lour-Ribo		
Lour-Guenté Paté		
- Koussanar - Maka 39 Kms.....	90	Aide Ex.
- N'Ganda - Kaffrine 35 Kms	93	"
- Colobane - Sadio 24 Kms	55	"
- Sokhone - Nioro du Rip 73 Kms	340	"
- N'Deffane - Mabo 31 Kms	155	"
- Diogo-Loumpoul 22 Kms	225	"
- Louga-Léona-Potou 33 Kms	240	"
TOTAL routes de production	1.653	

- 48 -

Le programme des routes de production représente 431 Km de bretelles arachidières et maraîchères qui seront réalisées, selon les conditions techniques et économiques, en terre stabilisée, en piste améliorée, ou en chaussée bitumée. Ce programme fait l'objet de négociations avec une source de financement extérieure. On peut prévoir que sa réalisation se trouvera engagée dans les deux dernières années du 2ème Plan, et qu'elle se prolongera dans le cadre du 3ème Plan

3/- Pistes améliorées :

Des projets de pistes améliorées, prévus au Plan, ne font partie du programme précédent, qui concerne la zone arachidière et maraîchère. Ce sont les projets de routes suivants :

- Bretelles de Podor
- Pistes du Delta

Estimation du coût	Source ! de Fi-nancement
200	A.E.
124	F.R.

4/- Programme routier du Cap-Vert :

Le montant des opérations qui restent à effectuer selon les prévisions du 2ème Plan, s'élève à 672 Millions. Ce programme devra être revu en fonction des priorités retenues par le schéma directeur.

On prévoira une enveloppe de 200 millions sur le Fonds routier 1967/68, et de 250 Millions sur le Fonds routier 68/69

..../..

- 49 -

5/ - Autres Opérations :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- Bacs : Podor, Matam, Boghé	60	Fonds routier
- Ponts : Baïla, Diouloulou	183	Aide Ext.

TOTAL GENERAL 2ème tranche biennale : 4 485 millions -

C - Le reste du programme devra être envisagé en 2ème priorité et étalé sur le 3ème Plan. Il s'agit des routes suivantes :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de Financement</u>
1/ - Route Malème-Hodar-Koungheul	240	Fonds R.
- Route Tambacounda-Guinée	400	Aide Ext.
2/- Pistes améliorées		
- Bretelles de Casamance	188	Fonds R.
- Kahone-M'Bos	60	"
- Sadio-Gassane	60	"
- Fumela-Djiffère	72	"
- Région de Thiès	60	"
3/ - Renforcements et revêtements :		
- Saint-Louis - Rosso	68	"
- Gossas-Kaolack	300	"

..//..

- 50 -

4/ - Programme routier du Cap-Vert :

Une partie du programme sera étalée, pour un montant de 222 Millions, compte tenu des priorités qui auront été préalablement dégagées par le schéma directeur.

- 51 -

3.3 - CHEMIN DE FER

A. - Le programme d'investissements concernant les chemins de fer a fait l'objet d'un accord de financement avec la B.I.R.D.

Le programme retenu dans le cadre de cet accord reprend, avec quelques modifications de détail, les opérations inscrites au 2ème Plan Quadriennal -

Ces opérations sont les suivantes :

- Renouvellement Khombole-Kaolack	I 120	M.F.CFA
- Doublement Dakar-Thiès et trisque	I 44	
- Soudage et ballastage	350	
- Locos CC 2400	380	
- Locos BB I 100	176	
- Locos de manoeuvre et draisines	93	
- Autorail, remorques	350	
- Wagons de marchandises	300	
- Matériel et équipement	265	
- Consultants et imprévus	252	
T O T A L	3 430	M.F.CFA

Ce programme d'investissements sera financé de la façon suivante :

B.I.R.D - A.I.D	2 218	M.F.CFA
F A C	132	
RCF	1 080	
T O T A L -----	3 430	M.F. CFA

- 52 -

- Dans le cadre de la première tranche biennale 1965/67, la livraison de locomotives et de matériel d'équipement a déjà été assurée, et les appels d'offre lancés pour les opérations suivantes :

- renouvellement Khombole-Kaolack
- doublement Dakar-Thiès
- soudage et ballastage ,dont les travaux débuteront au juin 1967..

- L'ensemble du programme se poursuivra le cadre de la 2ème tranche biennale 1967/69 -

B - Programme complémentaire d'équipement -

Ce programme complémentaire concerne trois opérations que la Régie des Chemins de Fer se réserve de financer sur son budget de renouvellement, mais qui n'ont pas été considérées comme prioritaires -

Ces opérations pourraient être différées si les disponibilités de la Régie s'avéraient insuffisantes -

Ces opérations sont les suivantes :

- Renouvellement Louga-Dakar	315 M.F.CFA
- Travaux de Bâtiments	175
- Transfert des installations de Dakar	415
- Imprévus	90
T O T A L	995 M.F.CFA

- 53 -

3 -4 PORTS ET VOIES NAVIGABLES :

A - PREMIERE TRANCHE BIENNALE 1965/67 :

3 - 41 - Programme d'équipement du Port de Dakar :

Un accord de financement a été conclu avec la B.I.R.D. pour le programme d'équipement du port de Dakar - Le contenu du programme retenu est le suivant :

	FINANCEMENT		
	Prêt BIRD	Budget du port	TOTAL
- Prolongement môle 3 et rempiètement quai de rive bassin Est.....	304	221	525
- Rempiètement quai de rive du bassin médian	178	129	307
- Dragages.....	332	240	572
- Service de consultants.....	26,7	19,3	46
- Divers.....	148,7	108	256,7
- TOTAL port de DAKAR.....	989,4	717,3	1706,7

- Dans le cadre de la première tranche biennale 1965/67, ont été entrepris le prolongement du môle 3 et le rempiètement du quai de rive au bassin Est -

...../.....

- Les crédits engagés sont les suivants :

	Estimation du coût	Source de financement
- Prolongement môle 3 et remplètement quai de rive bassin Est.....	(83 115	PORT BIRD
- Consultants.....	(2,7 3,8	PORT BIRD
- Divers.....	(15,3 21	PORT BIRD
TOTAL.....	240,8	

3-43

Le Saloum et le port de Kaolack :

Un programme de dragages portant sur la passe d'entrée, les seuils du Saloum, et le port de Kaolack a été entrepris sur financement du FED, pour un montant de 295 millions - Ce programme de travaux doit s'achever au dernier trimestre 1967 -

B- DEUXIEME TRANCHE BIENNALE 1967/69 -

B1/ Programme d'équipement du port de DAKAR :

Le financement du programme d'équipement du port comme suit . On notera que ce programme déborde le cadre du 2ème Plan, pour se poursuivre en 1969/70

	67/68		68/69		69/70		TOTAL
	PORT	BIRD	PORT	BIRD	PORT	BIRD	
Prolongement môle 3 et remplètement de quai de rive bassin Est	108	127	30	62	-	-	327
Remplètement quai de rive bassin médian	65	89	64	89	-	-	307
Dragages.....	80	111	80	111	80	110	572
Consultants.....	7,9	10,9	6,1	8,3	2,6	3,7	39,5
Divers.....	45,7	59,4	32,3	48,2	14,7	20,1	220,4
TOTAL.....	306,6	397,3	212,4	318,5	97,3	133,8	1465,9

...../.....

- 55 -

B-2/ Port de Saint-Louis :

L'étude du Port de Pêche est prévue, pour un montant de 10 millions de Fr CFA, sur aide extérieure -

B-3 Dragages du Saloum :

Le programme de dragages du Saloum sur crédits FED s'achèvera fin 1967, par le dragage des derniers seuils -

C - Les opérations suivantes n'ont pas été considérées comme prioritaires et seront donc étalées sur le 3ème Plan :

C-1/ Port de Dakar :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- Prolongement vers l'Ouest du rempiètement du quai de rive bassin Ouest.....	130	Ressources nation. Port
- Hangars et bâtiments.....	185	Port

C-2/ Port de Saint-Louis :

- Travaux d'aménagement du port.....	96	Aide extérieure
--------------------------------------	----	--------------------

C-3/ Dragages en Casamance :

- Etudes et travaux.....	275	Aide extérieure
--------------------------	-----	--------------------

- 36 -

3 - 5 - AERONAUTIQUE :A - PREMIERE TRANCHE BIENNALE 1965/67 :

3-52-5- Les investissements réalisés, analysés selon leur localisation géographique, se présentent comme suit :

A-1- Région du Cap-Vert :

Il était prévu au Plan 427,5 millions d'investissements d'infrastructure et de superstructure pour l'aerodrome de Dakar-Yoff -

Une opération, non inscrite au Plan, concernant l'agrandissement du parking pour réacteur, a été engagée pour un montant de 35 millions -

Le programme se trouve ainsi modifié :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
-Allongement piste O.l. de 300 m....	232	Aide extérieure
-Parking réacteurs.....	35	B.N.
-Parking véhicules.....	27	B.N.
-Centre industriel-Hangar.....	50	Emprunt
-Superstructures;.....	67	B.N.
-Casernement pompiers.....	50	B.N.
TOTAL Dakar-Yoff.....	<u>461</u>	

- Les opérations suivantes ont été réalisées au cours de la 1ère tranche biennale 1965/67 :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
-Parking réacteurs.....	35	B.N.
-Parking véhicules.....	27	B.N.
TOTAL.....	<u>62</u>	

.../...

- 57 -

A - 2 - Région de Casamance :

Le programme quadriennal était le suivant :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
-Aérodrome de Ziguinchor.....	33,5	B.N.
- Aérodrome de Kolda.....	8	"
-Aérodrome du Cap-Skiring.....	10	"
-Aérodrome de Bignona.....	51	"
-Aérodrome de Vélingara.....	15	"
	<hr/>	
TOTAL Casamance.....	117,5	

Au cours de la première tranche biennale 1965/67, l'opération suivante a été réalisée :

-Aérodrome de Kolda.....	8	B.N.
--------------------------	---	------

A - 3 - Région du Sénégal Oriental :

Les opérations prévues au 2ème Plan étaient les suivantes:

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
-Aérodrome de Tambacounda.....	19	B.N.
-Aérodrome de Kédougou.....	25	B.N.
-Aérodrome de Simenti.....	33	B.N.
	<hr/>	
TOTAL Sénégal Oriental.....	77	

Deux opérations ont été engagées au cours de la première tranche biennale 1965/67, à savoir :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
-Aérodrome de Tambacounda.....	9	B.N.
-Aérodrome de Kédougou.....	10	B.N.
	<hr/>	
TOTAL.....	19	

.../...

- 58 -

A - 4 - Région du Fleuve :

Une opération, non inscrite au Plan, a été engagée pour un montant de 100 millions, sur crédits FAC : il s'agit de l'allongement de la piste de l'aérodrome de Saint-Louis, dans le cadre de l'opération Caravelles d'Air Afrique .

Le programme quadriennal se trouve donc modifié comme suit :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- Aérodrome de Saint-Louis.....	100	FAC
aérogare.....	10	Emprunt
bloc technique.....	13,5	B.N.
- Aérodrome de Podor.....	7	B.N.
- Aérodrome de Matam.....	3	B.N.
	<hr/>	
Total région du Fleuve.....	133,5	

L'opération concernant l'aérodrome de Matam sera introduite dans le cadre de la 2^{ème} tranche biennale 1967/69: il s'agit essentiellement d'assurer la remise en état indispensable de la clôture de l'aérodrome.

L'opération concernant l'aérodrome de Saint-Louis (allongement de la piste), a été engagée au cours de la première tranche biennale 1965.67 -

- L'ensemble des crédits ouverts sur budget national, au titre de l'aéronautique, pour la première tranche biennale 1965/67, s'élève à 89 millions de Frs CFA.

B - DEUXIEME TRANCHE BIENNALE 1967/69:

Les opérations suivantes seront considérées comme prioritaires dans le cadre de la deuxième tranche biennale 1967/69 :

B-1- Région du Cap-Vert :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- Allongement de la piste O.l. de 300m	212	Aide extérieure
- Centre industriel-Hangar.....	50	Emprunt
	<hr/>	
TOTAL Cap-Vert.....	262	

.../...

L'allongement de la piste de Dakar-Yoff prévu sur aide extérieure, dans l'optique d'un financement par emprunt, demeure lié à la présentation d'un dossier justificatif.

Le centre industriel d'Air Afrique doit être financé par un emprunt, dont le remboursement sera assuré par l'utilisateur -

B - 2 - Région de Casamance :

Les opérations suivantes seront retenues en priorité :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- Aérodrome de Bignona	20	B.N.
- Aérodrome de Vélingara	10	B.N.

B - 3 - Région du Sénégal Oriental :

Pour cette région, l'opération suivante sera retenue de manière prioritaire :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- Aérodrome de Simenti	31	B.N.

B - 4 - Région du Fleuve :

L'opération concernant l'allongement de la piste de Saint-Louis s'achèvera dans le cadre de la deuxième tranche biennale du Plan 1967/69. L'aménagement de l'aérogare doit être financé sur emprunt de l'ASECNA -

Une opération, non prévue au Plan, concernant la clôture de l'aérodrome de Matam, sera également inscrite en priorité :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- Allongement de la piste de Saint-Louis	100	FAC
- aménagement de l'aérogare .	10	Emprunt
- Aérodrome de Matam	<u>3</u>	B.N.
T O T A L Fleuve.	113	

B - 5 - Opérations inter-régionales :

Il était prévu au Plan 45 millions d'investissements pour les opérations inter-régionales concernant essentiellement l'équipement électrique et radio-électrique des aérodromes - Aucun crédit n'a pu être engagé à ce chapitre -

Pour la deuxième tranche biennale 1967/69, on prévoira en priorité les crédits suivants :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- Opérations inter-régionales	30	B.N.

.../...

- 60 -

L'ensemble des opérations réajustées, en matière d'aéronautique, se présente comme suit pour la deuxième tranche biennale du Plan 1967/69:

OPÉRATIONS	Estimation du coût	Source de financement
Région du Cap-Vert.....	212	Aide extérieure
	50	Emprunt
Région de Casamance.....	30	B.N.
Région du Sénégal Oriental.....	31	B.N.
Région du Fleuve.....	100	F.A.C
	10	Emprunt
	3	B.N.
Opérations inter-régionales.....	30	B.N.
T O T A L 1967/69	466	

C- Les opérations suivantes, considérées comme non prioritaires devront être étalées sur le 3ème Plan :

	Estimation du coût	Source de financement
- Aéroport de Dakar-Yoff		
- Superstructures.....	67	B.N.
- Casernement de pompiers..	50	B.N.
- Région de Casamance:		
- Aéroport de Ziguinchor..	33,5	B.N.
- Aéroport du Cap Skiring	10	B.N.
- Région du Sénégal Oriental :		
- Aéroport de Tambacounda	10	"
- Aéroport de Kédougou	15	"

- 61 -

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- Région du Fleuve :		
- Aérodrome de Podor.....	7	B.N.
- Aérodrome de St-Louis (bloc- technique)	13,5	"
- Opérations inter-régionales	15	"
	<hr/>	
T O T A L.....	221	B.N.

Le programme quadriennal d'équipement concernant les postes et télécommunications se présentait comme suit :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- Etudes Générales	10	OPT
- Programme automatisation	597	OPT + FAC
- Liaisons inter-urbaines	795	OPT + B.N.
- autres installations	292	OPT + B.N.
- Bâtiments. Matériel et véhicule	502	OPT
TOTAL	2 196	

A - FREMIERE TRANCHE BIENNALE 1965/67 :

3-62-1 Les opérations de télécommunications :

- Etudes générales :

Les études générales prévues sur fonds de l'Office des Postes et Télécommunications ont été financées comme suit :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
Etudes générales	11	FAC
	2	OPT
TOTAL études	13	

- Programme d'automatisation :

Le programme suivant d'automatisation a été entrepris :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
- autocommutateurs	315	FAC
- réseaux	66	OPT
	10	FAC
- abonnés	6	OPT
TOTAL automatisation	397	

- 63 -

- Liaisons inter - urbaines :

Le programme de liaisons inter-urbaines réalisé pendant la première tranche biennale 1965/67, se présente comme suit :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
. Liaisons inter-urbaines d'intérêt national :		
Dakar - Thiès	2,5	OPT
Dakar - - Ziguinchor	31	OPT
Amélioration lignes existantes	27	OPT
Equipement en transmission	1	OPT
. Liaisons inter-urbaines d'intérêt local :		
	16	B.N.
	1	OPT
<hr/>		
Total liaisons inter-urbaines	78,5	

- Autres installations :

Les réalisations de la première tranche biennale 1965/67 sont les suivantes :

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
. Centres radio-électriques :		
Liaisons internationales	5	OPT
	22	B.N.
Installations d'énergie	4	OPT
. Centre télégraphique		
	27	OPT
. Matériel de mesure et de contrôle		
	5	OPT
<hr/>		
Total installations	63	

- 64 -

3 - 62 - 2 et 3 - Bâtiments - Matériel et véhicules :

Les opérations suivantes ont été réalisées :

	Estimation du coût	Source de financement
	-----	-----
. Bâtiments neufs :		
Dakar	44	OPT
Régions	38	"
. Renouvellement ou déplacement :		
Dakar	12	"
Cap-Vert (Bargny)	11,5	"
Régions	2,5	"
. Agrandissement et aménagement :		
Dakar	3,5	"
Cap Vert	0,5	"
Régions	11	"
Dagana	2	"
. Logements :		
	5	"
Total Bâtiments	<u>130</u>	
. Matériel et équipement	38	OPT
. Véhicules	22	"
Total matériel et véhicules	<u>60</u>	"

B - DEUXIEME TRANCHE BIENNALE 1967/69 :

Les opérations suivantes sont à prévoir pour la deuxième tranche biennale du Plan 1967/69 - Leur réalisation est liée essentiellement aux possibilités d'autofinancement de l'Office des Postes et Télécommunications, qui seront déterminées par l'évolution de ses recettes ; le programme suivant est indicatif :

- 65 -

	<u>Estimation du coût</u>	<u>Source de financement</u>
B-1- Programme automatisation	100	OPT
B-2- Lignes inter-urbaines	150	OPT
B-3- Autres installations	140 10	OPT B.N.
B-4- Bâtiments-Matériel et véhicules	20	OPT

Les possibilités de recours à l'emprunt étant actuellement très limitées pour l'O.F.T., les investissements seront donc essentiellement réalisés sur fonds propres de l'Office.

Le programme d'équipement défini dans le 2ème Plan constituait un programme maximum - L'établissement en cours d'un Plan général de développement à long terme des télécommunications au Sénégal, permettra de mieux définir l'ordre de priorité des opérations à entreprendre - L'étude de rentabilité des investissements envisagés facilitera par ailleurs la recherche de financements extérieurs-.

C H A P I T R E 4

ENSEIGNEMENT - CULTURE - INFORMATION

4.II - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

4.II.I - La scolarisation primaire.

Les statistiques scolaires publiées par le Ministère de l'Education Nationale permettent de préciser comme suit les indications figurant au paragraphe 4.II.I pour l'année scolaire 1965-66 qui constitue la première année du Plan.

Nombre d'Ecoles ouvertes		Nombre de Classes	Nombre d'élèves
Enseignement primaire Publics	1.048	4.201	190.113
Enseignement primaire privé	167	1.103	28.682
T O T A L	1.215	5.304	218.795

En 1966-67, le nombre d'élèves admis dans les établissements scolaires publics d'enseignement primaire est passé à 200.513. Au total les effectifs (publics et privé) sont de l'ordre de 230.000 élèves.

En ce qui concerne l'enseignement primaire public le rythme annuel d'accroissement des effectifs doit être réévalué à un niveau de 10.000 élèves et celui de l'enseignement primaire privé à 1.500 élèves soit au total une moyenne de 11.500 élèves par an, au lieu de 14.500 à 15.000 annuellement dans le plan.

Cet ajustement a deux causes :

- l'insuffisance des disponibilités sur budget national pour faire face aux dépenses de construction et surtout aux charges de fonctionnement ;
- les retards dans la réalisation des programmes de constructions scolaires engagés sur aide extérieure et notamment du premier.

Les statistiques pour l'enseignement privé ne sont pas encore disponibles.

.../...

- 67 -

programme FED et du dernier programme FAC négociés au cours du premier Plan. Alors que l'achèvement complet était prévu de manière à permettre des entrées en service au plus tard en 1965/66, ce sont les deux premières années du Plan qui auront été nécessaires pour mener complètement à bien les deux programmes, soit au total 683 classes et 325 logements. La réalisation de ces programmes aura également mobilisé la totalité des dotations du budget national pour 1965/66 et 1966/67 soit 210 millions pour les constructions et 54 millions pour le matériel scolaire.

En outre les possibilités d'appel à des aides extérieures pour la réalisation de nouveaux programmes de construction de classes primaires sont beaucoup plus réduites que pour les enseignements secondaires, supérieur et technique. La négociation d'un nouveau programme sur aide extérieure a dû être repoussée compte tenu des retards constatés dans la bonne réalisation des derniers programmes financés. Le dépôt de ce dossier étant envisagé pour mi-1967, les délais d'instruction, d'études d'architecte, d'appel d'offres, d'approbation des marchés, de réalisation et de réception technique, conduisent dans la meilleure des hypothèses à n'envisager les mises en service des nouvelles classes de ce programme que pour la rentrée scolaire d'octobre 1970 (année scolaire 1970-71).

Le programme public de construction de classes primaires et de logements doit donc être révisé comme suit :

Au lieu de 1270 classes et 250 logements en quatre ans, cette évaluation comportant l'hypothèse (qui s'est révélée très optimiste) de l'achèvement d'environ la moitié du 1er programme FED dans les limites du 1er Plan (soit environ 200 classes et logements) il convient de prévoir la réalisation d'environ 1.575 classes et 475 logements en cinq ans selon le calendrier suivant :

A. Première tranche biennale

1965-66) construction de 625 classes et de 325 logements de Maîtres
et 66-67 (sur crédits FED, FAC et BN

B. Deuxième tranche biennale

1967-68) construction de 200 classes sur BN et engagement de la cons-
1968-68 (truction de 650 classes et de 150 logements sur aide extérieure
et) (achèvement en 1969-70)
1969-70 (

Sur budgets régionaux et communaux la construction d'une vingtaine de classes nouvelles par an constitue un objectif raison-

.../...

Ce programme comporte la substitution totale de classes nouvelles aux abris provisoires dont le nombre était de 411 en 1965/66 et de 300 en 1966/67. Le rythme moyen d'ouverture de classes publiques nouvelles serait donc de 235 par an.

Les incertitudes du financement extérieur rendent impossible l'élaboration d'un calendrier plus précis tant pour l'exécution des programmes que pour les dépenses à engager.

Coûts de réalisation du programme révisé

(en million de Fcs CFA)

<u>Sources internes</u>	1965/66	1966/67	1967-68	1968/69	TOTAL
Budget National	118	146	120	120	504
Budgets Régionaux	20	20	20	20	80
T O T A L	138	166	140	140	584

<u>Sources extérieures</u>	1964/67	1968/70	Total engagements II Plan (arrondi)
Projet 11-21-109 FED	1.019,5	0	
Convention 22-C-64 FAC	110,0	0	
Nouvelles aides extérieures	0	800	
T O T A L	1.129,5	800	1.930

Total général des engagement prévus sur la durée du II^e Plan 2.514 Mil.
dont réalisations effectives ~~2~~ 2 milliards sur les années.

.../...

Charges récurrentes

En ce qui concerne le fonctionnement la charge s'établit à environ 500.000 Frs par classe par an.

L'accroissement des charges pour l'Etat se situerait donc, sur la base de ces nouveaux programmes, à 120 millions annuellement.

4.II.2 Le programme général de formation des maîtres

La priorité de cette action est confirmée.

Elle comportait la réalisation du programme suivant :

- ☐ création d'un bureau pédagogique à Dakar
- ☐ construction de 10 inspections primaires dans les Régions
- ☐ 3 Ecoles Normales Régionales dont 2 dans des bâtiments nouveaux (Saint-Louis, Bambey) et la 3ème à Kaolack dans l'ancien Lycée.
- ☐ transfert des Ecoles Normales de Sébikotane et de Rufisque dans les bâtiments de l'ex-base aérienne de Thiès.

A ce jour, seule cette dernière opération a été réalisée. Elle n'entraîne aucune formation supplémentaire de maîtres.

4.II.3. CENTRE PEDAGOGIQUE

Le Plan prévoyait simplement la réalisation de deux bureaux pédagogiques (primaire et secondaire) pour environ 13 Millions. Les services du F.A.C. ont marqué leur intérêt pour une formule élargie qui engloberait d'une part toute la formation scolaire (enseignement général, enseignement technique, jeunesse et sports, radio-télévision scolaire) et qui d'autre part aurait vocation de recherche pédagogique et de prestation de services. Les négociations se poursuivent afin de déterminer les modalités de l'intervention.

Un investissement se situant entre 50 et 70 millions sur crédits F.A.C. peut être prévu. Pour cette opération.

4.II.4. INSPECTION PRIMAIRES ET MEDICALES

Cette opération est liée à la précédente. Le FAC proposerait pour l'immédiat une action rattachée au Centre pédagogique, la

!!!/!!!

centralisation permettant une économie de moyens. Si cette formule était agréée il en résulterait certainement un allègement du programme de construction d'inspections primaires et médicales prévu au Plan pour 135 millions.

La construction sur aide extérieure de ces inspections primaires est exclue sur la période quadriennale. Au surplus, les disponibilités sur le budget national sont trop réduites pour permettre l'engagement de ce projet au cours du 2^e plan. Sa réinscription sur le troisième plan doit donc être envisagée, l'intérêt du projet à moyen terme paraissant indiscutable.

Il serait donc nécessaire pour le moment de poursuivre les locations pour les inspections nouvellement créées, ou de rechercher des installations provisoires dans des locaux administratifs récupérés.

4.11.5 - Calendrier révisé des programmes d'investissements relatifs à la formation des maîtres.

La seule nouvelle école normale régionale susceptible de fonctionner d'ici la fin du 2^e Plan sera celle qui sera installée, sur budget national, à Kaolack, dans l'ancien Lycée, la construction d'une deuxième tranche de classes au nouveau Lycée est en effet acquise, ce qui devrait permettre de libérer les locaux de l'ancien Lycée pour la nouvelle E.N. .

Par contre les 2 E.N.R. de Bambey et Saint-Louis dont la construction a reçu l'accord de principe du F.A.C. ne seront en fonctionnement, au plus tôt, qu'en 1969-70, en raison des délais de la procédure.

Le calendrier des programmes doit donc être révisé comme suit :

A. Première tranche biennale 1965/66 et 1966/67

Transfert à Thiès des Ecoles Normales Nationales de garçons et de filles de Sébikotane et de Rufisque,

sur B.N.

43 M

../..

- 71 -

1967-68 et 1968-69 . Aménagement d'une E.N.R. à Kaolack dans l'ancien Lycée B.N. 55

• Construction de deux E.N.R. à Bambey dg à Saint-Louis sur aide extérieure 330

4.12 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

4.12.1 - La scolarisation dans l'enseignement secondaire

Les statistiques scolaires publiées par le Ministère de l'Éducation Nationale permettent de corriger comme suit les indications figurant au paragraphe 4.12.1 pour l'année scolaire 1965-66, première année du Plan.

<u>Premier cycle</u>	<u>nombre de classes ouvertes</u>	<u>Nombre d'élèves</u>
enseignement public	488	18.002
enseignement privé	145	4.207
Total	<u>633</u>	<u>22.209</u>
 <u>Deuxième cycle</u>		
enseignement public		2.888
enseignement privé		<u>304</u>
Total		3.192
Total Général		<u><u>26.401</u></u>

(Au lieu de 22.575 élèves mentionnés dans le Plan primitif)

Cette précision étant apportée, les orientations général indiquées dans le plan demeurent valables. Les effectifs correspondent en 1965-66 à 12 % des effectifs de l'enseignement primaire. Le simple maintien de ce taux, compte tenu des programmes de scolarisation dans l'enseignement primaire, exigerait que les effectifs dans l'enseignement secondaire soient portés en 1968-69 à 30.400 élèves (et non pas 29.100 comme prévu au plan). En fin de plan c'est à dire pour la rentrée scolaire 1969-70, l'effectif devrait être porté à 31.800.

Il est malheureusement douteux que l'on puisse atteindre cet objectif, en raison des retards constatés dans l'obtention des

••/••

aides extérieures et en raison des limites des possibilités de financement pour l'équipement et le fonctionnement. En raison de l'importance de la formation secondaire pour la formation des cadres nationaux il est indispensable de préparer dès maintenant un rattrapage sur le 3^e Plan. En effet les délais considérables nécessités par la recherche des aides extérieures, la préparation l'instruction et la négociation des dossiers doivent davantage être pris en considération par la planification scolaire. Cela a conduit à engager dès à présent des négociations avec les sources de financement extérieures pour la création d'établissement nouveaux en anticipant sur l'élaboration des programmes de III^e Plan.

Seule cette méthode peut permettre d'éviter d'importantes distorsions en palliant les inconvénients des lenteurs des procédures.

4.12.2 - Les programmes d'investissements révisés

(millions de francs CF.)

A/- La première tranche biennale d'exécution du Plan doit être ainsi ajustée (1965-66 et 1966-67).

- | | |
|--|---------|
| 1 (Aménagement du nouveau Lycée de Rufisque
(Extension de l'internat du Lycée Faidherbe de Saint-Louis
(Aménagement d'un C.E.G. à Saint-Louis
(Installation d'un bureau pédagogique provisoire à Dakar. | |
| par aménagement des ex-Camps Militaires de Rufisque, Thiès, et Saint-Louis et du Camp Lat Dior de Dakar sur | B.N. 59 |
| (dépenses d'équipement en matériel comprises) | |
| 2 Création de 3 classes supplémentaires et de salles spécialisées dans un nouveau bâtiment du Lycée Van Vollenhoven à Dakar..... | B.N. 7 |
| 3 - Achèvement de bâtiments secondaires du Lycée Charles de Gaulle à Saint-Louis | B.N. 85 |
| 4 - Construction et équipement de classes de C.E.G. (extension d'établissement) 35 classes et 20 salles spécialisées | B.N. 50 |
| 5 - Equipements de Lycées..... | B.N. 27 |

.../..

- 73 -

6 - Achèvement de la première tranche des Lycées de Dakar (jeunes filles) Kaolack, et Thiès,	127
TOTAL	335

B - La deuxième tranche biennale (1967-1969) devient

1 - Achèvement de la construction de classes aux Lycées de Kaolack, de Bakar (jeunes filles) et de Thiès	
estimation.....	200 Millions

Il faut noter que les trois nouveaux lycées ne seront pas complètement terminés à l'issue de cette réalisation partielle de la 2ème tranche de travaux.

2 - Extensions de C.E.G. (nouvelles classes dans des établis- sements existants sur B.N.....	100
3 - Engagement d'un programme de 20 CEG nouveaux sur aide canadienne, à réaliser en quatre ans à compter de 1967, donc prévision de l'achèvement d'une dizaine de C.E.G. dans les limites du 2ème Plan	
estimation	300
4 - Construction du Lycée de Pikine, sur aide canadienne	
estimation.....	200
TOTAL.....	800

dont 700 M sur aide extérieure et 100 M sur budget national.

C - Les créations dont l'engagement est prévu sur la période quadriennale ultérieure.

L'internat du lycée Blaise DIAGNE et le lycée de Diourbel seront réalisés au cours du 3e Plan. Des négociations seront engagées au surplus pour la réalisation d'un lycée mixte à Tambacounda, d'un lycée de jeunes filles à Kaolack, et pour la reconstruction et l'agrandissement des lycées de Rufisque et de Ziguinchor, dont les anciens bâtiments seront utilisés comme collèges de premier cycle tant que cela sera possible.

..//..

4.13. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :1/ - Situation Générale

Un important décalage dans la réalisation des programmes doit être prévu dans ce secteur. En effet de nombreuses opérations inscrites au 1er Plan n'ont pas été achevées dans les délais prévus et ont obéré les disponibilités financières très restreintes du budget national au cours de la première période biennale du IIème Plan. En outre la durée des procédures de financement et de réalisation sur aides extérieures a été également sous-estimée, pour les opérations ayant reçu un accord de principe.

Certaines créations n'ayant pu trouver un financement extérieur devront être reportées, les ressources sur budget national étant insuffisantes pour lui permettre de supporter à la fois les charges d'équipement et celles de fonctionnement.

Pour toutes ces raisons la mise à jour des programmes de l'enseignement technique s'impose. Cette mise à jour réaliste constituera le préalable à l'établissement par le gouvernement d'un programme à perspective au moins décennale relatif à l'enseignement technique et à la formation des cadres, étude pour laquelle il sera fait appel à l'aide technique des organismes spécialisés extérieurs, après définition des principales options.

La planification de l'enseignement technique est indissociable de celle de la formation scolaire dans son ensemble.

.../...

En outre elle doit être basée sur des perspectives économiques générales au moins décennales dont l'élaboration est très délicate compte tenu du poids des facteurs dont on n'est pas maître.

Mais la planification de la formation revêt une telle importance que son étude sera engagée en priorité au cours de la deuxième période biennale du IIème Plan. Les programmes d'actions seront conçus avec suffisamment de souplesse pour permettre les ajustements ultérieurs qui s'avèreraient nécessaires en premier lieu au moment des travaux de cohérence dans l'élaboration du 3ème Plan.

A cet effet et après avoir procédé à l'étude préliminaire de définition des principales options (meilleure adaptation aux besoins du système d'éducation, intégration de l'enseignement général et de la formation professionnelle, notamment) le Gouvernement prendra des mesures pour coordonner les travaux des différents départements responsables de la formation scolaire.

A l'occasion de l'engagement d'actions nouvelles il est apparu récemment d'une part que la formation des cadres ruraux devrait être accrue car ces techniciens constituent un facteur rare limitant les actions essentielles, et que d'autre part les structures d'accueil et de diffusion du progrès telles les coopératives rurales ne pourront jouer pleinement et rapidement leur rôle que si les coopérateurs eux-mêmes sont mieux préparés à cette évolution dès l'enfance et l'adolescence à l'occasion de la formation scolaire et post-scolaire.

.../...

- 76 -

Il sera tenu compte de ces enseignements dans l'étude de planification de la formation.

Les programmes révisés de l'Enseignement Technique et de la formation des cadres relatifs au 2ème Plan et exposés ci-après correspondent en grande partie à la poursuite et à l'achèvement d'actions de première urgence conçues au lendemain de l'Indépendance.

L'étude de la planification de la formation permettra d'engager une deuxième phase de réalisations mieux coordonnées et mieux adaptées aux perspectives nouvelles en tenant compte des résultats des différentes expériences dans la formation lancées au cours des 1er et 2eme Plan et parmi lesquelles un choix s'impose avant toute extension.

En raison de ce qui précède toute révision détaillée des paragraphes 4-13-1 à 4.13.8 du document du IIème Plan serait prématurée.

Les orientations et indications générales mentionnées sont donc provisoirement maintenues.

2/ - Révision du paragraphe 4.13.9

Les opérations à réaliser sur la période quadriennale du IIème Plan sont arrêtées comme suit :

- 77 -

		estima- tion du coût	source de finan- cement
<u>A - PREMIERE TRANCHE BIENNALE 1965-66 et 1966-67</u>			
1	<u>Centres d'enseignement technique</u> Achèvement des centres de Ziguinchor, Diour- bel et Dakar commencés sur le Ier Plan.....	25	BN
2	<u>Centres de formation professionnelle rurale</u> Agricole Achèvement des centres de Perfectionnement de Guérina (Casamance) et Ogo (Fleuve)....	36	BN
3	<u>Centre d'Orientation Professionnelle de St-Louis</u> engagement	9	BN
4	<u>Ecole des Agents Techniques des Eaux et Forêts</u> <u>de Ziguinchor</u> achèvement	54	BN
5	<u>Equipements Lycées Techniques Delafosse</u> et <u>Peytavin</u>	30	BN
T O T A L		154 ===	
<u>B - DEUXIEME TRANCHE BIENNALE 1967-68 et 1968-69</u>			
1	<u>Centres Régionaux d'Enseignement Technique :</u> engagement		
	- 4 Centres féminins à Kaolack : 4 x 65 =	260	Aide Exté.
	- 1 Centre masculin à Kaolack	85	

.../...

1 - <u>Groupe d'enseignement technique féminin du Cap-Vert</u>	240	Aide E.
- Ecole Normale (ex centre pédagogique)		
- Lycée technique		
- centre d'enseignement technique		
2 - <u>Centres régionaux d'enseignement technique</u>		
- Centre féminin à Saint-Louis	65	A.E
- Centre masculin à Thiès	85	
3 <u>Centre de formation artisanale de Dakar</u>	80	A.E
	<hr/> 470	

D - Les opérations suivantes sont reportées sur le 3è Plan

1 - <u>Centres de formation professionnelle rurale</u>		
- 2 centres de perfectionnement agricole	50	A.E.
- 2 centres de perfectionnement artisanal rural	50	
2 - <u>Extension de l'Ecole des Agents Techniques des Pêches</u>	40	A.E.
3 - <u>Centre d'orientation professionnelle de Ziguinchor</u>	9	B.N.
4 - <u>Centre professionnel de pêche de la région de Thiès</u>	4	B.N.
5 - <u>Internat des A.T. de l'Elevage de St-Louis</u>	37	B.N.
6 - <u>Section des métiers des arts graphiques</u>	12	B.N.
	<hr/> 202	

- 80 -

4.14 - Enseignement supérieur

Le programme de réalisations doit être ainsi corrigé :

<u>A - Première tranche biennale</u> <u>1965-66 et 1966-67</u>	<u>Estimation</u> <u>du Coût</u>	<u>Source de</u> <u>de Financement</u>
- Travaux à l'Université de DAKAR sur crédits publics français (hors FAC Sénégal): construction du rectorat, de la Faculté des Lettres, du pavillon de pharmacie, d'un amphithéâtre commun	125 M	Aide extérieure
- Aménagement dans les locaux de l'ex-camp Claudel d'un pavillon d'habitation pour étudiantes.....	13 M	B. N.
	138 M	
 <u>B - Deuxième tranche biennale</u> <u>1967-68 et 1968-69</u>		
- Travaux à l'Université de Dakar sur crédits publics français (hors dotation FAC Sénégal) :		
• construction de deux pavillons de 114 chambres d'étudiants au Centre des oeuvres.....	140 M	Aide extérieure
• Travaux d'aménagement, d'assainissement et de clôture.....	80 M	" "
- Construction d'un pavillon d'habitation au Centre des Oeuvres (1968-69).....	70 M	B. N.
- Centre d'études des sciences et techniques de l'information (1968-69)	15 M	B. N.
- Aménagements à l'I.D.E.P.....	25 M	B. N.
	468 M	
Total général.....		
dont financement interne.....	123 M	
aide extérieure.....	345 M	

C'est à ce niveau qu'il convient d'arrêter les prévisions de réalisations dans les limites du 2ème Plan.

C - Les opérations suivantes, inscrites au 2ème Plan, sont maintenues, une solution étant toujours recherchée pour leur financement, sur aide extérieure.

- 81 -

Leur engagement avant la fin du 2ème Plan est possible, mais non certain et il est exclu que les entrées en fonctionnement puissent intervenir avant le 3ème Plan.

(estimation provisoire)

• Prytanée militaire supérieur	400 M
• Institut polytechnique	250 M
• Ecole Nationale d'Administration et Centre de Formation Administrative.....	120 M
	<hr/>
	770 M

Compte tenu de ce qui précède il n'est pas possible de comptabiliser ces estimations dans les réalisations prévisibles sur la période couvrant le 2ème Plan.

- 82 -

4-21 - EDUCATION POPULAIRE ET SPORTIVE

Le programme des opérations est ainsi corrigé :

A - Première tranche biennale 1965-66 et 1966-67

	Estimation du coût	Source de financement
I - Centre National d'Education Populaire et sportive.....	9	B.N.
2 - Installations sportives et socio-culturelles.....	41	B.N.
3 - Chantiers de service civique	50	B.N.
Total.....	<u>100</u>	

B - Deuxième tranche biennale 1967-68 et 1968-69

I - Installations sportives et socio-culturelles.....	20	B.N.
2 - Chantiers de service civique	50	B.N.
Total.....	<u>70</u>	

Les installations sportives des nouveaux établissements scolaires (lycées, écoles normales régionales) sont comprises dans les évaluations des réalisations au chapitre Education Nationale. Celles-ci peuvent être estimées à quelques 60 millions.

Au total les équipements à réaliser sur la période quadriennale s'élèveront donc à environ 230 millions.

- 83 -

4.22 ARTS ET LETTRES :-

Le programme des opérations est ainsi corrigé :

A - PREMIERE TRANCHE BIENNALE 1965-66 ET 1966-67

	estimation du coût	Source de finan- cement
1 - Musée Dynamique	100	BN
2 - Théâtre National Daniel Sorano versement de 2 annuités de location- vente	105	BN
3 - Manufacture de Tapisserie	25	BN
4 - Matériel électro-acoustique Gorée.....	15	FAC
TOTAL	245	

B DEUXIEME TRANCHE BIENNALE 1967-68 ET 1968-69

1 - Théâtre National : paiement partiel		BN
2 - Maisons de "culture"	35	BN

C - La réalisation d'une Cité des Arts dont le Musée dynamique constitue le premier élément était prévue sur le deuxième plan. Cette opération est maintenue dans son principe. Toutefois les retards dans la négociation du financement contraignent de reporter la réalisation sur le troisième plan.

4.3.- I N F O R M A T I O N

Le programme des réalisations est ainsi corrigé :

A - Première tranche biennale 1965-66 et 1966-67

	estimation du coût	source de financement
1 - <u>Service Cinéma</u> : équipement	3	B.N.
2 - <u>Télévision éducative</u> : équipement		
- don en matériel de l'UNESCO évalué à	25	A.E.
- don en matériel du Canada évalué à	4	A.E.
- installation de matériel (dont règlement antérieur au 2ème Plan)	24	B.N.
3 - <u>Radio</u>		
- Emetteur 200 KW	104	B.N.
- Equipement	26	B.N.
4 - <u>Agence de Presse Sénégalaise</u>		
- Télétypes et relais : engagement	4	B.N.
	<hr/>	
T O T A L	190	
	<hr/> <hr/>	
B - <u>Deuxième tranche biennale 1967-68 et 1968-69</u>		
1 - <u>Centres régionaux d'information</u>	10	B.N.
2 - <u>Radio</u> : équipement	15	B.N.
	<hr/>	
TOTAL	25	
	<hr/> <hr/>	

- 85 -

- C - Les opérations suivantes inscrites au 2^e Plan sont maintenues, une solution étant toujours recherchée pour leur financement sur aide extérieure.

Radio

- Emetteur 50 KW D.M.	77	Aide Exté- rieure
- Antennes pour 100 KW D.C.	110	
T O T A L ...	187	

- D - Les opérations suivantes devront faire l'objet d'un réexamen dans le cadre de la préparation du 3^e Plan

- Equipement photo
- Service cinéma : aménagement de nouveaux locaux
- Réseau de centres régionaux et départementaux d'information
- Extension des locaux de la Radio
- Développement de l'A.P.S.

p.i = plan initial

p.a = plan ajusté

ENSEIGNEMENT - FORMATION - INFORMATION

	1ère tranche		2e tranche		TOTAL	
	p.i	p.a	p.i	p.a	p.i	p.a
Enseignement primaire	1 000 (environ)	1 475	1 000	725 ⁺	2 000	2 200
Enseignement secondaire	1 150	355	1 218	800	2 368	1 155
Enseignement supérieur	110	138	770	330	880	468
Enseignement technique	602	154	789	644	1 391	798
Education populaire - Sport	160	100	240	70	400	170
Arts et Lettres	490	245	285	35	775	280
Information	387	190	368	25	755	215
	3 899	2 657	4 670	2 629	8 569	5 286

+ non compris engagement nouveau programme FED 800 millions qui parait exclu avant 1969

C H A P I T R E 5

S A N T E

- 78 -

Chap. 5. SANTE et AFFAIRES SOCIALES

La politique de l'Etat dans ce secteur a été clairement énoncée dans le plan et demeure inchangée.

A l'occasion de l'ajustement du Plan, il convient de confirmer la nécessité d'accentuer les efforts en faveur de la médecine collective et préventive et notamment les actions de lutte contre les grandes endémies. Cette priorité sera respectée.

L'amélioration de la gestion des formations hospitalières et sanitaires sera poursuivie après les progrès déjà constatés.

Le programme de créations nouvelles envisagé dans le plan doit être modifié compte tenu d'une part des résultats obtenus dans la recherche du financement et d'autre part des calendriers techniques d'exécution mis à jour.

On a procédé à un classement des opérations en quatre groupes dont les deux premiers comportent les réalisations en cours ou en voie d'être engagées, d'une manière certaine, dans les limites du plan.

Il n'a pas été possible de procéder pour toutes les opérations, à un classement par ordre de priorité à l'intérieur de chaque groupe. Un tel classement eut été en grande partie arbitraire. On a donc suivi simplement l'ordre d'énumération des opérations du document initial du 2° plan.

Par rapport aux prévisions primitives on constatera que sur l'ensemble de la période quadriennale les engagements financiers pour ce secteur seront très proches des prévisions initiales.

.../...

-88-

Un retard par rapport au calendrier primitif résultera toutefois de la durée très longue de préparation, d'instruction de négociation, puis la réalisation à prévoir, concernant le projet du Fleuve (hôpitaux de St-Louis, Podor et Matam). Cela suffit à déséquilibrer complètement la répartition des actions prévues sur les deux tranches biennales, par rapport au Plan.

Le programme des opérations est ainsi corrigé :
(millions de F/CFA) Estimation Source

A - Première tranche biennale 1965-66 et 1966-67

1 - Ecole des agents sanitaires de Khombole	8	: BN
2 - Ecole des Techniciens en prothèse dentaire de Dakar	5	: BN
3 - Cabinet dentaire de Thiès	6	: BN
4 - Centre sanitaire du Port de Dakar (Désinfection et désinsectisation).....	20	: BN
5 - Hôpital de Thiaroye (équipements).....	2	: BN
6 - Hôpital LE DANTEC (équipements).....	37	: BN
7 - Hôpital de Ziguinchor (aménagements complémentaires devant permettre la mise en service du bloc chirurgical).....	55	: FAC
8 - Hôpital de Diourbel	360	: BN
9 - Logements pour l'Hôpital de Diourbel	33	: BN
10- Pavillons pour détenus à Dakar	20	: BN
11- Pavillon de Neurochirurgie à Dakar (Fann)	90	: FAC
12- Pavillon pour lépreux à Dakar	25	: O. de M.
13- Léproserie de Tambacounda	10	: BN
14- Logement de sages-femmes à Bignona	2	: BN
15- Dispensaires et logements infirmiers Sénégal Oriental....	21	: BN
16- Institut d'Hygiène Sociale de Dakar	10	
17- Maternité de Saldé	7	: BN
18- Direction de la Santé de Kaolack	7	: BN
19- Grandes endémies (ensemble du Territoire) *.....	60	: FAC
20- Centre Social de Pikine	5	: BN

: :
T O T A L : 783 millions

au lieu de 1 517 Milliards prévus initialement

* = fourniture d'équipement en matériel, et vaccins et médicaments

Le fonctionnement est à la charge du budget national (budget de fonctionnement) et n'est pas chiffré dans le présent document.

- 89 -

B - Deuxième tranche 1967-68 et 1968-69 :

1 - Programme hospitalier régional du Fleuve (St-Louis, Matam, Podor)	: 1 035	: FED
2 - Centre Hospitalier de Fann : Pharmacie	: 17	: BN
3 - Hôpital de Ziguinchor : Programme complémentaire : équipement et infrastructure	: 45	: BN/AE
4 - Pavillon Hospitalier de Kaolack	: 25	: BN
5 - Pavillon Hospitalier de Thiès	: 30	: BN
6 - Institut de pédiatrie à l'Université de Dakar et Centre de Protection Maternelle et Infantile de Pikine	: 60	: FED
7 - P.M.I. et hygiène des villes	: 35	: BN
8 - Maternité de Kaolack	: 50	: BN
9 - Grandes endémies (ensemble du territoire)	: 88	: BN/AE
10 - Centre de triage (Affaires Sociales)	: 25	: BN
	: _____	:

T O T A L : 1 435 Millions

(au lieu de 826 Millions prévus initialement)

C - Les opérations suivantes inscrites au IIème Plan sont maintenues dans leur principe. Toutefois leur réalisation avant la fin du IIème Plan n'est pas assurée en raison des retards dans l'élaboration des dossiers et des incertitudes du financement.

1 - Pavillon hospitalier de Tambacounda	: 50	: BN/AE
2 - Centre National d'Education Sanitaire à Dakar	: 20	: BN
3 - Pavillon Léproserie en Casamance	: 3	: BN
4 - Dispensaires et logements en Casamance	: 17	: BN
	: _____	:

T O T A L : 90 :

TOTAL GENERAL 2ème PLAN

2 308

au lieu de 2 343 Millions prévus initialement.

- 09 -

D - Opérations prévues au Plan non encore financées et dont l'engagement est à prévoir sur le Troisième Plan

1 - Hôpital de Ziguinchor : extension.....:	50 :
2 - Pavillon de Médecine interne à l'hôpital de Fann (Dakar).....:	80 :
3 - Pavillon pour tuberculeux " " ::	60 :
4 - Centres de Santé ruraux.....:	50 :
5 - P.M.I. et hygiène des villes.....:	80 :
6 - Maternité de Louga.....:	15 :
	<u> :</u>

T O T A L 335 millions

CHAPITRE 6

HABITAT ET EDILITE

- 91 -

H A B I T A T - E D I L I T E

I.- PROGRAMMES D'URBANISME :

Il était prévu dans le plan 40 Millions pour les études d'urbanisme, au rythme de 10 millions par an.

Cette dotation est évidemment faible si l'on veut pousser les études d'urbanisme jusqu'au stade des plans directeurs.

Toutefois, on recherchera à compléter cette dotation par :

- un soutien à demander à l'aide extérieure sous la forme d'assistance technique pour un renforcement de la Direction de l'Urbanisme;
- une utilisation judicieuse des crédits affectés à d'autres opérations mais nécessitant la réalisation préalable de schémas directeurs (assainissement, etc...) et par l'utilisation des moyens existants des services.

2.- PROGRAMMES HABITAT RURAL :

Il était prévu, pour l'habit^{at} rural, des crédits d'études, des crédits d'équipements et des crédits pour la construction de villages dans le périmètre de la S.A.E.D. dans le Delta du Sénégal (opération des 30.000 hectares).

- 92 -

Les prévisions du Plan étaient les suivantes (en millions de Frs C.F.A.)

	65/67	67/69	Total 4 années
I - Etudes et Recherches (expérimentations dans l'habitat rural)	111	114	225
2 - Equipement et encadrement pour les constructions de villages en terre stabilisée	81	60	141
3 - Opération Delta (30.000 hectares)	126	150	276

avec les financements suivants :

Budget national	243	174	417
Aide extérieure (FAC)	75	150	225

Les recherches d'habitat rural seront poursuivies avec les moyens limités imposés par l'exiguïté des ressources budgétaires.

La solution de l'encadrement pour les constructions des villages en terre stabilisée n'est pas définitive. L'extension de cette opération est liée à l'obtention de résultats satisfaisants sur les plans technique et économique et à l'obtention de meilleures conditions socio-économiques. Une subvention du FAC a déjà été utilisée d'une part à la formation de 22 vulgarisateurs pour l'utilisation de la terre stabilisée et d'autre part pour la construction de bâtiments témoins. Les opérations d'habitat rural dont la gestion a été confiée à l'O.H.L.M. devront être poursuivies dans leur stade expérimental par cet organisme.

.../...

- 93 -

Les réalisations d'habitat édilité dans le cadre de l'aménagement des 30.000 hectares du Delta ont été engagées et seront poursuivies d'une manière à peu près conforme au rythme initialement prévu.

De la sorte, les programmes sur les tranches biennales du plan sont ainsi ajustés :

	65/67	67/69	Total
I - Etudes et Recherches	42	20	62
2 - Equipement, Encadrement	20	-	20
3 - Opération 30.000 Hectares	132	126	258
Total	194	146	340

avec le financement suivant :

Budget national	137	137	274
Prêt extérieur	57	9	66

- 94 -

3 - Les opérations à réaliser par l'O.H.L.M.

Etaient prévus initialement (en millions de frs cfa)

	1ère tran- che bien- nale 65-67	2ème tranche 1967-69	Total Plan	Réfé- rence
- des études générales et études de projets.....	110	127	237	(tableau 6 page 259)
- en matériel et outill- lage.....	10	10	20	(tableau 8)
- construction de loge- ments.....				(tableau 7)
1°- opérations ordinaires de l'O.H.L.M. :				
- logements.....	556	701	1257	
- V.R.D.....	211	199	410	
		total	1667	
2°- opération de rénova- tion de la Médina				
- logements.....	1277	1390	2667	
	173	190	363	
		total	3030	
TOTAL GENERAL.....	2337	2617	4954	

Le financement retenu était le suivant : (en millions de frs cfa)

Fonds propres O.H.L.M.....	790
Ressources budgétaires.....	2.348
Emprunt auprès de la Caisse Centrale de Coopération Economique.....	1.816
TOTAL.....	4.954

./.

- 95 -

La présentation ci-dessus doit être corrigée. En effet, les crédits à ouvrir sur le budget national sont en fait de 650 millions par an soit 2600 millions en quatre ans. Une somme de 252 millions correspondant aux frais de fonctionnement et charges courantes de l'O.H.L.M. (sur quatre ans) en était distraite et portée à la ligne "fonds propres". Il convient plutôt d'adopter la présentation suivante :

- ressources propres de l'O.H.L.M..... 538 millions
(loyers, produits divers)
- ressources budgétaires..... 2.600 m

Le rythme de financement sur B.N. de 2600 millions sur les quatre années du Plan est confirmé. En effet les retards constatés dans la mise en oeuvre des programmes courants et du programme spécial de rénovation de la Médina devront être au moins en partie rattrapés d'ici la fin du Plan. Ces retards ont eu pour causes d'une part les contretemps constatés dans l'élaboration et l'adoption du schéma directeur d'urbanisme du Cap-Vert, et d'autre part les difficultés rencontrées au cours des démarches préalables aux travaux dans les opérations prévues à Dakar (Allées du Centenaire, Ouagou-Niayes, quartier Gibraltar, Médina) qui posent toutes quoique à des degrés divers de difficiles problèmes d'ordre foncier ou humain.

En particulier, si les prévisions d'interventions sur ressources locales peuvent être maintenues, par contre un étalement, par rapport aux prévisions initiales, du recours aux prêts de la C.C.C.E. doit être prévu, en raison des modifications apportées au programme de rénovation de la Médina.

A - Les programmes courants de construction de l'O.H.L.M.

Environ 1850 logements devraient être construits au cours des quatre ans du Plan dont environ 800 dans le Cap-Vert et 550 dans les centres urbains de l'intérieur. En outre un programme particulier sera mis à l'étude et préparé en relations avec le projet d'exploitation agro-industrielle sucrière du Fleuve, de manière que les constructions puissent être entreprises dès le début du 3ème Plan.

- 96 -

B - Opération de rénovation de la Médina de Dakar (opération spéciale, gérée par l'O.H.L.M. avec sa participation financière)

Une seule tranche a été réalisée : 230 logements à la cité de relogement de Fass, avec le financement suivant :

100 m fonds O.H.L.M.

50 m en prêt moyen terme B.N.D.S. avec réescompte de la B.C.E.A.O.

100 m de prêt à long terme de la C.C.C.E.

250 millions, V.R.D. et achats de terrains compris.

En 1967-68 une tranche de 300 logements destinés à la location-vente et de 70 logements pour la location simple, sera réalisée avec le financement suivant :

150 m sur fonds O.H.L.M.

75 m en prêt moyen terme B.N.D.S.-B.C.E.A.O.

150 m de prêt à long terme de la C.C.C.E.

375 m (V.R.D. et frais de libération des terrains compris).

En 1968-69 un programme du même ordre sera engagé, le rythme devant croître par la suite pour se stabiliser aux environs de 500 logements et une valeur de 500 millions de travaux, annuellement.

Le Gouvernement a d'autre part décidé de réserver de larges secteurs d'auto-rénovation dans la Médina et de n'y procéder qu'à une rénovation partielle, à l'exception du secteur de la baie de Soume-dioune qui sera rénové totalement.

C - Au total les réalisations de l'O.H.L.M. devraient atteindre un niveau d'environ 2300 logements, pour un coût total d'environ 3.700 millions, cette somme couvrant les frais de gestion, d'études, d'acquisition des terrains, de V.R.D. et de construction, ainsi que les études et acquisitions de terrains relatives aux tranches de construction devant être effectuées sur le 3ème Plan.

- 97 -

Le financement de ces actions sera le suivant :

- ressources propres de l'O.H.L.M.....	500
- ressources sur B.N.....	2.600
- prêts à moyen terme locaux.....	200
- prêts à long terme de la C.C.C.E.....	400
	<hr/>
	3.700 millions

- 98 -

4 - Les programmes de la SICAP

Le programme de constructions de la SICAP, portant sur environ 2500 logements en quatre ans, devait être financé de la façon suivante :

	<u>1965-67</u>	<u>1967-69</u>	<u>Total</u>
Ressources budgétaire.....	400	400	800
Autres ressources dont prêts C.C.C.E.....	613	621	1.234
TOTAL.....	1.013	1.021	2.034

Dans l'ensemble ces prévisions peuvent être maintenues et l'on se bornera à les préciser :

<u>Première tranche biennale 1965-67</u>		
	coût (millions de frs cfa)	Nombre de logements
- lotissements liberté IV et Amitié II.....	790	1.154
<u>Deuxième tranche biennale 1967-69</u>		
- lotissements Liberté V et Amitié III.....	1.430	1.500
TOTAL.....	2.220	2.654

Les sources de financement étant les suivantes :

	<u>1965/67</u>	<u>1967/69</u>	<u>TOTAL</u>
Budget national (subventions).....	350	382	732
Avance remboursable du budget.....	130	130	260
Prêt local B.N.D.S. - B.C.E.A.O.....	150	326	476
Prêt extérieur (C.C.C.E.).....	210	542	752
TOTAL.....	840	1.380	2.220

- 99 -

- La différence de répartition sur les deux tranches dans les deux tableaux qui précèdent résulte d'un certain degré d'anticipation dans les financements.

Au niveau des programmes de constructions on constate une prévision de réalisation plus rapide sur la deuxième tranche. Cela tient également aux difficultés constatées, au cours des deux premières années du Plan, dans les démarches préalables aux projets de rénovation.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne la rénovation de Grand Dakar, la lenteur des opérations de dégagement des lotissements à rénover et des relogements a pour conséquence l'impossibilité de prévoir la réalisation des travaux d'infrastructure et V.R.D. avant 1970-71.

x x x
 x x

5 - D'une manière générale l'analyse des retards constatés par rapport aux programmes initiaux sur les deux premières années du Plan, tant pour l'O.H.L.M. que pour la SICAP, démontre que devront être menées parallèlement dans l'avenir :

- d'une part, les opérations de rénovation, longues et difficiles, mais indispensables au premier chef sur le plan de l'assainissement (cela entièrement à la charge publique). Pour la rénovation des habitations elles-mêmes on fera davantage appel à la participation de la population en place (auto-rénovation).
- d'autre part, les opérations de développement de l'habitat en zones urbaines non bâties et non occupées, jouant un rôle d'extension et de dégagement urbain. Ces opérations, beaucoup plus aisées, moins coûteuses et d'une réalisation beaucoup plus rapide, peuvent seules permettre de tenir les rythmes de construction jugés indispensables tant sur le plan social et urbain que sur le plan économique, les programmes publics ayant un rôle important de régulateur et de relance d'activité.

- 100 -

6 - Programme habitat urbain sur fonds privés

On a procédé dans le Plan à de simples estimations et le financement prévu était le suivant :

Recours au crédit bancaire (dont prêts sociaux).....	2.500 millions
Apports privés.....	1.800 millions
Budget National (V.R.D. correspondant à ces opérations).....	300 millions
TOTAL.....	4.600 millions

L'arrêt en 1964 de la distribution de prêts sociaux à l'habitat par la B.N.D.S., en raison de l'insuffisance des ressources à long terme de la Banque et de la priorité donnée au financement à crédit des équipements et actions agricoles, a entraîné une sensible diminution de la construction privée d'intérêt social. Par ailleurs la demande en logements de standing ayant fortement diminué, la construction de ces habitations (en partie à caractère spéculatif) a connu une baisse d'activité. Enfin d'une manière générale les travaux d'élaboration du schéma directeur ont entraîné un certain blocage de la construction au cours des deux premières années du Plan. Cela explique la diminution constatée dans le nombre d'autorisations de construire à usage d'habitation.

On doit considérer que la construction d'environ 1200 logements sur fonds privés et prêts bancaires, est autorisée en moyenne annuellement dans l'ensemble des zones urbaines du Sénégal (dont 800 à Dakar).

L'estimation d'une valeur globale de 4,6 milliards pour la construction privée de logement sur la durée du Plan, peut donc être maintenue, cette évaluation en simple ordre de grandeur comprenant les participations des particuliers aux programmes SICAP au titre de travaux complémentaires.

- 101 -

Mais la prévision, sur cette somme, d'une intervention publique de 300 millions pour la réalisation des V.R.D. sur lotissements privés est incompatible avec les art.68 et 69 du Décret n° 1076 du 31.12.1966 portant Code de l'Urbanisme qui prévoit explicitement que les lotisseurs privés doivent financer les travaux de viabilisation des parcelles avant d'être autorisés à les vendre. On supprimera donc cette inscription.

Une reprise de la distribution des prêts sociaux à la construction de logements de caractère social, est prévue sur la deuxième tranche biennale du Plan en raison de la pression des demandes et de la nécessité d'une relance publique de l'activité dans le secteur bâtiment-travaux publics.

- 102 -

7 - Programmes d'édilité

Rappelons que ces programmes se rapportent à l'édilité générale (*), et non aux opérations liées à des programmes de construction particuliers déjà analysés précédemment. Les opérations de grande voirie sont analysées au chapitre des Infrastructures de communications.

En outre les opérations d'assainissement, qu'il est difficile de dissocier des adductions d'eau sont analysées dans le secteur Hydraulique (le Ministère de l'Hydraulique gérant d'ailleurs les crédits afférents à ces opérations);

En ce qui concerne l'électrification à usage non industriel, l'extension du réseau est modérée conformément à la priorité donnée dans le plan à l'électrification à usage industriel, priorité confirmée.

Les opérations suivantes restent à analyser, n'étant pas reprises par ailleurs : elles étaient dans le plan (articles 6-26-1 et 6-26-2) définies comme suit :

- 103 -

<u>Opérations</u>	1ère tran- che bien- nale 65/67	2ème tranche 67/69	Total 4 années	<u>Source</u>
Pikine-Ouest (1)...	200	-	200	B.N.
Lotissements kms 13, 14 et 15.....	350	-	350	B.N.
Lotissement Sotiba	30	-	30	B.N.
Couverture canal IV bis.....	15	-	15	B.N.
Zone artisanale....	--	165	165	B.N.
Protection falaise cité Police.....	36	-	36	Municipalité
Route Almadies - N'Gor.....		9	9	B.N.
Gare routière Dakar	15	-	15	Municipalité
Programme municipal Dakar.....	50	50	100	Municipalité
Autres programmes municipaux.....	50	50	100	Municipalité
(1) études de voirie.....	10	20	30	B.N.
TOTAL.....	765	285	1.050	

Avec les financements suivants :

Budget National.....	614	175	799
Budgets Municipaux.....	151	100	251

Il n'a pas été possible d'obtenir des informations sur l'état des programmes municipaux de ce fait les prévisions initiales seront maintenues sur ce poste.

En ce qui concerne les opérations prévues sur budget national , un certain étalement est imposé par l'insuffisance des ressources. En outre des difficultés d'ordre technique liées à la nature et à la situation des terrains conduisent à prévoir un report des travaux

- 104 -

envisagés initialement aux lotissements des Kms 13, 14 et 15 à Dakar.

Par contre des meilleures conditions techniques et foncières permettent d'envisager un rattrapage des retards des travaux à Pikine puis une accélération par rapport aux prévisions primitives.

L'état des démarches préalables pour la réalisation du projet envisagé initialement en zone artisanale interdit une réalisation dans les limites du Plan.

De ce fait les programmes deviennent les suivants :

<u>Opérations</u>	<u>1ère tranche</u>	<u>2ème tranche</u>	<u>Total</u>	<u>Source</u>
Etudes de voiries..	5	10	15	B.N.
Pikine.....	140	150	290	B.N.
Lotissement Kms 13, 14 et 15.....	50	50	100	B.N.
Lotissement Sotiba	30	-	30	B.N.
Couverture canal IV bis.....	15	-	15	B.N.
Route Almadies N'Gor.....	-	10	10	B.N.
Lotissement de Joal.....	10	-	10	B.N.
TOTAL.....	250	220	470	

OPERATIONS	1ère tranche biennale	2me tranche biennale	Total Plan	Source
1 Etudes d'urbanisme	20	20	40	B.N.
2 - Programmes d'habitat rural				
- études et recherches	42	20	62	B.N.
- équipement, encadrement	20	-	20	B.N.
- opération Delta	132	126	258	B.N. et FAC
3 - Programmes C.H.L.M.				
- programmes courants	800	1900	2700	B.N. et fonds O.H.L.M.
- rénovation Médina	250	750	1000	B.N., B.N.D.S. et C.C.C.E.
4 - Programme SICAP	790	1430	2220	B.N., B.N.D.S. et CCCE
5 - prêts publics à l'habitat social	-	200	200	B.N.D.S.
6 - Programmes d'édilité	250	220	470	B.N.
Total actions publiques	2304	4666	6970	
Estimation des réalisations sur financement privé (évolution maintenue)		(non ventilé)	4400	
Total Habitat - Edilité			11370	

Chapitre 7

L'HYDRAULIQUE

-106-

Chapitre 7 - HYDRAULIQUE

7 - 1 - Politique de l'eau :

7 - 11 - Les orientations générales :

Les orientations générales en matière d'Hydraulique, telles qu'elles sont définies dans le Deuxième Plan, demeurent inchangées -

7 - 12 à 32 - Etudes hydrauliques :

Le programme d'études hydrauliques a fait l'objet d'une analyse détaillée au chapitre 1 des Etudes et Recherches du présent document (1-26-2).

7 - 33 - Hydraulique pastorale, rurale et urbaine :

A - PREMIERE TRANCHE BIENNALE 1965/67 :

- Hydraulique pastorale :

Un programme de 9 forages a reçu un accord de financement du FAC - Sur un total de 245 millions, il est prévu 110 millions de forages, et 135 millions d'installations de surface - Ce programme, qui sera effectivement réalisé dans le cadre de la 2ème tranche biennale du Plan 1967/69, est analysé au chapitre de l'Elevage (2-3) du présent document -

- Hydraulique, humaine et pastorale :

Un programme de 24 forages -puits dont 9 d'hydraulique humaine est financé par le F.E.D., pour un montant de 690 millions 12 de ces forages ont déjà été réalisés -

B - DEUXIEME TRANCHE BIENNALE 1967/69 :

- Hydraulique pastorale :

Le programme FAC, pour un montant de 245 millions, sera réalisé dans le cadre de la deuxième tranche biennale du Plan.

.../..

-107-

- Hydraulique humaine et pastorale :

Le programme FED de 24 forages s'achève en 1968, et l'aménagement des puits sera réalisé dans le cadre de cette deuxième tranche biennale.

- Hydraulique urbaine :

Un programme de 320 millions, pour l'alimentation en eau de Ziguinchor (130 millions) et de 9 agglomérations de l'intérieur (190 millions) a reçu un accord de principe du FED - Ce programme devrait être réalisé dans les deux dernières années du Plan -

7 - 4 - Alimentation en eau et assainissement des agglomérations :A - PREMIERE TRANCHE BIENNALE 1965/67 :7 - 43 - Alimentation en eau des agglomérations de l'intérieur

Le Plan prévoyait un programme quadriennal de 780 millions de Fr CFA, sur lesquels 335 millions devaient être financés par les collectivités locales -

Les opérations suivantes ont été en fait engagées sur Budget National :

	Estimation du coût	Source de financement
- Etudes	20	B.N.
- Thiès	35	"
- Saint-Louis	10	"
- Diourbel	25	"
- Bakel	5	"
- Oussouye	5	"
- Kosso-Taïf-Diop	10	"
- Pôkessé	35	"
- Thiouk Essyl	10	"
TOTAL	155	"

-108-

7 - 44 - Alimentation en eau du Cap-Vert :

Le programme quadriennal était le suivant :

Etudes générales	!	8 millions
Etudes de projets	!	30 "
Infrastructure	!	650 "
T O T A L	!	688 millions

Les crédits suivants ont été ouverts sur la première tranche biennale :

	Estimation du coût	Source de financement
- Etudes alimentation en eau du Cap-Vert	15	B.N.
- Extension du réseau de Dakar	<u>100</u>	B.N.
TOTAL	115	

Par ailleurs, une somme de 190 millions a été utilisée sur emprunt Caisse Centrale pour l'adduction d'eau à Dakar et sera remboursée par la C.G.E.S. -

L'alimentation en eau de Dakar, à partir du Lac de Guiers, a nécessité par ailleurs l'ouverture en 65/66 de 306 millions -

7 - 46 - 1 - Assainissement des zones urbaines de l'intérieur :

Le programme quadriennal était le suivant :

Etudes de projets	:	140 millions
Villes de Thiès, Kaolack:	:	
Diourbel, Ziguinchor,	:	
Tambacounda	:	
Louga, M'Bour	:	
	:	910 millions
T O T A L	:	1 050 millions

-109-

Ce programme devait être financé en partie par l'Etat, en partie par les collectivités locales -

Pour les études, ont été ouverts au budget de l'Habitat-Edilité 67 millions -

Pour le financement des projets, il conviendra de recouvrir à l'aide extérieure - Les crédits d'étude devront être affectés à la constitution des dossiers de prise en considération -

L'Aménagement du Territoire étudie les schémas directeurs qui seront établis préalablement à l'implantation des réseaux -

7 - 46 - 2 - Assainissement du Cap-Vert :

Le programme quadriennal était le suivant :

(!)
(Etudes	!	110 millions
(!)
(Infrastructure	!	795 "
(-----	!	-----
(T O T A L	!	905 millions
(!)

L'étude des solutions d'avenir pour l'alimentation en eau et l'assainissement de Dakar et des agglomérations voisines, et l'établissement d'un plan directeur doivent faire l'objet d'un financement du Fonds Spécial des Nations Unies, à la suite d'une requête établie par l'O.N.S. -

Les travaux d'infrastructure ont été différés en attendant les résultats de ces études -

Quelques opérations ont cependant été réalisées sur budget national (habitat et édilité) :

-110-

(Assainissement Dakar-Plateau	!	10 millions)
(Couverture canal IV bis	!	15 "
(Canal Gueule Tapée	!	15 "
(Canal Grand Dakar	!	10 "
(!	
(TOTAL	!	50 millions)

B - DEUXIEME TRANCHE BIENNALE 1967/69 :

B - 1 - Alimentation en eau des agglomérations de l'intérieur

On prévoira un crédit de 200 millions pour la deuxième tranche biennale. Les crédits devront être utilisés de façon à constituer pour chaque agglomération un réseau de base, qui soit susceptible d'être complété ultérieurement -

B - 2 - Alimentation en eau du Cap-Vert :

Les études pour l'alimentation en eau et l'assainissement de Dakar et des environs font l'objet du programme Fonds Spécial des Nations-Unies O.M.S.

Le projet agréé par le F.S.N.U. représente 750 millions de fr CFA, dont 280 millions de contrepartie du Budget National - (135 millions en espèces, et 145 en nature) -

Pour les travaux d'infrastructure, 360 millions restent prévus sur emprunt (CGES) -

B - 3 Assainissement des zones urbaines de l'intérieur :

Les crédits d'étude, pour un montant de 73 millions, sont prévus sur budget national -

Le financement des projets sera recherché sur aide extérieure, après établissement complet des dossiers et des schémas directeurs en liaison avec l'Aménagement du Territoire - La réalisation de ces projets sera en partie reportée sur le 3ème Plan -

-111-

B - 4 - Assainissement du Cap-Vert :

Les études pour l'assainissement du Cap-Vert seront menées dans le cadre du projet Fonds Spécial - O.M.S. Les travaux d'infrastructure seront différés en attendant le résultat de ces études très importantes, et étaiés sur le 3ème Plan.

• Les mesures d'ajustement du 2ème Plan en matière d'Hydraulique sont résumées dans le tableau suivant :

.../...

-112-

PROGRAMME D'HYDRAULIQUE

OPERATIONS	Prévisions du Plan	Nouvelles estimations	Financement assuré			Financement à assurer			2ème priorité
			B.N. 65/67	Aide extérieure	Autres sources	B.N. 67/69	Aide extérieure	Autres sources	
1 - Hydraulique humaine et pastorale	690	690	-	690	-	-	-	-	-
2 - Hydraulique urbaine	320	320	-	320	-	-	-	-	-
3 - Etudes Cap-Vert	148	765	15	-	-	1950	470	-	-
4 - Alimentation Cap-Vert (Lac de Guiers)	650 (6 124)	650 (6 124)	100 (306)	-	190	-	-	360	-
5 - Assainissement Cap-Vert	795	795	50	-	-	100	-	-	645
6 - Alimentation intérieure	780	780	155	-	-	200	-	-	425
7 - Assainissement intérieur	1 050	1 050	67	-	-	73	-	-	910
TOTAL	4 433	5 050	387	1 010	190	508	470	360	1 980
(+ Lac de Guiers)	(6.124)	(6 124)	(306)	-	-	(1 900)	(3 918)	-	-

(1) Contribution en espèces (+ 145 millions en nature)

* sur prêt extérieur

p.i. = plan initial

- 113 -

p.a. = plan ajusté

H Y D R A U L I Q U E

1ère tranche		2ème tranche		T O T A L	
p.i.	p.a.	p.i.	p.a.	p.i.	p.a.
2 000	1 893	600	1 338 + 5 818 ++ <hr/> 7 156	2 608	9 049

+ A ce total, s'ajoute le projet du Lac de Guiers ++

Le programme d'études alimentation Cap-Vert OMS pour 750 millions débordera sur le 3ème Plan.

LES PROGRAMMES D'ACTION



SECTEURS A INTERVENTION PRIVEE DOMINANTE

CHAPITRE I

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE

TITRE IV

LES PROGRAMMES D'ACTION

Secteurs à intervention privée dominante

Dans le plan ont été regroupés sous la désignation ci-dessus les domaines de la production autres que l'économie rurale : ce dernier secteur qui intéresse 80% de la population, et caractérisé par le retard général des techniques doit faire l'objet en priorité de très importantes actions que seule la puissance publique est à même d'engager.

Cette charge considérable jointe à celles qui découlent des programmes de développement et de gestion relatifs aux secteurs sociaux et de l'infrastructure de communications commande une intervention plus mesurée de l'Etat dans la production bénéficiant de l'initiative du secteur privé techniquement avancé c'est à dire dans les secteurs secondaire, - mines comprises - et tertiaire. Il convient toutefois de nuancer cette appréciation.

En effet, la production et la distribution de l'énergie et de l'eau relèvent du domaine public et sont seulement concédés à des sociétés privées étroitement contrôlées.

L'artisanat de production et d'art fait l'objet de mesure d'entraînement, d'encadrement et de promotion, de la part de l'Etat.

Le commerce de l'arachide et du mil est socialisé, de même que celui des biens et équipements de production de l'agriculture, ce qui est conforme au rôle promoteur de l'Etat dans l'économie rurale.

Enfin, le tourisme fait appel en priorité à l'initiative privée, irremplaçable en ce domaine, mais l'Etat a jugé indispensable d'animer ce secteur et d'en accélérer le progrès par des interventions directes notamment dans l'équipement et les actions de propagande.

./.

Toutes les autres activités font l'objet surtout de mesures d'accueil, d'incitation et d'accompagnement, de la part du secteur public et les interventions financières publiques y sont en proportion beaucoup plus faibles que les interventions privées.

Toutefois, la conjugaison et l'harmonisation des initiatives résultant de la libre entreprise et des initiatives et soutiens publics apparaît de plus en plus la voie la plus féconde également dans l'industrie compte tenu du contexte économique, et telle est la voie adoptée par le Sénégal.

Cela est également vrai par exemple en ce qui concerne le problème de la distribution en milieu rural des biens de consommation, qui a justifié une impulsion publique, en association avec la profession.

Il n'y a donc pas une exacte dichotomie dans les activités de promotion et de développement de la production des biens et services au Sénégal, mais bien plutôt intervention solidaire des secteurs public et privé.

Chap.1-1 - La production industrielle et artisanale

Il n'y a pas lieu de modifier les indications du Plan relatives à la politique d'industrialisation qui demeure inchangée.

Les estimations primitives sur l'évolution sectorielle dans chaque branche sont également encore valables dans l'ensemble. La mise à jour des perspectives d'activité après seulement un an et demi d'exécution du Plan aurait d'ailleurs peu de sens et il convient de toutes manières d'attendre les résultats du recensement industriel et de l'enquête bâtiments-travaux publics, ainsi que les résultats détaillés pour 1966, tous travaux statistiques en cours, pour pouvoir porter

.../...

-116-

un jugement sur l'évolution constatée par rapport aux prévisions et pour le cas échéant corriger les perspectives quadriennales.

D'une manière plus conforme à l'objet limité de l'ajustement on indiquera ci-après l'évolution des interventions publiques, en vue de rectifier les prévisions du Plan. Mais interventions publiques et initiatives privées n'étant guère dissociables dans le secteur industrie, les perspectives d'ensemble des investissements seront mises à jour dans les limites du 2ème Plan.

Chap.1-2 - Les interventions publiques dans la production industrielle et artisanale

Sur les quatre années du Plan les prévisions d'interventions financières publiques étaient les suivantes pour l'ensemble du secteur :

(en millions de f.cfa)

Sur budget de l'Etat.....	1.000
Sur prêt extérieur affecté (prêt soviétique)	600
Total.....	1.600
dont 1965-66 et 1966-67.....	300
et 1967-68 et 1968-69.....	1300 (dont le prêt extérieur de 600 m)

Il faut noter que ces prévisions globales ne découlaient pas d'un programme d'utilisation parfaitement défini, en raison soit de l'état encore insuffisamment élaboré des projets, soit de l'incertitude quant aux résultats des négociations avec les promoteurs privés avec lesquels on escomptait engager des interventions liées.

Cette enveloppe de 1600 millions se décomposait comme suit :

- 1 - la réalisation du complexe thonier de Dakar sur prêt soviétique était prévue pour 600 millions. L'exécution de ce projet devra être reportée jusqu'à ce que l'armement thonier national ait atteint un niveau suffisant. L'aide soviétique sera consacrée en priorité à l'accroissement de cet armement.

-117-

- 2 - une dotation de 150 millions était réservée à l'artisanat, pour la réalisation des centres régionaux d'artisanat et pour des aménagements et équipements au domaine industriel de Thiès (sur un domaine récupéré de l'armée française). Ces actions sont engagées.
- 3 - enfin une prévision de 850 millions recouvrait l'estimation, d'une part, des études de projets et actions diverses de la Direction de l'Industrie et d'autre part et surtout, des prises de participation dans les entreprises mixtes.

Cette estimation avait le caractère de simple "enveloppe" indicative, l'évidence étant qu'il convenait de laisser le Gouvernement libre de l'opportunité d'intervenir coup par coup à l'occasion des négociations qui pourraient s'engager sur des projets industriels à promoteurs privés, en ayant recours au besoin pour assurer ses participations financières à l'aide extérieure publique.

L'état d'avancement des négociations relatives à la réalisation de l'usine d'engrais n'avait pas permis au moment de l'élaboration du Plan de déterminer les parts relatives des financements publics et privés. Il est apparu depuis que les interventions positives des organismes financiers publics extérieurs ont joué un rôle décisif et ont véritablement permis la prise de décision de réalisation du projet à la satisfaction du Gouvernement du Sénégal.

C'est ainsi que pour un investissement évalué à 3.100 millions (usine d'une capacité de 120.000 tonnes d'engrais), la part de financement public, entièrement d'origine extérieure, s'élève à 2.300 millions dont 300 millions en prises de participation au capital et 2.000 millions en prêts à long terme.

- 118 -

Pour le financement du projet la Société financière internationale (filiale de la BIRD), la Banque européenne d'Investissement, la Caisse Centrale de Coopération économique et le FAC sont intervenus conjointement.

Au total, les résultats constatés sur les deux premières années du Plan font apparaître un volume d'interventions publiques, dans l'industrie, nettement supérieur aux prévisions primitives, l'effort public extérieur ayant été sous-estimé. Par contre, les difficultés budgétaires n'ont pas permis d'assurer l'effort interne que l'on se proposait.

Les engagements financiers sur les deux premières années du Plan sont récapitulés ci-après.

-119-

		(millions de f.cfa)	
A - Première période biennale (Interventions publiques)	<u>Montant</u>	<u>Source</u>	
• Etudes diverses et publicité (Direction de l'Industrie).....	21	B.N.	
• Etudes d'industrialisation.....	20	FAC (subvention)	
• Participation au capital de sociétés mixtes sur budget de l'Etat Société de produits alimentaires (SOSEPA) et fonderie d'aluminium de Thiès.....	10	B.N.	
• Participation au capital de sociétés mixtes par B.N.D.S. sur aide extérieure (C.C.C.E.)			
- industrie du froid (SOFRIGAL).....	17	C.C.C.E.-B.N.D.S.	
- industrie chimique - usine engrais (S.I.E.S.).....	100	C.C.C.E.-B.N.D.S.	
• Participation au capital ou prêts spéciaux à long terme à des sociétés industrielles mixtes par l'aide publique			
- extérieure.....	(300	F.A.C.	
- usine d'engrais.....	(800	S.F.I.	
	((dont participation 200 m)		
	(600	B.E.I.	
• Prêts à long terme par B.N.D.S. sur aide extérieure (C.C.C.E.) pour équipements nouveaux			
- industrie des matériaux de construction			
- amiante ciment (SENAC).....	45	C.C.C.E.-B.N.D.S.	
- industrie chimique			
- usine d'engrais (SIES).....	500	C.C.C.E.-B.N.D.S.	
• Prêts à moyen terme par B.N.D.S. avec relais du réescompte (B.C.E.A.O.) pour équipements nouveaux			
- industries alimentaires.....	38	B.N.D.S.-B.C.E.A.O.	
- industries des matériaux de construction	36	" "	
- industrie du raffinage de pétrole....	26	" "	
• Investissements directs entièrement publics			
- usine des ordures ménagères de Dakar.	200	Municipalité de Dakar	
• Centres régionaux d'artisanat.....	43	B.N.	
TOTAL GENERAL.....	2.756 millions		

-120-

On peut donc estimer à environ 2750 millions les engagements financiers publics dans l'industrie artisanat au cours de la première tranche biennale. En fait la réalisation de l'usine d'engrais s'échelonne sur 1966, 1967 et début 1968, soit à cheval sur les deux "tranches biennales" du Plan.

On n'a pas chiffré dans ce document les interventions publiques extérieures de participation et de soutien dans le financement de l'exploitation de phosphates de Taïba, en raison de la difficulté de déterminer les parts relatives de l'accroissement du potentiel de production et de soutien du financement de l'exploitation courante. Mais ces interventions auront eu au cours du 2ème Plan une importance qu'il convenait de noter.

B -- La deuxième période biennale (Interventions publiques)

Elle sera marquée par l'engagement d'un nouveau projet important à financement mixte, public et privé : l'unité de production agro-industrielle de sucre dans le Delta du Fleuve Sénégal.

Bien que les études du projet soient très avancées, il n'est pas permis à la date d'élaboration du présent document (mars-avril 1967) de déterminer en toute certitude quelles seront les parts relatives des secteurs public et privé dans le financement.

Les estimations portées dans le tableau ont donc un caractère non définitif et correspondent à l'hypothèse jugée la plus vraisemblable. En complément de ce que l'on a signalé précédemment, une inconnue subsiste également en ce qui concerne l'intervention publique extérieure en faveur de Taïba. Si le maintien en exploitation paraît désormais certain,

par contre l'extension de la capacité de production n'est pas encore décidée.

Elle entraînerait d'importants financements extérieurs publics et privés. Il n'est pas encore possible, en l'état actuel, de tenir compte de cette éventualité dans l'ajustement du Plan.

./.

-121-

Soulignons d'une manière générale que la plupart des évaluations ci-après relatives à l'aide extérieure ont encore un caractère non définitif. (millions de f.cfa)

• Etudes et actions diverses.....	35	B.N.
• Etudes de projets d'industrialisation.....	20	Aide extérieure (subvention)
• Participations publiques minoritaires sur ressources de l'Etat :		
- sucrerie de Richard-Toll.....	* 400	Ressources locales
- industries diverses.....	100	B.N.
• Prêts spéciaux à long terme à des sociétés à participation mixte, sur aide extérieure		
- sucrerie de Richard-Toll.....	* 1000	Prêt extérieur
• Prêt moyen terme local (enveloppe estimative).....	100	B.N.D.S.-BCEAD
• Investissements directs entièrement publics :		
- usine d'égrenage de coton (Tambacounda).	90	subvention FED
- rizeries (Delta).....	110	(dont prêt FAC 60 (et BN..... 50)
• Centres régionaux d'artisanat.....	45	B.N.
TOTAL GENERAL.....	1900	

* Les installations industrielles de la sucrerie de Richard-Toll sont estimées à 1,9 milliard, et pour l'ensemble de l'exploitations agro-industrielle, à 3,5 milliards.

Le financement de ces investissements sera vraisemblablement couvert, en partie par le capital (900 m dont 500 m privés et 400 m publics) et en majeure partie par un prêt extérieur public à long terme et des crédits fournisseurs.

On a estimé ci-dessus, en première approximation, à un milliard le montant total des prêts et crédits extérieurs destinés au financement de la partie industrielle de l'exploitation.

./.

-122-

La récapitulation des financements publics des programmes pour les 4 années du 2ème Plan doit donc être corrigée comme suit, (montants arrondis en millions de francs cfa).

	Première tranche biennale	Deuxième tranche biennale	Total 2ème plan (arrondi)
Budget de l'Etat.....	74	236	300
Autres ressources de l'Etat.	-	400	400
Budgets communaux.....	200	-	200
Prêts bancaires publics locaux à moyen terme.....	100	100	200
Total sur ressources internes!	374	726	1.100

Subventions publiques exté- rieures.....	20	108	128
Prêts extérieurs publics en faveur d'exploitations pu- bliques.....	-	60	60
Participations et prêts exté- rieurs publics en faveur d'ex- ploitations à capital mixte	2.362	1.000	3.362
Total sur aide extérieure....	2.382	1.168	3.550
Total général des interven- tions publiques.....	2.756	1.894	4.650

Soit un total de 4.650 millions d'interventions publiques, dans le secteur industrie-artisanat, au lieu de 1.600 millions prévus au cours du 2ème Plan.

Chap.1-3 - L'évolution des perspectives relatives à l'ensemble des investissements (publics, privés et mixtes)

La mise à jour des prévisions initiales du 2ème Plan en ce qui concerne les investissements est retracée dans les tableaux ci-après.

INVESTISSEMENTS DU SECTEUR INDUSTRIE - ARTISANAT
TOUTES INTERVENTIONS, PUBLIQUES ET PRIVEES

Situation à fin 1966 des engagements prévisibles sur la période quadriennale
- millions de francs cfa -

	Prévisions du Plan	Opérations actuellement engagées ou en voie de l'être		Autres engage- ments possibles (mais non en- core décidés) d'ici mi-1969	Prévisions ajustées pour l'ensemble du Plan
		engagées réellement	décidées		
Investissements d'entre- prises existantes (ex- tensions et renouvelle- ments).....	8.000	6.520	1.640	2.180	9.340
Investissements d'entre- prises nouvelles.....	12.450	4.760	3.690	1.760	10.210
Actions administratives dans l'artisanat.....	150	45	45	-	90
TOTAL.....	20.600	11.325	4.375	3.940	19.640
Recherche pétrolière.....	4.600	2.773	1.827	-	4.600
Nombre d'emplois créés..	6.250	1.165	2.675	605	4.445

INVESTISSEMENTS ENERGIE - EAUX - PRODUITS PETROLIERS

Dans cette branche ne sont pas compris les investissements publics d'adduction d'eau qui figurent dans le secteur "Hydraulique".

Situation à fin 1966 des engagements prévisibles au cours de la période quadriennale mi 1965 - mi 1969

(millions de francs cfa)

	Prévisions initiales du Plan	OPERATIONS ENGAGEES		Autres engagements possibles d'ici mi 1969 mais non encore décidés	Prévisions ajustées pour l'ensemble de la période quadriennale
		réellement (déjà engagées)	décidées (engagement proche)		
Investissements d'entreprises existantes (renouvellements et extensions).....	2.300	2.250 (1)	55	-	2.305
Entreprises nouvelles...	-	-	-	-	-
TOTAL.....	2.300	2.250	55	-	2.305
Nombre d'emplois créés..	90	80	10	-	90
Observations (1) dont nouvelle centrale thermique du Cap des Biches (Cap-Vert = 1.915)					
Recherche pétrolière (coût en millions de f. cfa).....	4.600	2.773	1.827	-	4.600

INVESTISSEMENTS INDUSTRIES EXTRACTIVES ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Situation à fin 1966 des engagements prévisibles au cours de la période quadriennale
mi 1965 - mi 1969

(millions de francs cfa)

	Prévisions initiales du Plan	OPERATIONS ENGAGEES		Autres engage- ments possibles d'ici mi 1969 mais non en- core décidés	Prévisions ajustées pour l'ensemble de la période quadriennale
		réellement (déjà en- gagées)	décidées (engagement proche)		
Investissements d'entre- prises existantes (renou- vellements et extensions)	2.860	2.525	1	1.570 (1)	4.095
Entreprises nouvelles....	400	520	-	175	695
TOTAL.....	3.260	3.045	-	1.745	4.790
Nombre d'emplois créés...	390	535			600

(1500 millions)

Observations : (1) Cette estimation tient compte de l'hypothèse minimale des investissements nécessaires à Taïba d'ici 1969-70 en vue de maintenir l'exploitation au niveau d'une production annuelle d'un million de tonnes de phosphates. On la maintiendra dans l'attente des décisions définitives relatives au mode d'exploitation et au niveau de production futur, qui sont susceptibles d'entraîner des investissements nouveaux beaucoup plus importants.

INVESTISSEMENTS INDUSTRIES ALIMENTAIRES

	Prévisions initiales du Plan	OPERATIONS ENGAGEES		Autres engage- ments possibles d'ici mi 1969 mais non en- core décidés	Prévisions ajustées pour l'ensemble de la période qua- driennale
		réellement	décidées		
Investissements d'entre- prises existantes (renou- vellements et extensions)	850	1.040	220	50	1.310
Entreprises nouvelles....	5.200	910 (1)	2.050 (2)	670 (3)	3.630
TOTAL.....	6.050	1.950	2.270	720	4.940
Nombres d'emplois créés..	2.160	100	1.800 (3)	50	1.950

Observations : (1) dont raffinerie de sucre de Dakar (CAPA) = 750
 (2) dont sucrerie de Richard-Toll = 1.900
 (3) nombre d'emplois créés sur l'ensemble de l'exploitation agro-industrielle
 (sucrerie) de Richard-Toll

-127 -

INVESTISSEMENTS INDUSTRIES TEXTILES ET DES PEAUX

Situation à fin 1966 des engagements prévisibles au cours de la période quadriennale
mi 1965 - mi 1969
(millions de francs cfa)

	Prévisions initiales du Plan	OPERATIONS ENGAGEES		Autres engage- ments possibles d'ici mi 1969 mais non encore décidés	Prévisions ajustées pour l'ensemble de la période qua- driennale
		réellement (déjà en- gagées)	décidées (engagement proche)		
Investissements d'entre- prises existantes (renou- vellements et extensions)	400	585	260	160	1.005
Entreprises nouvelles....	2.000	-	1.540 (1)	35	1.575
TOTAL.....	2.400	585	1.800	195	2.580
Nombres d'emplois créés..	1.550	75	750	75	900

Observations : (1) dont complexe textile de Thiès (S.T.S. filature et tissage) = 1.450
et usine d'égrenage du coton à Tambacounda = 88

-128-

INVESTISSEMENTS INDUSTRIES CHIMIQUES

Situation à fin 1966 des engagements prévisibles au cours de la période quadriennale
mi 1965 - mi 1969

(millions de francs cfa)

	Prévisions initiales du Plan	OPERATIONS ENGAGEES		Autres engage- ments possibles d'ici mi 1969 mais non encore décidés	Prévisions Ajustées pour l'en- semble de la pé- riode quadriennale
		réellement (déjà en- gagées)	décidées (engagement proche)		
Investissements d'entre- prises existantes (renou- vellements et extensions)	520	67	66	37	170
Entreprises nouvelles....	3.000	3.330 (1)	-	-	3.330
TOTAL.....	3.520	3.397	66	37	3.500
Nombres d'emplois créés..	500	375	15	15	400

Observations : (1) dont usine d'engrais S.I.E.S. à M'Bao (Cap-Vert) = 3.100
et usine d'ordures ménagères de Dakar = 190

INDUSTRIES DIVERSES ET ARTISANAT

	Prévisions initiales du Plan	OPERATIONS ACTUELLEMENT ENGAGEES		Autres engage- ments possibles d'ici mi 1969 mais non encore décidés	Prévisions ajustées pour l'ensemble de la période quadriennale
		réellement	décidées		
Investissements d'entre- prises existantes (renou- vellements et extensions)	1.070	55	40	360	455
Entreprises nouvelles....	1.850	-	100 (1)	880 (2)	980
Actions administratives dans l'artisanat.....	150	45	45	-	90
TOTAL.....	3.070	100	185	1.240	1.525
Nombre d'emplois créés...	1.560	-	100	400	500

Observations : (1) émaillerie
(2) visserie boulonnerie, appareillages électriques, appareils radio, réfrigérateurs,
etc....

-130-

En conclusion, il apparaît que les perspectives d'investissements confirment les prévisions initiales pour les trois branches suivantes : énergie - eau - produits pétroliers, industries chimiques, textiles et peaux, et pourraient même les dépasser pour ces deux dernières.

Par contre dans la branche des industries alimentaires, il est certain que les objectifs initiaux ne pourront être atteints.

D'une part, comme on l'a déjà noté, le complexe thonier ne sera réalisé au plus tôt que sur le 3ème Plan. D'autre part les prévisions concernant certaines industries alimentaires ont été surestimées au moment de l'élaboration du 2ème Plan.

Les retards sont encore plus sensibles dans le secteur des industries diverses-artisanat. En effet le projet de petite aciérie n'est pas susceptible d'être engagé avant la fin du Plan, et les espoirs initiaux relatifs au développement des petites et moyennes industries diverses ne se sont pas encore concrétisés. L'accroissement et la diversification du capital de production dans ce secteur dans les prochaines années est lié à la croissance générale interne de l'économie ainsi qu'à la reprise et au développement des échanges commerciaux avec les Etats voisins. A cet égard les perspectives sont tout de même assez favorables.

L'incertitude relative au niveau futur d'exploitation de Taïba pèse considérablement sur les prévisions d'investissements relatives à la branche des industries extractives. Si le passage à un niveau de production de 1.800.000 tonnes était décidé,

les équipements nouveaux pourraient atteindre 5 à 6 milliards, en différentes étapes excédant les limites du Plan.

Compte tenu de ce qui précède on peut dire que dans le secteur industrie artisanat les investissements se situeront entre 17 et 20 milliards, en engagements, sur la période quadriennale, alors que les prévisions initiales s'élevaient à 20,6 milliards.

Cinq nouvelles unités de production représenteront à elles seules sur ce total environ 9 milliards : la nouvelle centrale thermique, l'usine d'engrais, le complexe textile, la raffinerie de sucre, et la sucrerie. Deux de ces unités seront situées hors du Cap-Vert.

-131-

Les emplois directement créés seront moins nombreux qu'on ne le prévoyait initialement. Les exploitations nouvelles sont très capitalistiques, à coefficients d'emplois très faibles, quoique supérieurs à ceux de l'exploitation de Taïba et de la raffinerie de pétrole précédemment installés.

L'exploitation agro-industrielle sucrière projetée à Richard-Toll fait exception et c'est une de ses principales justifications.

Durant la seconde période du 2ème Plan des efforts seront entrepris en vue de préparer la réalisation au cours du 3ème Plan d'unités de production nouvelles destinées à transformer ou valoriser les productions primaires locales.

La branche des industries diverses présente également un grand intérêt, d'une part en raison des effets liés optimaux qu'elle entraîne, d'autre part en raison de ses coefficients d'emploi relativement élevés et de son importance pour la formation de techniciens et ouvriers spécialistes nationaux. Les retards par rapport aux prévisions constatés dans cette branche n'en sont que plus regrettables et l'Etat devra probablement accroître son intervention dans ce domaine pour favoriser et au besoin soutenir la diversification de la production, sous réserve que les créations d'activités permettent la formation et l'intégration de nationaux à tous les niveaux.

La recherche pétrolière en mer, en Casamance se poursuit conformément au rythme prévu. Les dépenses de la recherche pétrolière doivent évidemment être comptabilisées à part dans les investissements.

C H A P I T R E 2

L E C O M M E R C E

-158-

CHAPITRE 2 : LE COMMERCE :

2-1 Les équipements du secteur public . dans le Commerce seront plus importants qu'on ne le prévoyait initialement. Les conditions entièrement nouvelles de placement des arachides par l'O.C.A ont amené le Gouvernement à modifier le programme primitif d'aide à la production sur crédits en subvention de la C.E.E (Accords de Yaoundé). Un important programme d'équipement de l'O.C.A en centres de stockage va être réalisé de ce fait, au cours de la deuxième période biennale du 2ème Plan. Le montant de cette opération est évalué à 950 millions.

Une quinzaine de hangars de stockage d'une capacité de 15.000 tonnes d'arachides en coques chacun, seront mis en place dans le bassin arachidier, dans le but de constituer des stocks régulateurs d'équilibre de l'offre et de la demande.

L'estimation primitive des équipements bruts publics (O.C.A) ou en association avec le secteur privé (SONADIS) est par ailleurs maintenue (300). On peut donc estimer qu'au total les investissements publics dans le commerce seront sur la période quadriennale de l'ordre de 1.250 millions.

Mais évidemment dans le secteur socialisé de la commercialisation de l'arachide, de même qu'en ce qui concerne le commerce d'une manière générale, les équipements ont une importance relative infiniment plus faible que dans les autres secteurs et les problèmes essentiels se rapportent aux conditions des marchés, à l'organisation de la profession, à son dynamisme et aux conditions générales dans lesquelles elle s'exerce.

Ainsi, l'entrée en vigueur au 1er Juillet 1967 du règlement d'organisation commune des marchés des Six dans le secteur des matières grasses, qui aura son plein effet en ce qui concerne le Sénégal, pays associé, pour la campagne de commercialisation 1967-68, constitue une échéance prévue de longue date d'une extrême importance. Afin de faire face aux nouvelles conditions de

.../...

-135-

placement des arachides et huiles sénégalaises, de nouveaux dispositifs de commercialisation intérieure et extérieure sont à l'étude et devront être mis en place pour la prochaine campagne. C'est de l'organisation judicieuse et de l'efficacité de ces nouveaux dispositifs que dépendra pour une très grande part la rentabilité finale des importantes actions engagées pour l'accroissement de la productivité agricole en zone arachidière. Rappelons que ces actions ont pour objectif premier d'amortir au niveau des producteurs ainsi qu'au niveau national l'effet de la baisse des prix d'exportation, baisse abordée par étapes depuis trois ans mais qui risque de s'accélérer dans les nouvelles conditions du marché.

Sur le plan des interventions publiques le développement normal et satisfaisant de la SONADIS et des sociétés de commerçants à statut coopératif a été constaté. La SONADIS notamment renforce non seulement d'une manière active la distribution de biens de consommation en milieu rural, grâce à la participation et à l'appui technique de la profession, mais aussi à la mise en place en brousse de stocks de pièces de rechange de la fabrique de matériel de culture (SISCOMA).

Cette action constitue l'amorce de réalisation de véritables services après vente gérés commercialement.

2-2 L'évolution des investissements dans l'ensemble du secteur du commerce.

Les prévisions seront modifiées en fonction de ce qui précède (équipements O.C.A) et donc portées à une estimation totale.

de 1.250	(équipements publics)
+ 2.150	(équipements privés)
<u>3.400</u>	millions

.../...

- 14 -

Il n'est pas jugé nécessaire de modifier l'enveloppe indicative, mentionnée dans le plan, pour le commerce privé, en raison d'une part de l'insuffisance des données statistiques de base (recensement du capital existant, évolution des renouvellements, nature et importance relative des investissements nouveaux et des désinvestissements) et d'autre part en raison du fait déjà souligné de l'importance secondaire du capital matériel de production pour ce secteur.

Au surplus l'activité du commerce est totalement induite des activités des secteurs primaire et secondaire, et une gamme d'amplitude importante dans l'activité du commerce est permise par les installations existantes.

La socialisation de la commercialisation de l'arachide, du mil, du riz, et des biens d'équipements des coopérateurs a entraîné une ~~adaptation~~ des structures d'échanges et de distribution non encore achevée, et dont la poursuite sera facilitée par le gouvernement, dans toute la mesure du possible, notamment afin d'améliorer la distribution des biens en milieu rural. Le rôle social et le facteur d'incitation économique que comporte la fonction commerciale de distribution sont en effet de première importance et justifient les efforts concertés ~~des~~ secteurs publics et privés dans ce domaine.

C H A P I T R E 3

L E T O U R I S M E

-281-

Dans le Cap-Vert, l'aménagement des piscines naturelles de la Côte N'Gor-Yoff et l'amélioration des conditions d'accès et d'accueil à Gorée seront poursuivis.

Cette nouvelle phase d'équipement, devra trouver sa première rentabilisation dans les résultats attendus des efforts de prospection et de propagande poursuivis par le Ministère du Tourisme, avant que ne soit abordée une phase ultérieure d'extension des équipements à l'initiative publique.

L'Etat stimulera les initiatives privées de la profession exerçant ses activités dans le tourisme localement ou à l'extérieur, et poursuivra sa politique de soutien et d'encouragement dans ce secteur.

Les engagements publics sur budget National et Budgets régionaux sont ainsi réévalués.

Première tranche biennale	172 m
Deuxième tranche biennale	78 m
TOTAL	<u>250 m</u>

p.i = plan initial

p.a = plan ajusté

Interventions publiquesIndustrie - Artisanat - Commerce - Tourisme

	1ère tranche		2e tranche		T O T A L	
	p.i	p.a	p.i	p.a	p.i	p.a
Industrie						
Artisanat	300	2 756	1 300	1 900	1 600	4 650
Commerce	230	300	150	950	380	1 250
Tourisme	76	172	96	78	172	250